La France Latine N°137
Langue et littérature d'oc modernes / L'épreuve de traduction au CAPES 2003 – 2003

AVANT PROPOS, Philippe Blanchet p.5

HOMMAGE À VINCENÇ ARMENDARES, Suzanne Thiolier-Méjean p.9

EN SOUVENIR D'UN AMI, Brigitte Saouma p.11

VINCENÇ ARMENDARES (†): Angelo Mariani : Société, Art, Littérature et Publicité III p.13

PHILIPPE BLANCHET : Contacts et dynamique des identités culturelles : les migrants italiens en Provence dans la première partie du XXe siècle p.14

CÉLINE MAGRINI-ROMAGNOLI : Lou Rose de l'abbé Moutier (1831-1903) p.161

RENÉ BIANCO : Un troubaire marsihés, Antòni Conio (1878-1947) p.179

JEAN LAFITTE Écrire [u] en gascon p.195

CAPES D'OCCITAN-LANGUE D'OC 2003-2004 (dossier réuni par Ph. BLANCHET)
1. Programme et sujets des épreuves
d'admissibilité (écrites) en 2003 p.217
2. Corrigés des épreuves de traduction p.220
2. 1. Version en français p.220
2. 2. Thème en :
-auvergnat central et septentrional p.223
-gascon landais et béarnais 225
-languedocien central 227
-limousin méridional, bas et haut limousin p.227
-niçois (ou nissart de Nice-ville) et gavot du pays niçois (Haute Vésubie) p.229
-provençal rhodanien (Avignon), maritime (Marseille-Toulon) et alpin (région de Gap) p.231
3. Lecture du rapport du jury du CAPES pour la session 2002 p.233
4. Programme du CAPES 2004 p.236

VARIA p.241

VIENT DE PARAÎTRE / NOTES DE LECTURE p.247

Présentation

Cette 137e livraison de la France Latine est principalement consacrée, comme c'est désormais l'habitude pour nos numéros d'hiver, aux langues et littératures d'oc modernes, dont un dossier d'actualité sur le CAPES d'occitan-langue d'oc.

Les contributions portent sur l'écrivain drômois Louis Moutier, contemporain de Mistral et auteur, comme lui, d'un grand poème sur le Rhône (par Céline Magrini, professeur certifié de provençal et auteur d'une thèse brillante sur *le Rhône dans la littérature française et provençale des XIXe et XXe siècles*), sur l'écrivain marseillais Antoine Conio (par René Bianco, qui rassemble ici une somme considérable d'éléments bio-bibliographiques), sur la graphie du son [u] en gascon, dont le linguiste Jean Laffite démontre qu'il s'est écrit *ou* dès le moyen-âge, et massivement par la suite, suivant en cela l'exemple du grec ancien et non la domination prétendue du français (comme on se plait parfois à le dire pour des raisons plus militantes que scientifiques), ainsi que, enfin, sur les apports mutuels des migrants italiens et du contexte linguistico-culturel provençal dans lequel ils se sont massivement insérés entre 1850 et 1950, apports mutuels étudiés par moi-même.

Le dossier « CAPES » est consacré aux épreuves de la session 2003, avec notamment des propositions de corrigés du thème en treize variétés d'oc différentes, pour lesquels je dois remercier chaleureusement tous les collègues qui ont bien voulu se prêter à cet exercice difficile et ingrat, notamment M. Robert Joudoux, qui a relayé ma demande à travers tout le Limousin, suscitant un afflut de traductions variées que nous n'avons pas pu reproduire toutes ici, pour des raisons bien compréhensibles d'équilibre et d'espace. J'avais en effet signalé dans mes comptes-rendus précédents des rapports du jury de ce CAPES qu'il était regrettable qu'aucune proposition de corrigé n'étaye et n'exemplifie concrètement les recommandations des correcteurs. La moindre des choses était donc de montrer que c'est chose possible et d'offrir à tous la possibilité de l'exploiter. D'autres suggestions émises dans nos pages ont déjà été suivies d'effets explicites, tant sur les modalités de présentation du rapport (identification des auteurs, par exemple) que certains critères généraux (place des variétés idiomatiques authentiques ou des systèmes graphiques, par exemple, ou encore affirmation d'orientations didactiques). Nous nous réjouissons de ces échanges constructifs, de même que nous nous réjouissons du choix d'un texte édité par notre collègue Suzanne Thiolier-Méjean comme objet de l'épreuve de version en ancienne langue d'oc. Ce dossier se termine par une lecture du rapport du jury pour la session 2002 et par le programme de la session 2004.

Nous espérons ainsi offrir à tous nos lecteurs, et notamment à ceux qui sont plus précisément intéressés par ce concours ou par l'enseignement (candidats, formateurs, enseignants…), des données, des analyses, des propositions en prise avec l'actualité intellectuelle et pratique du domaine d'oc.

Des informations et notes de lectures, nombreuses, bouclent cette livraison sur la riche actualité littéraire, scientifique et sociale dans le domaine d'oc, dont nous ne pouvons rendre compte que partiellement. Il faut en effet signaler notamment que

nos premiers programmes d'enseignement pour le primaire sont parus en septembre 2003, précédés de recommandations du ministre de l'Education Nationale (voir nos informations en fin de volume), et suivi notamment par les *Premières Assises Nationales des Langues de France* organisées par le Ministère de la Culture, tout ceci ayant suscité et suscitant encore un véritable foisonnement d'activités, mobilisations, publications, etc.

Il nous reste à signaler que la *France latine* a désormais sont site internet, hébergé par le centre de recherche que j'anime à l'université et sur lequel on trouve notamment, outre une présentation de notre revue, la liste détaillée des sommaires des 24 numéros parus dans la « nouvelle série » depuis 1991. Notre prochain numéro, à paraître en juin 2004, portera notamment sur *Fabre d'Olivet : le romantisme et le renouveau troubadouresque*.

L'adresse du site est la suivante :

http://www.uhb.fr/alc/erellif/credilif/FLREO.html

Les adresses de courriel pour contacter le secrétariat ou la direction de la revue y sont bien sûr mises « en ligne ». La France latine poursuit ainsi son travail et son ouverture sur le monde depuis plus d'un demi-siècle. La participation, désormais, du Professeur Tullio Telmon, titulaire de la chaire de dialectologie romane de l'université de Turin, spécialiste des parlers provençaux du Piémont, en constitue un indicateur de plus : nous le remercions de l'honneur qu'il fait à notre revue.

Bonne lecture à tous !

Ph. B.

Philippe Blanchet
Centre de recherche sur la diversité linguistique de la francophonie
EA ERELLIF 3207
Université Rennes 2

Contacts et dynamique des identités culturelles : les migrants italiens en Provence dans la première partie du XXe siècle

Paru dans dans *La France Latine - revue d'études d'oc* n°137, Paris, 2003, p. 141-166

Cette analyse est celle d'un sociolinguistique dont les travaux portent sur les contacts entre langues et identités culturelles en situation diglossique. On veut dire ainsi une situation où des rapports dominant/dominé se manifestent par une hiérarchisation plus ou moins conflictuelle des langues en contacts, hiérarchisation qui provoque une répartition plus ou moins complémentaire des usages de ces langues dans la vie publique et privée. J'étudie principalement les situations où le français, langue dominante, est en contact avec d'autres langues : langues régionales de France (gallo, provençal…) et d'Europe (valdôtain, wallon…), langues nationales et locales d'autres zones francophones (Maghreb, Afrique noire…), langues de populations migrantes installée en France ou dans d'autres zones francophones (Québec…).

En l'occurrence, je voudrais poser ici les premiers jalons d'une étude où deux types de ces situations se superposent et intergagissent. Il s'agit de croiser l'étude de la situation de la langue et de l'identité culturelle provençales, mon domaine d'origine et de spécialité, et celle d'une population migrante de première importance qualitative et quantitative dans cette région, les Italiens. Le rapport des migrants aux langues régionales de France, et entre autres au provençal, a été fort peu étudié jusqu'ici (pour la Provence : Sportiello, 1983 ; Bouvier, 1988 ; pour la Picardie par exemple : Eloy, 2003), et souvent mentionné de façon allusive dans des études ayant la langue et la situation sociolinguistique régionales pour objet (par exemple Roux, 1970; Reyre, 1997). La question à laquelle je voudrais proposer quelques éléments de réponse est la suivante : *quel impact a eu l'identité culturelle provençale sur l'identité culturelle des Italiens au cours de leur émigration/intégration en Provence ?* Cette question, du point de vue complémentaire, peut-être reformulée de la façon suivante : *quel impact a eu l'immigration/intégration des Italiens sur l'identité culturelle régionale (provençale) ?* Et je prendrais comme indicateur cette élément clé, à la fois constitutif et symbolique d'une identité culturelle, qu'est le répertoire linguistique des individus et des

communautés. Un petit nombre d'enquêtes disponibles fourniront les premiers matériaux de ce travail. Les langues et autres variétés linguistiques ne sont pas le seul indicateur, bien sûr, mais c'est l'un des plus fondamentaux et donc des plus représentatifs.

Cette problématique est originale parce que située à un niveau régional, alors que, d'habitude et surtout pour l'Europe, on envisage uniquement les migrations en termes d'identités nationales/étatiques. Elle est justifiée par deux faits. D'une part, la Provence, région voisine de l'Italie, présente très fortement entre 1850 et 1950, lors du grand flux migratoire italien, une identité culturelle régionale spécifique, de type plutôt "italique", portée notamment par une langue propre, le provençal. C'est dans une Provence provençale, beaucoup plus que française, que se sont installés les exilés italiens. En outre, entre Provence et Italie, les relations de voisinage, les mouvements de population, les proximités linguistiques et culturelles, sont un phénomène constant depuis fort longtemps. D'autre part, les Provençaux ont vécu, quasiment en même temps que les Italiens installés en Provence, une intégration culturelle et linguistique à l'ensemble français, un peu comme des "immigrés de l'intérieur". En moins d'un siècle, ils sont devenus effectivement français, et sont notamment passés d'un usage général de la langue provençale (à l'oral et dans la vie quotidienne, comme *il dialetto* en Italie), à un usage général du français qui a marginalisé leur langue d'origine (comme chez les immigrés).

L'italianité de la langue et de la culture provençales

Je resterai ici très schématique, me bornant à rappeler quelques données marquantes, faute de réécrire une Histoire et une ethnologie complètes de la Provence (sources en bibliographie).

La Provence, au sud-est de la France, est un pays méditerranéen et alpin, qui s'étend en gros de Montélimar et de Barcelonnette (au nord) jusqu'à la mer (au sud) et du Rhône (à l'ouest) jusqu'à la frontière italienne et à Nice (à l'est). Au départ peuplé par des Ligures (comme l'Italie du nord-ouest), elle a été hellénisée — en tout cas sur la côte — puis précocement et très profondément latinisée, à la fois par l'implantation de structures romaines (y compris la langue) et de populations venues de l'Italie d'alors. Elle fut donc la première "province" romaine au delà des Alpes, et c'est de ce nom (*provincia*, en latin) que lui vient son nom de *Prouvènço* (en provençal), *Provence* en français. Pline l'Ancien en disait déjà au Ier siècle : *"Plus qu'une province, c'est une autre Italie"*.

La Provence a été peu touchée par les influences celtiques (des Gaulois), moins, par exemple, que la plaine du Pô. De même, les influences germaniques dues aux invasions à la fin de l'Empire romain (dont Arles resta la dernière capitale) y ont été faibles. On y a conservé une langue romane, un mode vie méditerranéen et le droit écrit romain.

Sous des intitulés divers (royaume, marquisat, comté, etc.), la Provence est restée un état totalement indépendant jusqu'en 1486, date à laquelle, pour des raisons de succession, la couronne comtale (mais non la Provence) a été léguée aux rois de France. La "Constitution provençale", signée par le roi, protègera l'indépendance théorique de la Provence, et, dans les faits, plutôt son autonomie, jusqu'en 1790, date de son annexion par la France.

Différents aléas territoriaux ont continué à relier la Provence à l'Italie. Sous la dynastie aragonaise, les comtes de Provence régnaient également sur la Corse et la Sardaigne. Sous la dynastie suivante, angevine, ils étaient rois de Naples et de Sicile. En 1388, le pays niçois et la vallée de Barcelonnette sont détachés de la Provence pour être attachés au Piémont. En 1713, Barcelonnette revient à la Provence, et en 1860, le Comté de Nice est récupéré par la France, qui l'intègrera à la région provençale (avec la Corse, pendant un temps). Enfin, du moyen-âge jusqu'à 1790, une partie de la Provence (Avignon et le Comtat-Venaissin) devient possession du Pape, indépendante de la France, ce qui y attire une population et une forte influence italiennes. La Provence continue d'ailleurs à appartenir au Saint Empire, comme l'Italie, alors que la France, qui commence au Rhône et au Dauphiné, en est distincte et rivale.

Tout au long du moyen-âge, notre région est caractérisée par des structures municipales rappellant par certains aspects les "cités-états" italiennes, jalouses de leur identité et de leur autonomie locales (Marseille, Arles, Nice… jusqu'au moindre village, qui élit ses consuls).

Dans ces conditions géopolitiques et culturelles, il est normal que des contacts réguliers aient lieu entre les populations. Les marins et pêcheurs de la côte provençale croisent quotidiennement leurs voisins et rivaux génois, toscans, corses, voire napolitains. Les travailleurs agricoles saisonniers descendent des Alpes piémontaises pour les récoltes en basse Provence (pays riche) pendant que les bergers provençaux montent aux alpages d'été avec leurs troupeaux. Les colporteurs, les artisans, couvrent une zone qui englobe le Piémont, la Ligurie et la Provence. En outre, la Savoie, qui jouxte quasiment la Provence à travers Briançon et Barcelonnette, au nord, est restée piémontaise jusqu'en 1860 (comme Nice), ce qui accentuait la proximité géographique Piémont-Provence.

Ce qui leur facilite les contacts, ce sont des parlers suffisamment proches pour être intercompréhensibles. On parle des dialectes provençaux dans les vallées du Piémont méridional (d'où provient une part de l'immigration piémontaise majoritaire en Provence, cf. Bouvier 1988). La langue provençale et le génois se ressemblent. Et l'on comprend beaucoup mieux le piémontais, le corse, le toscan lorsque l'on parle provençal (et vice-versa) que lorsque l'on ne sait que le français. Par ces échanges linguistiques s'échange également un patrimoine populaire (chants, jeux…) et artistique, dont le fond est commun. D'ailleurs, le flux migratoire italien,

majoritairement piémontais, est en partie noyé dans le fort flux migratoire "interne" des montagnards de Haute-Provence vers la basse Provence aux cours des XIXe et XXe siècles.

Dans le domaine culturel, pour finir, on notera deux grands phénomènes. D'une part, la culture quotidienne provençale est très proche des modes de vie italiens. Le climat, les paysages, l'histoire conduisent à des structures d'habitat, des productions agricoles, des rythmes de vie similaires, qu'il s'agisse de la culture alpine et/ou méditerranéenne. L'alimentation provençale est classée par les anthropologues avec l'alimentation italienne, distincte de la française ([1]). D'autre part, l'Italie a toujours constitué une référence pour les artistes provençaux, au moins autant que le pôle parisien jusqu'au XIXe siècle. Dans la littérature (notamment de langue provençale), le pétrarquisme puis le "baroquisme", exerceront des influences fortes et de longue durée. Dans la peinture, il en va de même, avec par exemple l'école d'Avignon, ou l'habitude des artistes Provençaux d'aller se former en Italie (même chose en sculpture avec l'exemple célèbre de Pierre Puget). Réciproquement, c'est sous l'influence des Troubadours provençaux que Dante a écrit sa *Divine Comédie*, et sous celle du provençal Marcel Pagnol que le cinéma italien adoptera le néo-réalisme dans les années 1950 ([2])…

Bref, on le voit, et sans entrer dans de nombreux détails, la Provence est pétrie d'une certaine italianité originelle et historique. Elle est la plus italienne de toutes les régions françaises, d'autant plus entre le milieu du XIXe siècle, quand elle est encore éminemment provençale et que les premières grandes vagues d'exilés italiens s'y installent, et jusqu'à la deuxième guerre mondiale, époque charnière de sa francisation.

L'importance de la migration italienne en Provence

Je me fonderai ici sur les travaux de Milza, Temime, et Vegliante, qui font référence (voir bibilographie). Je ne peux que les confirmer en m'appuyant sur mon expérience personnelle de Provençal, né à Marseille en 1961, arrière-petit fils d'un immigré piémontais, dont la fille m'a transmis le provençal marseillais, des chants populaires italiens et un goût prononcé pour la *pasta asciutta…*

La Provence a été le but d'un flux migratoire italien pluriséculaire, saisonnier ou définitif, depuis fort longtemps (cf. *supra*). En 1851 déjà, 70% des nationaux "italiens" ([3]) vivant en France sont installés en Provence et dans les Alpes du Sud. Entre 1860 et 1914, l'immigration italienne se stabilise nettement dans les "grandes zones de colonisation du sud-est", pour reprendre l'expression significative de P. Milza. On notera que, parmi ces migrants, 80% viennent de la moitié nord de l'Italie, Toscane comprise, avec une majorité de Piémontais (30%). A Hyères (Var), les Italiens naturalisés entre 1887 et 1914 sont *"dans l'immense majorité des cas"*

originaires du Piémont et de Ligurie ; après 1914-18 arrivent des Toscans et des Napolitains (Roux, 1970, p. 59). A Gardanne (cité minière), 39% des habitants sont de nationalité étrangère en 1921, 53% en 1931, dont la moitié de nationalité italienne (Bouvier, 1988, 296).

En 1920 les Italiens constituent, en quantité, le premier flux migratoire de France, qui reste leur premier pays cible, avant même les Etats-Unis. Or, en 1926, 53% des nationaux italiens sont installés dans le sud de la France (de la Gascogne à la Provence), et, parmi eux, les deux tiers dans les trois principaux départements provençaux (Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var), qui sont donc les départements les plus "italianisés" de toute la France ([4]). Cela représente au bas mot 300.000 personnes, soit près de 20% de la population.

L'un des exemples les plus marquant est Marseille, principale ville de Provence, port d'accueil ouvert de longue date sur la Méditerranée et sur l'Orient. Entre 1870 et 1930, un quart de la population a été, en permanence, de nationalité italienne. Ils y représentaient à eux seuls 80% des "étrangers" ([5]).

Si l'on ajoute à ces chiffres les nombreuses "naturalisations" (comme on disait à l'époque) rapidement réalisées par les migrants et par leurs enfants, qui n'entrent plus dans ces statistiques puisqu'ils sont alors de nationalité française, on peut estimer à au moins un tiers la population provençale d'origine italienne proche (à une ou deux générations en arrière). On atteint probablement près de la moitié en remontant plus loin et dans certaines zones de forte concentration, comme Marseille, ou dans certains corps de métier (bâtiment, ouvriers agricoles, bûcherons…). Il suffit d'ouvrir l'annuaire téléphonique de Marseille aujourd'hui pour y constater la proportion très élevée de noms d'origine italienne (au delà des noms corses souvent toscanisés, des noms provençaux peu francisés comme *Amoretti*, et des noms italiens francisés).

On a remarqué que, lors de leur implantation en Provence, les Italiens ont souvent reconstitué les groupes d'appartenance régionale caractéristiques de l'Italie. Ainsi, à Marseille, les "Napolitains" (en fait les Italiens du sud) se sont regroupés dans la vieille ville avec les Corses (quartier Saint-Jean, près du Vieux-Port). A Noves, village proche d'Avignon dont nous reparlerons plus bas, les Toscans se sont installés dans le centre, alors que les Piémontais se sont rassemblés dans un hameau séparé.

Le dernier flux d'Italiens datent de 1960-63, lors de leur départ de la Tunisie française devenue indépendante. Plus de 50% d'entre eux ont préféré s'installer en France plutôt qu'en Italie (cf. Salmieri 1995), dont beaucoup sur la côte méditerranéenne. Ces Italiens, auxquels il faut ajouter de nombreux italiens d'origine naturalisés français en Tunisie et en Algérie, étaient pour la plupart des Italiens du sud, parlant sicilien ou napolitain, mais déjà francisés en 1960.

Globalement, on va d'ailleurs le constater par l'observation de leur intégration linguistique, l'immigration italienne en Provence s'est plutôt bien passée, sans heurts majeurs, avec une adoption locale rapide et réussie, malgré l'importance quantitative des flux. Ainsi, lors de ses travaux récents sur l'identité locale dans un village varois du pays d'Aix (Pourrières), B. Langhans note : "Dans les bouches des Pourriérois d'origine, *étranger* renvoie aux nouveaux habitants du village, pour la plupart issus d'Aix, de Toulon ou de Marseille (…). Ces nouveaux venus ont conservé leur mode de vie urbain. La "Pourriéroise" n'emploie jamais *étranger* pour les nombreux immigrés piémontais du début de ce siècle qui se sont intégrés au milieu paysan" ([6]).

Certes, on a pu constater quelques marques de distance prises par les Provençaux "déjà là" (formulation qui me paraît préférable à un *de souche* aussi douteux sur le plan idéologique que sur le plan des réalités qu'il prétendrait désigner dans un creuset comme la Provence). Les Provençaux ont longtemps désigné les Italiens en général et les Piémontais en particulier du sobriquet dépréciatif *bàbi*, qui signifie "crapaud" en provençal. Mais celui des Génois n'était pas péjoratif (*bachin*, d'origine obscure) et celui des Provençaux de la montagne n'était pas flatteur (*gavouot*, "goitreux"). Cela tient donc plutôt des rapports habituels de voisinage et de campanilisme.

On a toutefois des témoignages plus graves d'une certaine xénophobie chez les élites marseillaises. L'écrivain marseillais André Suarès, pourtant lui-même issu d'une famille juive immigrée, a ainsi publié en 1931 *Marsiho* (nom de Marseille en provençal). Il y fait une description assez noire de la ville, ouvrière et populaire, en tenant des propos méprisant contre les *"Corses, Piémontais, Napolitains"* qui auraient détruit de beaux lieux de la ville, *"les bâtards de la Louve"* et *"les I et les O du municipe (…) et toute cette fange en O, I, A (…) qui les porte à l'hôtel de ville"* ([7]). On sait aussi qu'il y eut, dans la région languedocienne voisine, au Grau-du-Roi, en 1894, une véritable "ratonnade" contre les Italiens. Mais ce sont là des faits ponctuels, manipulés par certaines idéologies politiques qui séviçaient hélas déjà à l'époque, comme elles ont sévi plus tard contre l'immigration maghrébine. Ces faits avaient une ampleur bien moindre que la xénophonie anti-maghrébine qui se développera après les années 1960 et ne reflètent donc pas, loin de là, l'attitude majoritaire des Provençaux et les relations Provençaux-Italiens à l'époque.

L'intégration linguistique des Italiens

Je m'appuierai notamment, pour cette partie, sur les nombreux témoignages que j'ai recueillis dans mon entourage et sur diverses études, dont celle récemment publiée par P. Pasquini (voir bibliographie), portant

sur les immigrants italiens de Noves, village des Bouches-du-Rhône proche d'Avignon ([8]).

Les Italiens, en arrivant en Provence au XIXe siècle et jusqu'à 1950, trouvent sur place une situation sociolinguistique proche de celle de leurs contrées d'origine. Ils parlent tous, même les Toscans, un *dialetto* local et régional, qui peut s'avérer constituer de fait une véritable langue distincte de l'italien (comme c'est le cas pour le piémontais). Ce *dialetto* est quantitativement dominant : rares sont les Italiens qui parlent aussi l'italien officiel à cette époque, langue de toute façon réservée à l'écrit et aux discours formels. Mais il est qualitativement infériorisé, considéré comme une variété populaire orale, un vernaculaire comparable à ce qu'on appelle "patois" en France. La situation est similaire en Provence, où le provençal est la langue quotidienne, en ville jusque vers 1920-30 et à la campagne jusqu'à la seconde guerre mondiale ([9]). Ceci à deux différences près :

-le provençal est alors parallèlement en pleine gloire littéraire et conserve, au moins sous son usage écrit, un statut de "langue" (F. Mistral obtient le prix Nobel de littérature en 1904 pour son œuvre entièrement écrite en provençal) ([10]) ;

-la France jacobine est (paradoxalement) en pleine "chasse au patois" et refuse officiellement le bilinguisme, alors que l'Italie reste et restera un pays plus ouvert à ce bilinguisme qui permet la complémentarité entre un vernaculaire local et un véhiculaire national.

Mais, de fait, ces deux particularités propres à la situation du provençal en France s'annulent réciproquement à l'époque. La situation linguistique concrète, finalement, est très comparable de celle de l'Italie.

Comme le rappelle P. Pasquini, pour les immigrés italiens, *"la première confrontation entre parlers s'est donc faite entre dialecte italien et provençal…"* (2000b, p. 106). Or, ces parlers restaient relativement proches, tant sur le plan strictement linguistique (provençal/parlers d'Italie du nord), que sociolinguistique (utiliser un "dialecte local" était normal pour tous) ou que plus largement culturel (proximité déjà signalée). Il était plus facile aux Italiens d'apprendre le provençal que le français.

L'une des premières conséquences, et des plus importantes, de cette rencontre entre Italiens locuteurs de leurs "dialectes" et Provençaux locuteurs du leur, a été un mixage de langue, facilité par leurs ressemblances.

Les Provençaux ont très vite appris à italianiser leur provençal pour le rendre plus directement accessible à leurs nouveaux voisins. On trouve de bons exemples de ce provençal italianisé dans plusieurs films provençaux datant des années 1940 (*Manon des Sources, Le Boulanger de Valorgues*). Pierre Pasquini rapporte que dans l'entre-deux-guerre, alors que le français s'impose de plus en plus en France, et l'italien de même en Italie, ce dernier devient une

"langue de référence de la communauté immigrée, suffisamment puissante pour que des Français (…) l'apprennent et l'utilisent et pour que (…) les Piémontais en particulier regrettent de ne pas parler ce qu'ils considèrent le 'vrai' italien" (Pasquini, 2000a, p. 305).

De même, Bouvier signale que :

"L'italien, C. Raugido l'a appris à l'école, comme une langue étrangère, mais en fait il l'a très peu parlé. Il l'a surtout chanté" (Bouvier, 1988, p. 299).

Et une étude concernant une immigration italienne plus récente, dans la région de Grenoble (non provençale, faut-il le préciser ?), confirme ce mouvement :

"L'italien devient, tout comme le français, langue du pays d'accueil, médium de communication entre les différentes communautés dialectophones qui sont amenées à se rencontrer (…)" (Billiez *et alii*, 2002, p. 71).

Du coup, j'y reviendrai, de nombreux emprunts à l'italien — ou à d'autres variétés italiennes — sont réalisés en provençal et passeront dans le français provençalisé que les Provençaux sont en train de se mettre à pratiquer.

Les Italiens, de leur côté, apprennent évidemment le provençal, langue de la vie quotidienne et du travail. Dans le Var, département agricole (olives, vignes, fleurs, etc.), les enquêtes de P. Roux l'amènent à conclure :

"un fait très important mérite d'être noté, valable pour tout le Var (et peut-être pour toute la Provence) : (…) avant 1914 ou même 1930, les Italiens arrivant dans la région (…) apprenaient en même temps le dialecte local et le français ; pour beaucoup même (d'origine surtout piémontaise) le provençal était un intermédiaire quasi obligatoire pour arriver au français. Tous les ordres ou conseils pour le travail étaient d'ailleurs donnés en dialecte [provençal] (…)" (Roux, 1970, p. 58-59).

A l'inverse, les Italiens arrivés d'Afrique du nord dans les années 1960, qui parlaient déjà français et ont connu une Provence alors largement francisée (quoiqu'encore largement provençalophone), n'ont pas ou peu appris le provençal, phénomène qui les distinguait de l'Italien provençalophone habituel (cf. P. Roux, 1970, p. 59 pour le Var). Cela confirme les modalités d'intégration linguistique régionale des "migrants directs" précédents.

De fait, comme tous les bilingues et notamment les bilingues fonctionnels vivant en situation plurilingue et ayant acquis les langues de façon spontanée, les Italiens ont alors créé un parler mixte fait d'italien (dialectal) ou de dialecte local (par ex. piémontais) et de provençal,

auxquels ils ont ajouté du français à partir des années 1940-50. On en trouve de bons exemples chez les informateurs toscans de P. Pasquini (mais tous les Provençaux, d'origine italienne ou non, en connaissent des témoignages et des anecdotes) :

"So arrivato, so arrivé, so parti en venti nòu, mill novecento venti nòu. Se sian marida ici, à Noves. Je travaillais en Camargue dans les roubino. Après sono ana dans les salines fa le sel. Après siéu vengu ici à Noves. Siéu resta tout lou tèms là (…)" (2000b, p. 117).

[le provençal est souligné par moi ([11]), le français et l'italien seront identifiés par le lecteur, sachant que plusieurs mots peuvent relever de différentes langues en même temps, comme *parti* (provençal et français), *fa* (provençal et italien)]

Pasquini signale également que ses informateurs ont, par exemple, du mal à distinguer le piémontais du provençal (2000b, p. 71), fondus en un seul "répertoire linguistique" ([12]), ou pensent parler italien en employant *"un très bon exemple de parler mixte dans lequel le provençal est prédominant"* (*ibid.*, p. 141).

Même témoignage chez Bouvier (1988, p. 299-300, corpus p. 305-306), sauf que le parler d'origine de l'informateur est déjà de type provençal (alpin, d'Italie), et donc que *"sa performance linguistique est en fait axée sur le provençal et le français"* (p. 299). Son provençal, d'abord resté proche de son origine (il migre de façon saisonnière en Haute-Provence), passe sous l'influence dominante du provençal méridional, plus prestigieux, lors de sa migration définitive à Hyères et Gardanne.

Mon propre arrière-grand-père, né en 1877 à Casale-Monferrato (Piémont) parlait un peu le piémontais, le niçois (première migration lorsqu'il était enfant), principalement le provençal marseillais (migration définitive) "avec l'accent niçois" disait ma grand-mère, et un peu français, qu'il écrivait mieux qu'il ne le parlait.

Les Italiens passent ainsi massivement au provençal, et non au français, ou pas uniquement au français, ce qui leur permet non seulement une intégration plus efficace dans l'environnement social de proximité, mais également, j'y reviendrai, la préservation d'une identité méditerranéenne et italique spécifique par rapport à l'ensemble français. Ce que Pasquini présente comme l'archétype de la famille novaise montre bien que le référent linguistique identitaire vers lequel revient la fameuse "troisième génération" n'est pas le dialecte toscan, ni même l'italien standard, mais le provençal, la langue régionale marginalisée par l'intégration de la Provence à la France (comme est marginalisée la langue d'origine des immigrés dans leur propre intégration simultanée). On a là une preuve éclatante de l'intégration des migrants dans la communauté provençale, au point même que l'on y retrouve la répartition habituelle des sexes dans le rapport récent des Provençaux ("déjà là") à la langue provençale :

"Parents (nés en 1914 en Italie) : italien (toscan) puis provençal puis français ; fils (né en 1939) : italien (?), provençal, puis français à l'école ; fille (née en 1951) : français, italien à l'école ; petit-fils (né vers 1970) : français, puis provençal à l'association culturelle" (Pasquini, 2000b, p. 161).

Du coup, les Italiens d'origine ont apporté un dynamisme démographique puissant aux pratiques du provençal, alors même que la langue régionale subissait la politique monolingue et centraliste française qui provoquait son recul. Après le franchissement du seuil négatif qui, vers 1960-70, a marqué la minoration qualitative mais surtout quantitative du provençal, et même encore aujourd'hui, les Italiens d'origine, Provençaux d'adoption, constituent l'un des bastions tenaces de provençalophones ([13]). Au rapport affectif à leur langue d'intégration locale s'ajoutent, chez ces locuteurs :

-d'une part, leur catégorie socio-professionnelle dominante (ouvriers et agriculteurs retraités),

-d'autre part, l'habitude culturelle héritée de l'Italie de pratiquer un *dialetto* en plus de la langue officielle.

Ils sont venus, d'une certaine façon, renforcer la classe populaire provençale et aussi, non seulement la présence effective d'un plurilinguisme, mais au fond un regard positif sur le plurilinguisme.

L'italianité renforcée de la culture provençale

Du point de vue de la communauté d'accueil, l'impact de l'immigration italienne a donc été, notamment, un renforcement de la spécificité de l'identité culturelle régionale, aujourd'hui encore fortement affirmée.

Sur le plan linguistique, tout d'abord, on a vu le rôle joué par les Provençaux d'origine italienne dans la dynamisation et le maintien des pratiques de la langue provençale, élément majeur de l'identité culturelle. Davantage encore, leur rôle est perceptible dans une certaine italianisation du provençal, par exemple en termes d'emprunts lexicaux, phénomène bien sûr déjà présent depuis très longtemps, mais renforcé. Ces emprunts sont, pour certains, passés en français régional, voire ont été directement emprunté dans la variété locale (provençalisée) du français parlé. Par exemple, dans un récent corpus bilingue (provençal/français) et représentatif d'expressions familières marseillaises et provençales que j'ai étudié ([14]), on trouve une dizaine d'expressions italiennes, toujours dites aujourd'hui "en italien" (adapté) pour quelques unes :

-*Aspetta una minutta* (prononcé "achpetta", courant à Marseille)

-*Avoir la chcoumougne* (dérivé du napolitain *scumunicate*, courant sur toute la Provence côtière)

-*Être santi-belli* (doublon de l'expression provençale *être santon*, "être apathique", courant partout en Provence)

-*Facho d'ente !* (immitation de *accidente !* en Provence Côtière sur le modèle du juron provençal *facho de coun !*, où *facho* est d'ailleurs un emprunt à l'italien *faccia*)

-*Mettre le ouaï* (mettre le bazar, à Marseille, emprunt de *guai*, avec prononciation corse ou d'Italie du sud)

-*Va fancoulo* (connu partout, qui se passe de commentaire !).

L'italianité du provençal en ressort affirmée également dans les représentations. En Provence orientale, vers Fréjus, Draguignan ou Grasse, il n'est pas rare que des locuteurs considèrent que ce qu'ils parlent est une sorte de "mélange de provençal, d'italien et de génois" (divers témoignages dans Roux, 1970 et dans Bouvier & Martel, 1998).

De fait, l'italien — ou diverses variétés linguistiques italiennes — est aujourd'hui encore très présent dans tout corpus de textes identitaires provençaux. Ainsi, dans un corpus presque exhaustif de disques de chansons *en provençal* parus entre 1989 et 1999, l'italien était malgré tout présent dans 5% des disques, le piémontais dans 2,7%, soit un total de près de 8% (avec en outre 2,7% de corse) ([15]). Il s'agit par exemple de chansons traditionnelles, dont plusieurs ont été adoptées en Provence, voire traduites (par exemple *Bella ciao* en niçois ou en provençal). On retrouve un peu d'italien (une chanson entière) aux côtés du français régional (très majoritaire), d'un peu de corse, d'arabe maghrébin et de provençal, dans le disque *Basilic Instinct* (1998) du groupe marseillais "Quartier Nord", groupe "alternatif" qui puise son inspiration dans la culture populaire des quartiers pauvres du nord de Marseille. Il y a d'ailleurs à Marseille une radio FM qui diffuse *en italien* (avec alternances régulières de français), alors que d'autres radios comparables (celles, par exemple, des communautés juive ou maghrébine) ne diffusent qu'en français.

De IAM (groupe de rap marseillais) aux écrivains des "nouveaux polars marseillais" (Izzo, Carrese), on trouve de nombreux artistes et intellectuels d'origine italienne attachés à l'identité culturelle marseillaise et méridionale.

Sur le plan plus largement culturel, la présences des Italiens d'origine a joué un rôle probable de renforcement de pratiques provençales à valeur identitaire, comme les joutes oratoires publiques, l'exaltation de la virilité, une conduite automobile "sportive" (!), une alimentation italo-méditerranéenne (en plus du "déjà là", sont devenus provençaux *la pollenta, l'osso bucco, la bagna cauda, le risotto*, etc.)… En 1996, la société Panzani (dont les silos sont sur le port de Marseille) a réalisé une campagne publicitaire centrée sur le personnage de "Don Patillo" (sosie de Don Camillo, prêtre italien joué par l'acteur marseillais Fernandel dans une série de films célèbres). En Provence, le slogan (en français à l'origine) a été remplacé par un slogan en provençal : *Diéu saup que soun bono* ([16]).

Ce slogan fait écho à des vers célèbres de F. Mistral, dans un poème au ton assez revendicatif où il vante la Provence ([17]). Et le simple fait de vanter, en provençal, des pâtes réputées italiennes (mais tout autant provençales) pour une marque au nom italien, par le biais d'un personnage provençalo-italien, montre bien à quel point l'identité culturelle provençale est perçue comme le résultat d'une osmose avec une culture italienne. Et, sur des choix de ce type, on peut confiance aux publicistes et à leurs études de marché !

Dans le domaine du sport, les Italiens sont à l'origine de nombreuses sociétés cyclistes (on n'oubliera pas que le *Giro d'Italia* a été créé avant le *Tour de France*). Les travaux de l'ethnologue Christian Bromberger ont montré que l'*Olympique de Marseille* (OM), l'équipe de football de Marseille, qui joue un rôle identitaire de premier plan dans toute la région, fonctionne, en termes de "supporters", comme une équipe italienne et non comme les autres équipes françaises ([18]). Le grafitti *Forza OM* ("allez l'OM", en italien) se rencontre régulièrement sur les murs de la région. Son "ennemi" fondamental est d'ailleurs l'équipe de Paris (le PSG), et j'ai vu, lors d'un match Milan-PSG en 1997, des Provençaux prendre partie pour Milan, perçu comme moins "étranger" que Paris. La capitale française constitue en effet le pôle négatif contre lequel se positionne classiquement l'identité régionale (c'est-à-dire, tout de même, contre l'un des emblèmes premiers de l'identité française). Diverses enquêtes ont récemment montré que les Marseillais de toutes origines ressentent avant tout une identité locale ([19]), et déclarent leur ville "méditerranéenne", secondairement "provençale", et que l'adjectif "française" n'y est associé que beaucoup plus rarement, avec des taux parfois inférieurs à "pas française" ([20]).

Dernier exemple, il est probable que l'influence italienne ait largement contribué à développer chez les Provençaux, et surtout chez les Marseillais, un goût prononcé pour l'opéra. Marseille et Avignon sont sans doute les seules villes de France où l'opéra a été, entre 1850 et 1960, un spectacle attirant massivement les classes populaires (et pas uniquement les élites). Jusque vers 1960, les Marseillais du petit peuple faisaient la queue une journée entière, les membres d'une famille se relayant, pour avoir des places à l'opéra (les places à tarif bas étant en nombre limité et seules accessibles pour eux).

D'ailleurs, la phase d'occupation de la Provence par les troupes de Mussolini entre 1941 et 1943 a aussi laissé de "bons" souvenirs aux Provençaux, qui évoquent une "occupation" bonhomme et une fraternisation facile avec leurs voisins et cousins italiens (facilitée par les Italiens déjà là). On en trouve plusieurs échos dans la littérature de langue provençale ([21]).

On peut donc dire que l'italianité est un des éléments symboliques d'une identité culturelle régionale affirmée comme "du sud", notamment dans le

cadre d'une distinction contrastive avec une identité "typiquement" française, perçue comme septentrionale et surtout parisienne. Du coup, l'intégration des migrants italiens en Provence, favorisée par cette italianité, l'a renforcée elle-même dans les pratiques et les symboliques locales et régionales. A tel point qu'un guide alphabétique récent sur la Provence, de bonne vulgarisation et écrit par un historien et un ethnologue sérieux et compétents, comporte une entrée "Italie", qui explique que *"la Provence est très liée à l'Italie, formant presque une zone intermédiaire entre cette dernière et la France"* et n'oublie de signaler le rôle des migrations italiennes ([22]). On y trouve également un encadré intitulé *"Prospérité : entre Paris et l'Italie"* (p. 93).

Conclusion : des identités croisées et réaffirmées

Nous sommes partis de deux questions en miroir :

-a) *quel impact a eu l'identité culturelle provençale sur l'identité culturelle des Italiens au cours de leur émigration/intégration en Provence ?*
-b) *quel impact a eu l'immigration/intégration des Italiens sur l'identité culturelle régionale (provençale) ?*

A la première, on peut répondre que l'identité régionale, parce que proche parente des identités culturelles d'origines des migrants italiens, a permis une intégration rapide et fluide, qui n'a pas provoqué une déstructuration identitaire profonde des immigrants (une *enculturation* sans réelle *déculturation*). Ceux-ci ont pu en effet conserver, en devenant Français, des traits majeurs de leur identité d'origine à travers l'identité provençale acquise. Ils ont pu y redéployer et réinvestir des éléments structurants de ces identités d'origine. En outre, le fait d'entrer dans une langue et une culturelle régionales "de proximité", non normatives, est probablement plus aisé que de s'intégrer dans une identité culturelle étatique et institutionnalisée, pour ne pas dire "sacralisée". La culture régionale voisine a bien rempli sa fonction d'intermédiaire, de pont, entre Italie et France, en facilitant le "vivre ensemble" des classes populaires.

A la seconde, on peut répondre que l'identité régionale a largement bénéficié des apports restructurants des immigrés italiens, à une époque où le particularisme latino-méditerranéen des Provençaux était estimé suspect par le pouvoir central. Il était donc combattu par le centralisme français, tant sur le plan de la langue provençale (pour y substituer une français exclusif) que d'autres pratiques culturelles, légitimes ou discutables (par exemple les courses de taureaux, le droit d'aînesse, les affiliations claniques…). L'immigration italienne a ainsi réinjecté une bonne dose d'italianité dans la culture régionale en cours de francisation, tout comme elle a apporté une masse de nouveaux locuteurs du provençal. Du coup, elle est devenu l'un des emblèmes de cette identité. Belle réussite,

qui a contribué à affirmer le concept de "creuset provençal", terre traditionnelle d'immigration et de plurilinguisme.

Aujourd'hui encore, d'ailleurs, l'immigration se passe mieux (ou moins mal) à Marseille qu'à Lyon ou à Paris, même si, hélas, l'intégration est plus difficile pour les Comoriens et les Maghrébins qu'elle ne l'a été pour les Grecs, les Arméniens et les Italiens. Les Maghrébins sont des Méditerranéens plurilingues, eux aussi, et ils contribuent à leur tour à pérenniser la "méditerranéité" de la Provence. Il y a probablement une piste à creuser pour faciliter cette intégration.

Les phénomènes d'immigration peuvent donc être envisagés d'une toute autre façon, à condition qu'on les observe au plus près du terrain, en prenant en compte les pratiques et les identités linguistiques et culturelles locales, et pas uniquement des identités nationales parfois relativement abstraites. Quand un Piémontais migre vers la Provence, ce n'est pas du tout la même chose qu'un Sicilien qui migre vers la Lorraine. Et pourtant, c'est à chaque fois un Italien qui migre vers la France.

Bibliographie

(NB : les textes exclusivement cités en note ne sont pas repris ici)

Bettoni, C., 1993, "Italiano fuori d'Italia", dans Sobrero, A. (Dir.), *Introduzione all'italiano contemporaneo. La variazione e gli usi*, Roma, Laterza, p. 411-460.

Billiez, J., *et alii*, 2002, "Représentations sociales, pratiques langagières et questions identitaires chez des sujets plurilingues" dans Castellotti, V. & Robillard D. de., (éd.), *France, pays de contacts de langues*, *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* n° 28 3-4, p. 59-78.

Blanchet, Ph., 1992, *Le provençal, essai de description sociolinguistique et différentielle*, Institut de Linguistique de Louvain, Peeters.

Blanchet, Ph., 1999, *Parlons provençal !, langue et culture*, Paris, l'Harmattan.

Blanchet, Ph., 2000, *Linguistique de terrain, méthode et théorie (une approche ethno-sociolinguistique)*, Presses Universitaires de Rennes.

Blanchet, Ph., 2002, *La Métaphore de l'aïoli. Langues et identités en Provence aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan.

Bouvier, J.-C., 1988, "L'intégration linguistique des Piémontais en Provence : l'exemple de César Raugido", dans *Migrazioni attraverso le Alpi occidentali*, Torino, Regione Piemonte, p. 295-309, repris dans Bouvier, J.-C., 2003, *Espaces du langage*, Aix, Presses de l'Université de Provence, p. 295-308 (les citations proviennent de cette édition).

Bouvier, J.-C. et Martel, C., 1998, "Pratiques et représentations de la langue d'oc en Provence" : le 'vrai provençal' et les autres", dans Gourc, J. et Pic, F., *Actes du Ve congrès international de l'A. I. E. O.*, Pau, p. 701-715.

Eloy, J.-M., 2003, "Immigrations et langue régionale: les acteurs du contact des langues, dans Billiez, J. & Rispail, M. (éd.), *Contacts de langues*. Paris, L'Harmattan, p. 111-126.

Milza, P., (Dir.), 1986, *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, Ecole française de Rome.

Pasquini., P., 2000a, "Le bilinguisme problématique des immigrés italiens", dans I. Félici (éd.), *Bilinguisme : enrichissements et conflits*, Paris, Champion, p. 303-313.

Pasquini., P., 2000b, *Des immigrés au croisement des langues*, Le Canet, El Trabucaire.

Reyre, C., 1997, *Pratiques et représentations de la langue d'oc en Provence*, mémoire de DEA (dir. J.-C. Bouvier) université de Provence.

Roux, P., *Etude sur le parler de Fréjus et de sa proche région*, Thèse (Sorbonne-Paris IV), 1970.

Salmieri, A., 1995, *La Quarta Italia*, Paris : CIRCE-Université de Paris III.

Sportiello, A., 1983, *La mémoire collective d'une immigration : le cas des pêcheurs napolitains du Vieux-Port de Marseille*, Thèse de 3e cycle, Université de Provence.

Temime, E., 1986, "Les Italiens dans la région marseillaise pendant l'entre-deux-guerres", dans Milza, P., (Dir.), *op. cit.*, p. 547-575.

Temime, E., (Dir.), 1991, *Histoire des migrations à Marseille*, Aix, Edisu, 4 volumes.

Vegliante, J.-Ch., 1986, "Pour une étude de la langue des Italiens en France", dans Milza, P., (Dir.), *op. cit.*, p. 111-139.

Vegliante, J.-Ch., 1986, *Gli Italiani all'estero, dati introduttivi*, Paris, CIRCE/Sorbonne Nouvelle.

---

[1]. Cf. P. Farb & G. Armelagos, *Anthropologie des coutumes alimentaires*, Paris, Denoël, 1985 et Ph. Blanchet et C. Favrat, *Dictionnaire de la cuisine de Provence*, Paris, Bonneton, 1994.

[2]. Le succès du cinéma provençal en France dans les années 1930-1960 et la perception générale d'une certaine "italianité" des Provençaux ont fait que, outre des films provençalo-italiens où Fernandel côtoie Totò et joue un curé italien (*Don Camillo*), les films italiens étaient à l'époque doublés en français par des voix ayant l'accent provençal.

[3]. On excusera les guillemets, qui rappellent que l'état italien uni et la nationalité qui en découle n'existaient pas encore.

[4]. Seuls Paris peut rivaliser à cet égard avec les Bouches-du-Rhône (premier rang, en chiffres bruts) et la Lorraine avec le Var (deuxième rang, en chiffres bruts). L'absence dans ces départements septentrionaux du phénomène de

restructuration identitaire que l'on observe en Provence prouve bien, par défaut, que la culture provençale a constitué pour les migrants italiens un creuset spécifique et bénéfique bénéficiant de la "langue voisine".

[5]. Ces guillemets indiquent que les Italiens ne sont pas vraiment des "étrangers" à Marseille, non seulement pour les raisons de proximité évoquées plus haut, mais parce qu'avec une telle proportion d'Italiens déjà là, Marseille était déjà devenue cité italienne.

[6] Langhans, Britta, "Positionnement énonciatifs et corpus oraux", dans *Langage et Société* n° 76, 1996, 43-74, ici p. 51.

[7]. Réédition Jeanne Laffitte, Marseille, 1998, p. 32, 36, 156… On notera au passage que le nom authentique de Marseille, en provençal, et que Suarès choisit pour titre, se termine pourtant en O… !

[8]. C'est de ce village qu'était originaire la célèbre *Laure de Noves* qu'a chanté Pétrarque, symbole de la continuité des contacts en Provençaux et Italiens au fil des siècles…

[9]. Au delà de nombreux indicateurs que l'on trouvera dans mes ouvrages (Blanchet 1992, 1999 et 2002), les témoignages d'immigrés italiens rapportés par Pasquini le confirment : *"même à l'école on parlait provençal, on parlait français que quand on lisait ; dans le village, personne ne parlait français [vers 1910] (…) [en 1931] à Noves, on parlait le patois et pas le français (…) [vers 1951] les vieux agriculteurs parlaient provençal, mon beau-père parle provençal, et mon mari lui répond en français"* (Pasquini, 2000b, p. 106-107).

[10]. Sauf peut-être pour le vénitien ou le piémontais, qui connaissent ou ont connu des usages littéraires remarqués.

[11]. Et j'en rétablis l'orthographe moderne que P. Pasquini n'emploie pas pour transcrire l'oralité de ses informateurs.

[12]. Pour les notions de sociolinguistique et l'approche du bilinguisme, voir Blanchet 2000 en bibliographie.

[13]. On estime à 250.000 le nombre de locuteurs réguliers du provençal aujourd'hui, à 500.000 le total des locuteurs actifs (occasionnels compris), auxquels on ajoute 500.000 locuteurs dits "passifs" ou "potentiels" (qui comprennent la langue mais ne la parlent pas), le tout sur une population de plus de 4 millions, dont la moitié née ou installée dans la région avant 1970 (voir Blancheet 1992, 1999 et 2002).

[14]. Blanchet, Ph. *Zou boulégan ! Expressions familières de Marseille et de Provence*, Paris, Bonneton, 2000.

[15]. Blanchet, Ph., "La chanson d'aujourd'hui en langue provençale : formes et fonctions des productions publiques", dans *Chanson en Provence*, Berre, *L'Astrado*, 1999, p. 126-173.

[16]. "Dieu sait qu'elles sont bonnes". Sur le type de l'italo-provençal au cinéma, voir note 2 ci-dessus.

[17]. Le poème s'intitule *"Au pople nostre"* ("à notre peuple") et a été publié dans le dernier recueil de Mistral, en 1914, *Lis Oulivado* ("la récolte des olives"). Les quatre derniers vers sont : *Fose ti cantoun, refose / Parlo fièr toun prouvençau / Qu'entre mar, Durènço e Rose / Fai bon viéure, Diéu lou saup* ("Creuse ta Terre au plus profond / Parle fièrement ton provençal / Car entre mer, Durance et Rhône / Il fait bon vivre, Dieu le sait").

[18]. Bromberger, Ch., *Le match de football*, Paris, MSH, 1995.

[19]. D'après les enquêtes de Cesari et *alii* (2001), près de 95% des jeunes Marseillais "d'origine française" ou "algérienne" se déclarent Marseillais plus que Français. Cf. Cesari, J, Moreau, A et Schleyer, A, 2001, *Plus marseillais que moi, tu meurs ! Migrations, identités et territoires à Marseille*, Paris, L'Harmattan.

[20]. L'enquête de Gasquet-Cyrus (1997) montre que les Marseillais déclarent leur ville "méditerranéenne" (85%), puis "provençale" (73%), mais seulement 30% la déclarent "française" contre 35% "pas française" (sur le plan de l'identité culturelle). Cf. Gasquet-Cyrus, M., 1997, *Marseille, les voix de l'unité*, mémoire de DEA, université de Provence, inédit.

[21]. Par exemple dans Bernard Blua, *L'itineràri d'Antòni Santin*, Marseille, Parlaren 1988.

[22]. Picon, B., et Venture, R., *L'ABCdaire de la Provence*, Paris, Flammarion, 2000 (ici p. 68).

Lou Rose de l'abbé Moutier (1831-1903)

Tandis que Frédéric Mistral donnait à *La Nouvelle Revue* les premières livraisons du *Pouèmo dóu Rose*, en 1896, un autre grand poème en langue d'oc sur le Rhône paraissait dans la Drôme, en dialecte dauphinois : *Lou Rose, pouème Daufinen*, de Louis Moutier[1]. Coïncidence ? Les deux textes n'entrèrent pas en concurrence, ni aux yeux de leurs auteurs, ni aux yeux des lecteurs, et le félibre drômois s'attendait à ce que son *Rhône* reçût moins d'hommages que celui du maître de Maillane. Mais en 1997, un colloque tenu au château des Adhémar, à Montélimar, rendit enfin honneur à son œuvre, pour le moins intéressante[2]. Nous proposons ici à la curiosité des lecteurs qui n'auraient pas eu l'opportunité d'avoir entre les mains l'un ou l'autre de ces ouvrages, un simple parcours du *Rose* de Moutier, en espérant qu'elle saura susciter l'envie de recourir au texte original.

L'abbé Louis Auguste Moutier appartenait à la génération de Mistral. Né le 15 février 1831 à Loriol, dans la Drôme, il entra au petit séminaire de Valence à l'âge de vingt et un ans, et fut ordonné prêtre en 1857. Il accomplit son ministère dans plusieurs villages du département de la Drôme, et notamment à Etoile, dont il fut le curé pendant dix-sept ans, jusqu'à sa mort en 1903. Félibre, et sincère admirateur de Mistral, fondateur de *L'Escolo Dóufinalo dóu Felibrige* en 1879, l'abbé Moutier se tint néanmoins relativement à l'écart des activités et des doctrines du Félibrige, souhaitant conserver les spécificités du dialecte dauphinois dans son propre système orthographique[3]. Il consacra une grande partie de sa vie à l'élaboration d'un dictionnaire dauphinois, qui resta inédit.

Dans l'œuvre d'une vie tout entière consacrée à la défense de la langue dauphinoise, *Lou Rose* en apportait l'illustration sous la forme d'un poème historique de plus de deux mille vers. Il constitue l'œuvre littéraire majeure de Louis Moutier, qui jusqu'alors n'avait publié que de petites pièces, poèmes ou nouvelles, dans diverses revues locales. Mais cette œuvre littéraire prolonge et accomplit le travail linguistique du curé de l'Etoile, et le rappelle par la présence d'un glossaire, édité à la fin du volume, ainsi que par les nombreux commentaires linguistiques ou étymologiques qu'elle contient.

Lou Rose, que l'on peut aussi qualifier de poème lyrique (*Te chantou donc bèu Rose,* v. 17), est composé de sept chants en alexandrins, dans lesquels sont insérés de temps à autre des poèmes publiés antérieurement, repérables par leur métrique différente. Il s'agit d'une véritable somme, une encyclopédie du Rhône, où l'auteur a voulu tout rassembler : l'histoire, les légendes, les coutumes et traditions populaires, la mémoire des métiers, des gens et des croyances, la vie du

---

[1] *Embe traduciou francèso en regard*, Imprimerie Valentinoise, Valence, 1896. Il existe une édition en graphie « occitane », *Le Rhône, Lo Ròse,* transcrit et édité par Matha Perrier, Chabeuil, 1997.

[2] *Louis Moutier, félibre drômois, poète du Rhône,* Château des Adhémar de Montélimar, les 18 et 19 octobre 1997, I.E.O. Drôme, actes réunis par Jean-Claude Bouvier, Aix-en-Provence, 1999.

[3] Cf. Louis Moutier, *Orthographe des dialectes de la Drôme,* Valence, 1886.

fleuve, ses paysages, ses anecdotes et ses curiosités, jusqu'aux souvenirs de l'enfance rhodanienne de l'auteur, le tout se mêlant et se succédant à bâtons rompus, sans autre ligne directrice que celle donnée par le cours du Rhône. La présence de nombreux souvenirs d'enfance très forts, liés au Rhône, comme la visite d'un bateau à vapeur pris par les glaces ou le voyage à la dérive dans une mauvaise barque, révèle l'importance de la présence du fleuve dans la vie et dans l'esprit de l'auteur, depuis toujours.

Analyse du poème[4]

Il y a deux façons possibles de descendre un fleuve : en barque et en suivant son cours, ou, si le fleuve est pris comme une métaphore du temps, chronologiquement. Dans le poème de Moutier, la *desciso* est une *desciso* temporelle, partant des origines géographiques et mythiques, descendant par la civilisation gréco-romaine puis le moyen âge, jusqu'au temps des félibres.

1. Dans le premier chant[5], l'auteur s'adresse au Rhône, – *O Rose fluve mestre* (v. 2) – exprimant l'ambition de l'immortaliser, comme fit Virgile pour le Tibre. Ce qui pousse Louis Moutier à chanter le Rhône, c'est un sentiment d'appartenance au fleuve comme à un pays. En commençant son poème, il affirme l'idée du fleuve-patrie : *Toun noum soulet, O Rose (…) vouvouno e vous entrai coume un noum patriau*, « Ton nom seul, ô Rhône, (…) résonne dans l'âme aussi bien que le nom de la Patrie » (v. 9-11). Ainsi, avant de décrire les origines géographiques et cosmogoniques du Rhône, il fait d'abord appel à ses souvenirs d'enfance, qui constituent sa première source. Il assure ensuite la suprématie virile du Rhône sur les autres rivières de France : *Sias dassura lou mascle, l'einè, lou soubeiran,* « Tu es sûrement l'aîné et le premier en force virile » (v. 21). Ces préambules affectifs accomplis, Louis Moutier remonte à la source, dans l'espace et dans le temps, c'est-à-dire au Saint-Gothard et au moment de la création divine, à la naissance du Mont-Blanc et à celle du petit ruisseau qui va devenir *lou Rouei chèfe eigayé*, « fleuve aux eaux majestueuses » (v.40). Il invite le lecteur à voir (*Veyès-lou*) et à entendre (*Ouvès-lou*) le jeune Rhône à travers une description conventionnellement anthropomorphique du cours d'eau qui « bondit », « murmure », puis « mugit », tantôt en colère, tantôt joyeux, comme un être vivant, ayant un corps et une âme. Le lac de Genève est son *brès reiau*, son « berceau royal » (v. 55), ainsi que le miroir où le fleuve se met en abîme. L'« âme » du Rhône rêve dans ce berceau-miroir, se projette vers l'aval par l'esprit avant d'y lancer sa course, dans un projet conscient d'action bénéfique, fertilisante et fédératrice. La « vision » du Rhône s'évanouit lorsque le fleuve, après avoir triomphé en rêve, disparaît dans un gouffre au sortir du lac ; non loin de là, il va se marier à la Saône, *Sa miyo vierginello que l'espère au*

[4] La traduction française est celle de l'auteur, puisque le poème fut publié en édition bilingue, et il faut spécifier qu'elle n'est pas toujours très littérale.

[5] *1eiro cantinello. Emproumiés neblous e frèboulas.* - « Les origines obscures et les mythes ».

cantou, « sa mie virginale qui l'attend au détour » (v. 80). Après une quinzaine de vers sur leurs noces célébrées par la nature, Louis Moutier ouvre une parenthèse sur l'histoire des Rhodaniens, pour évoquer les premiers hommes des cavernes, venus se fixer sur les bords du fleuve (v. 105 et sq.). L'écriture mêle ainsi la description de l'origine du fleuve et de celle des hommes qui ont peuplé ses bords. La parenthèse fermée, le poème revient aux amours du Rhône : plus loin, il répugne cette fois à mêler ses eaux à l'Isère malpropre (v. 137-144). Quant à la Durance, son union avec le Rhône est plutôt chaotique : quand elle parvient jusqu'à lui, *eis per crebà lou fluve, d'un las à l'autre las,* « c'est pour crever le fleuve d'un bord à l'autre » (v. 152). Ses amours provençales s'achèvent avec sa course dans les flots marins, comme le soleil achève la sienne *dins soun palais de flamas,* pour la reprendre sans fin. La première *cantinello* se poursuit avec les récits des mythes fondateurs des paysages rhodaniens. Le premier récit concerne la Crau, transformant la légende d'Hercule en légende chrétienne, où, à la place des Géants, c'est Satan qui périt sous les pierres envoyées par saint Michel (v. 163-168). Le second mythe tient doublement des légendes cosmogoniques, puisque l'auteur fait intervenir à la fois le déluge régénérateur envoyé par la colère de Dieu, et la présence du Titan Gargantua. Dieu foudroie ce géant qui le défie et que les eaux du déluge ne parviennent pas à engloutir. Son ventre servira de soufflet pour envoyer la bise et la « *cisampe* ». Comme il le fait de temps à autre, Louis Moutier introduit là une variante d'un poème plus ancien, en décasyllabes, intitulé *Lou Titan* (v. 193-241), qui avait été couronné aux Jeux Floraux d'Hyères en 1885, sous le titre : *Lou Titan de la Cisampo*[6]. Après le déluge, la mansuétude céleste envoie un sain mistral, et les hommes reviennent ; les Phéniciens instaurent le commerce sur le Rhône, et s'épanouissent les jeunes villes rhodaniennes aux noms ligures. Le dernier conte vient satisfaire le penchant de certains géographes ou de certains voyageurs pour les rapprochements entre le Rhône et le Nil : un jour, *aus tems neblous,* « aux âges reculés », le Rhône, *enfóuma per 'n'ideyo,* « poussé par une idée fixe » (v. 283), demanda à la mer de s'écarter sur son passage, afin qu'il puisse aller visiter son *fraire Nile,* « mon confrère le Nil ». Les eaux s'écartèrent sur le passage de ce *rei passagié,* de ce « roi en voyage », (v. 295), et les deux fleuves connurent une grande joie, mais, conséquence imprévue, les saumons rhodaniens furent cuits dans l'eau trop chaude du Nil ! Et depuis ce temps le brochet règne dans le Rhône…

2. Le deuxième chant[7] commence par une évocation de *Massilia* et des peuplades rhodaniennes : Cavares, Tricastins, Ségalauni, Allobroges. Puis défilent les légions de César et l'armée carthaginoise, Hannibal et ses éléphants passant le Rhône dans la Drôme. Le Rhône voit, se souvient, est sommé de raconter : *Alengo*

---

[6] Voir la *Revue Félibréenne,* 1er et 15 juin 1885, p. 82, et l'*Armana prouvençau pèr 1886,* p. 11. La Bibliothèque Municipale d'Avignon conserve un manuscrit de ce poème [ms. 4694, f°582-583.]

[7] *2emo cantinello. L'aubeto de la civilisaciou roumano e crestiano.* - « L'aurore de la civilisation romaine et chrétienne ».

te, viei fluve, « vieux fleuve, prends la parole… » (v. 33). Mais il se tait souvent sur les secrets engloutis, sur les traces enfouies en ses recoins et ses limons : *Ah ! si quaucu pouvió / furgà dins l'eigo a found,* « Ah ! si quelqu'un pouvait / fouiller dans les profondeurs de l'eau… » (v. 90-91). Pourtant, au peu de vestiges qu'il accepte de révéler, l'on comprend son rôle civilisateur ; plusieurs dizaines de vers sont consacrés au legs méditerranéen du Rhône et au reflux des religions. Une parenthèse s'ouvre sur un dialogue entre Dieu et Satan : Dieu voit que le Rhône est bon, et Satan, que les hommes sont mauvais. Puis le récit de l'initiation religieuse du Rhône reprend son cours, étant passé de l'évocation des idoles païennes à l'histoire de la christianisation de la Provence. Inévitablement, Louis Moutier conte l'arrivée des Saintes à l'embouchure du Rhône, la légende de la Tarasque, puis la geste des saints prosélytes qui donnèrent leurs noms aux villages provençaux : Restitut, Andéol, Crescent, Trophime, et Maximin. Le voyage dans le temps se poursuit vers le haut moyen âge, et plusieurs fois le Rhône prend la couleur du sang, de celui des martyrs chrétiens jetés au Rhône à celui que versèrent les guerres entre Empire et Royaume, puis entre Provençaux et Sarrasins : *Lou sang rayè dins Rose*, « Le sang coula dans le Rhône » (v. 283). Le deuxième chant se termine ainsi sur l'évocation de sainte Galle, préfiguration inconnue de Jeanne d'Arc, repoussant les Sarrasins à Valence.

3. Le troisième chant[8] plonge au cœur des préoccupations du moyen-âge avec l'évocation des premiers ponts sur pilotis de bois. Louis Moutier insère à la suite un poème de treize quatrains intitulé *Lou Roure*, déjà publié en 1882, sur le thème du chêne qui devient navire et désormais porte l'abondance aux nations[9]. Du bois l'on passe à la pierre en revenant aux ponts médiévaux, avec les chefs-d'œuvre incontournables du Rhône médiéval, le pont Saint-Esprit et le pont Saint-Benezet. C'est le moment, dit alors Louis Moutier, des départs pour les Croisades. En effet, le pont Saint-Benezet fut achevé à l'époque de la troisième Croisade, tandis que le pont Saint-Esprit le fut au début de la huitième ; mais c'est la toute première dont il est question ici, puisqu'il est fait mention d'Adhémar de Monteil (v. 99). L'abbé évoque les seigneurs du Rhône partant pour la Terre Sainte, et le Rhône prenant sa part, en leur envoyant bateaux et radeaux (v. 11 et sq.) ; Moutier, qui use régulièrement de la prosopopée, donne alors la parole au fleuve pour porter témoignage de la gloire et des souffrances des Croisés (v. 118-124). Trois d'entre eux à leur retour découvrent leurs dames changées en pierre au bord du Rhône, en amont de Donzère (v. 125-132), un autre retrouve son château transformé en lieu de débauche... Après ces récits légendaires, Louis Moutier passe à la description de la foire de Beaucaire, sans quitter le moyen âge, mais sans transition non plus. Car son poème suit un plan plus ou moins chronologique, mais sans structure stricte, et

[8] *3emo cantinello. L'Age-Mejan.* - Le Moyen-Age.

[9] De fait le poème existait déjà en version française, « le Chêne », et avait paru dans *L'Echo du Midi* du 1er juin 1866, p. 121-122. Puis une version en dialecte de Loriol avait été publiée dans la *Grammaire dauphinoise* de l'abbé Moutier, Montélimar, 1882, p. 153-155.

lorsqu'il veut changer de sujet, il lui suffit d'introduire une formule telle que *Vóudriou lóuvà* ou *Vóudriou menà lóuvange*, qu'il traduit par : « Je voudrais chanter… ». Voici donc le tableau de la grande foire internationale de Beaucaire, où l'on retrouve le style à bâtons rompus, des *Embarras de la Fieiro de Bèucaire*[10] du Nîmois Jean Michel, également adopté par Mistral au chant X du *Pouèmo dóu Rose*. Ici, la foire permet une transition pour l'évocation des épidémies de peste, propagées par les bâtiments venus de Marseille ; l'on retrouve l'image du Rhône chargé de cadavres, bien plus nombreux cette fois que les martyrs chrétiens : *Se vé Rouei que charreyo, de couars amai de couars*, « le Rhône charrie de longues suites de cadavres » (v. 164). Mais l'image est pénible, malgré le recours à saint Roch, et l'abbé Moutier, qui aime célébrer la vie et la beauté, ne s'y attarde pas. « Parlons d'autre chose », dit-il, pour en arriver ainsi aux troubadours. Comme dans les monologues lyriques du prince d'Orange, le Rhône représente le berceau de la langue « melliflue » (*melicouso*) des troubadours (v. 181-188) ; et tout homme d'Eglise qu'il soit, l'abbé Moutier ne peut s'empêcher de rallier cette sorte de romantisme méridional qui voulait voir dans la Croisade des Albigeois la cause unique et définitive du déclin de la poésie courtoise provençale. Puis le récit se transporte au temps où *Roumo vivió sus Rose*, où « Rome... était auprès du Rhône » (v. 220), et décrit l'arrivée du pape Clément V à Avignon ; le texte revient toujours au fleuve : c'est lui qui « eut de la peine à transporter tout ce monde (...) au-delà de la Barthelasse » (*Rose tiré proun peno / de lóus adurre tous, embarcas per centeno / d'eilai la Bartalasso,* v. 199-201), c'est à lui que le pape fait ses adieux lorsqu'il repart à Rome (*Au Rose dise adiou,* v. 210), et c'est vers lui que, peut-être, le destin le ramènera : *Vai ! belèu per sauva la pas leimo, / La barco de Sant Peire, vès Rouei faró retour !* « Va ! peut-être, pour conserver la paix et sauvegarder ses droits, saint Pierre et sa barque retourneront vers le Rhône » (v. 245-246). Tout à coup, sans crier gare, l'auteur quitte Avignon et son palais, et remonte rêver auprès des fées du Vivarais : Mélusine, la fée du Royans, va visiter ses cousines rhodaniennes, pour épier avec elles « qui passe sur le Rhône ». Elles vont chercher la fée Brune dans sa grotte, vers Saint-Marcel, que seul le Rhône peut approcher. Louis Moutier rejoint la fraîche poésie de La Fare Alais dans ses évocations des palais cristallins et illuminés des grottes féeriques. L'une des fées rhodaniennes pleure son bien aimé, le pâtre Durant, qui selon une légende dauphinoise donna son nom au soleil : cela permet d'introduire à nouveau un ancien poème de Louis Moutier : *Durant, lou soulé daufinen,* « Durant, le soleil dauphinois » (v. 308 à 368)[11].

4. A partir du quatrième chant[12], l'auteur abandonne son voyage historique. Considère-t-il que l'essentiel des événements qui ont forgé l'identité culturelle rhodanienne s'est accompli avant les temps modernes ? Quoi qu'il en

---

[10] *L'Embarras de la Fieiro de Beaucaire*, *en vers burlesques vulgaris, per Jean Michel de Nismes,* Amsterdam, 1700.

[11] Ce poème avait paru sous le titre de *Durant, lou soulé dous patreis doufinens* dans *L'Armana dòufinenes per lou bel an de Diòu 1886*, p. 19-22.

[12] *4emo cantinello. - Lous travalhous de Rose. - La Tarjo.* - « Les travailleurs du Rhône. - La joute ».

soit, désormais le poème s'attache à décrire la vie du Rhône au dix-neuvième siècle, telle que ceux qui l'ont connue enfants, comme Albin Mazon et Frédéric Mistral, l'ont vue disparaître. Ce quatrième chant décrit donc, par juxtapositions de tableaux, ceux « pour qui le Rhône est un gagne pain » (v. 25 et s) : *l'aurelhaire*, l'orpailleur, qui nourrit à peine sa famille en fouillant les sables du Rhône ; *lou batelié,* le passeur, comme celui qui, par une nuit de mistral, fit traverser Mandrin à Valence ; *lou peichaire*, le pêcheur, dont les pêches miraculeuses d'autrefois sont détruites par *lou bouchas viroulhet* (l'« affreux tourniquet ») qui extermine la *peissounalho* (« la gent poissonneuse ») ; *lou raselié,* le radelier, qui veille au flottage des bois descendus de l'Isère et de la Saône. Toute la deuxième partie du chant IV est consacrée à la vie des mariniers et des équipages. Louis Moutier décrit le halage, l'auberge où les bateliers font de joyeux festins… Mais leur vie est pleine de dangers, comme le montre l'histoire de l' « enfant-perdu » : monté sur le premier cheval de l'attelage du patron Jean, son rôle est d'avertir des mauvais passages, mais ce bel enfant aimé de tous finit un jour par se noyer. L'eau est traîtresse par nature, c'est pourquoi les mariniers prient saint Nicolas : *O bello fe crestiano de long dóu fluve ama !* « O belle foi chrétienne, tu es vivante sur les rives de notre fleuve aimé » (v. 281). L'abbé Moutier saisit l'occasion de raconter la vie de saint Nicolas, ce qui l'amène à évoquer les fêtes votives qui le mettent à l'honneur dans les villages mariniers, ainsi que la très vivace tradition des joutes (v. 297 et sq.).

5. Le cinquième chant[13] se compose de deux parties, l'une concluant en quelque sorte le chapitre sur les dangers de la navigation, et l'autre quittant le lit du fleuve pour emmener le lecteur quelque peu dans les terres, découvrir la vie paysanne des rives rhodaniennes.

Dans tous les textes littéraires sur la batellerie, la description des colères du fleuve et de ses mauvais passages donne l'occasion de célébrer la vaillance des mariniers. Louis Moutier fait ici se conjuguer les deux pires dangers qu'une barque puisse rencontrer sur le Rhône : une crue et le pont Saint-Esprit. Le récit prend la forme d'une complainte (*Coumpiancho*, v. 25 à 70) pour relater le naufrage et la mort de six mariniers, contre les piles du pont terrible. L'image du fleuve dévorant les pères de famille introduit sans peine la légende du Drac – *dragoun de Rouei* (v. 81), *dragoun sannaire* (v. 93), présenté comme l'incarnation de la faim du Rhône :

> *Aqu'eis lou Dra famous qu'an vegu qauqe viage,*
> *E que meste assoulu, se fai payà lou piage,*
> *Lou deime, per sa gouarjo, de tout ço que perì.* (v. 76-78)

> « Cette bête redoutable, c'est le Drac, qui a été aperçu à certains jours, – et qui, maître absolu, prélève comme un droit de péage – pour sa dent cruelle, la dîme de tous ceux qui tombent dans les flots. »

[13] *Lous Mau-pas. - Lou Dra. - Las Beibas. - La vise.* - Les mauvais passages - Le Drac - Les troupeaux transhumants. - La vigne.

Après une simple allusion à la lavandière de la légende médiévale, Louis Moutier rapporte les croyances populaires selon lesquelles l'on peut entendre dans le fleuve les pleurs et les gémissements des âmes des noyés et des suicidés, ainsi que ceux du petit Dauphin tombé d'une tour du château de Beauvoir dans l'Isère.

Sans transition aucune, selon son habitude, Louis Moutier engage son récit dans une description de la transhumance des troupeaux de moutons arlésiens, qui viennent passer l'été au mont Glandas, dans les Alpes. Il insère ici encore une fois un poème qui avait déjà été publié, *Glandasso*[14], belle peinture du mont et de ses coteaux (v.126-184), prolongée dans le texte par l'évocation de la vie des bergers des montagnes drômoises. Puis, nouveau changement de tableau, le fil du poème revient au fleuve, il va être question du vin, de la suprématie des Côtes-du-Rhône, de l'histoire de leurs cépages, et même de l'épique bataille contre le phylloxéra. Louis Moutier termine sur un vin qui lui est cher, le vin de Brézème, un coteau situé au sud de Livron : un *béure esquis,* un « breuvage exquis » aux vertus fortifiantes, dont il ne lui reste plus que des souvenirs d'enfance, les vignobles ayant été détruits par l'épidémie. Le cinquième chant s'achève ainsi sur une anecdote charmante au sujet de six bouteilles de vins de Brézème[15] qui avaient fait la campagne de Russie.

6. Le sixième chant[16] traite des heures sombres du Rhône. Le fil conducteur au premier abord n'est pas très apparent, puis l'on s'aperçoit qu'il n'est autre que la mort : la mort de l'amoureuse, du mas, des victimes des crues, puis la mort de la batellerie traditionnelle et des coutumes millénaires des gens du Rhône.

Ce chant commence avec une chanson populaire, *L'amoueirouso* (v. 9 à 72), dont Louis Moutier ne précise pas s'il l'a recueillie ou composée. Elle chante les amours contrariées d'une jeune fille qui, lorsque le récit reprend, se jette au Rhône, d'où la retire un marinier. L'auteur donne une belle fin à cet épisode de noyade, mais le tableau devient plus sombre dès lors qu'il s'agit de la « colère » du Rhône et des inondations (v. 161 et sq.) ; les terribles effets de la crue sont préalablement préparés par la peinture du bonheur prospère d'un mas en particulier, le *Mas dóu Grand-Terren.* Puis Moutier décrit avec une émotion perceptible les grandes inondations de 1840 et 1856.

Après le récit de tant de malheurs, le lecteur est invité à méditer sur l'éviction de la batellerie traditionnelle par la vapeur, après *treis milo ans de mestriso sus Rose,* après « trois mille ans de domination sur le Rhône ». Aucune dynastie ne pourrait se vanter d'un si long règne, se dit l'abbé Moutier. Ce qui semble l'indigner le plus, c'est l'esprit, et non la forme, d'un progrès principalement animé par l'appât du

---

[14] Le poème avait paru sous le titre de « Glandas » dans le *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme,* tome XIV, 1880, p. 105-107.

[15] Sur le sujet cf. la communication d'Isabelle Méjean, « Le vin de Brézème », au colloque *Louis Moutier*, *op. cit.*, p. 89-94.

[16] *6^emo^ cantinello. L'amoueirouso. - La neyarello. - Un mas ribeiran. - Lou grand eigas. - La vapour.* - L'amoureuse. - La noyade. - Un mas riverain. - L'inondation. - La vapeur.

gain et par l'orgueil. Il rapporte sans les situer quelques événements illustrant les débuts difficiles de cette aventure, à commencer par l'explosion de l'un de ces premiers bateaux à vapeur, alors qu'il pavoisait devant une foule enthousiaste, faisant sans doute allusion à l'explosion des prototypes de Marc Seguin à Lyon, en 1827. Puis Moutier relate la destruction d'un pyroscaphe de Papin par des « milliers » de mariniers furieux. Enfin il fait part d'un souvenir d'enfance qui semble avoir particulièrement frappé son imagination : la spectaculaire déconfiture de l'un de ces fiers bateaux à feu prisonnier des blocs de glace du Rhône gelé. Mais pour avoir surmonté toutes ces épreuves, la vapeur n'en a pas moins été évincée par une autre révolution, celle du *chàrri de fèrre,* le « chariot de fer » (v. 354), et l'abbé Moutier conclut à une « fatalité cruelle » ou à une sorte de loi du talion universelle.

7. Le septième et dernier chant[17] est peut-être le plus chargé d'affectivité. Il en appelle aux souvenirs les plus marquants de l'enfance et s'interroge sur l'avenir du Rhône. Il célèbre la beauté de ses paysages et la renaissance provençale dont ses bords s'enorgueillissent. A travers la description de la formation des îles, l'abbé Moutier rappelle le don incessant du fleuve, qui transforme des « terres stériles » en « bocages », créant des parcelles de terres nouvelles que l'homme peut transformer en vergers luxuriants s'il prend la peine de retenir ce terreau en le cultivant bien. Il dépeint les beautés riantes des rivages rhodaniens, appelant les peintres à venir s'en rassasier. Puis, au milieu du gai tableau d'un Rhône paisible, dans l'évocation de baignades délicieuses et de jeux d'enfants, l'image de bonheur s'effondre brusquement, pour laisser place à celle de parents qui ne retrouvent que le pantalon et la veste du « pauvre noyé »... Cette vision appelle un nouveau souvenir d'enfance, le souvenir d'une peur, sur un petit bateau à la dérive. Louis Moutier enfant était parti sur une petite barque qu'il avait décrochée involontairement ; secoué comme dans une coquille de noix et pensant ne plus jamais revoir les siens, il avait fini par s'évanouir, et des mariniers de Valence l'avaient recueilli (comme dans l'histoire de « *L'amoueirouso* ») et emmené jusqu'à Avignon. Le récit de la mésaventure (v. 105-155), publié quelques années auparavant sous le titre de « *Moun proumié vouiage* »[18], se présente sous la forme de huit strophes composées sur le modèle de la strophe de *Mirèio* : détail intéressant, car selon l'auteur cette *desciso* accidentelle serait à l'origine de son « admiration enthousiaste » pour « le Rhône, la Provence et sa langue » (v. 149-155). L'enchaînement sur Mistral et les félibres s'impose alors tout naturellement, permettant à Louis Moutier de rendre un profond hommage à l'œuvre du Maillanais. La gloire des félibres rejaillit selon lui sur le Rhône avignonnais qui les a nourris et inspirés. Du récit d'une dérive à l'évocation de la renaissance félibréenne, Louis Moutier crée implicitement un lien spirituel très fort entre le Rhône et la culture provençale. C'est dans ce lien implicite qu'il faut

[17] *7emo cantinello. - Las ilas. - La nado. - Lous Felibreis. - Lou Rouei d'aro.* - Les îles. - La nage. - Les Félibres. - Le Rhône aujourd'hui. - Formation des îles.

[18] « *Moun proumié vouiage*, *Nouvello*, » avait paru dans le *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme,* tome XV, 1881, p. 197-301.

comprendre le retour abrupt en apparence à la question du bateau à vapeur, tué à son tour par le chemin de fer. On ne peut s'empêcher de remarquer la précision de la coïncidence qui a voulu que, pour nouer le faisceau thématique entre le Rhône, Mistral, le Félibrige, la langue provençale et l'avenir de tout cela, Moutier utilisât justement, en conclusion de son grand poème sur le Rhône, la métaphore sur laquelle reposait *Lou Pouèmo dóu Rose.* Le « dernier effort » du progrès sur le Rhône, déclare-t-il mélancoliquement, est alors de *trefacia soun cours,* de « défigurer le régime de ses eaux » (v. 205). Le Rhône est désormais, à cause des ingénieurs, comme un *lioun entrabla,* un « lion entravé » (v. 217), et ne sert plus qu'à accueillir les suicidés et les assassinés (v. 222-225) ! Alors vient la vision du jour où le lit du Rhône sera vide, semblable à un *valadas eiglayousamen leide,* « un fossé d'une laideur affreuse » (v. 239). Mais le poème se termine sur une note d'espérance, avec une prière à Dieu de nous laisser le Rhône, *coumo uno bello apounso dóu paradis tantòut*, « comme un magnifique complément du paradis à venir » (v. 241).

L'abbé Moutier dédia *Lou Rose* à Mistral par cette humble formule : « *Oumage respetuous à Frederi Mistral, Mestre ben ama.* » Le 28 novembre 1896, le Maître lui répondit par un compliment dans lequel il annonçait implicitement la publication du *Pouèmo dóu Rose* :

> *S'es pas countènt, lou Rose, que lou bon Diéu lou patafiole : dos epoupèio dins un mes à soun ounour e glòri, jamai flume n'aguè tant : uno de l'archiprèire dóu felibrige dóufinen, l'autro dóu vièi ermito de Maiano en Prouvènço.*
>
> *L'ai legi, l'ai begu, aquéu bèu Rose vostre ; acò 's plen, acò 's riche, acò 's ufanous e larg coume la vau ounte barrulo lou diéu eiguèstre dóu Miejour. E jamai vèn en òdi : i'a de tout, e tout de nòu e tout de gai e tout de viéu. Li ribeirés de la grando aigo déurien se batre pèr l'avé.*
>
> « S'il n'est pas content, le Rhône, que le bon Dieu le foudroie : deux épopées en un mois en son honneur et à sa gloire, jamais fleuve n'en eut autant ; l'une de l'archiprêtre du Félibrige dauphinois, l'autre du vieil ermite de Maillane en Provence.
>
> Je l'ai lu, je l'ai bu, votre beau Rhône ; c'est plein, c'est riche, c'est majestueux et large comme la vallée où roule le dieu aquatique du Midi. Et jamais l'on ne se lasse : il y a de tout, et tout est neuf, gai et vivant. Les riverains du grand fleuve devraient se battre pour l'avoir. »

Le poème de Moutier ne prétend pas à la maîtrise littéraire du *Pouèmo dóu Rose*, et artistiquement il serait vain de comparer les deux œuvres, d'autant qu'elles ne subirent aucune influence l'une de l'autre. En effet, la correspondance de Moutier et Mistral montre qu'ils n'ont rien échangé concernant le Rhône avant l'édition de leurs poèmes. De son côté l'abbé Moutier maintient une attitude d'humilité lucide

face à l'œuvre du « Maître ». Il espère surtout susciter l'intérêt des dialectologues, et il n'a pas besoin d'avoir lu *Lou Pouèmo dóu Rose* pour écrire, en novembre 1896 :

> *Moun* Rose *ven d'espelì […]. Qunte que sié la valour de moun pouèmo, sarò toujour de marco coumo obro dialeitalo. Savou d'avanço que lou Rose dòufinen n'eis qu'un cagonis au respèt de son fraire bessou lou Rose mistralen. Mai savou benìou, que lou parlà dès Droumo eimoularò la curiòusita d'uno rama de prouvençalisteis. E acò me basto mai que de mita.*
>
> « Mon *Rose* vient de paraître […]. Quelle que soit la valeur de mon poème, il sera toujours une référence comme œuvre dialectale. Je sais d'avance que le Rhône dauphinois n'est qu'un tout petit face à son frère jumeau le Rhône mistralien. Mais je sais aussi que le parler de la Drôme excitera la curiosité d'un bon nombre de provençalistes. Et cela me suffit plus que de reste. » [19]

Le public ne donna pas à Louis Moutier l'occasion de parler de son texte d'une façon moins désenchantée. Mais si *Lou Rose* ne possède pas la virtuosité poétique, ni la subtilité romanesque, ni la profondeur symbolique du poème de Mistral, il constitue néanmoins une belle œuvre, d'une poésie modeste mais originale, ni pédante ni mièvrement surfaite comme le sont certains petits poèmes « Au Rhône » d'académiciens français. Il s'agit en somme d'une épopée didactique à la manière de celles de l'abbé Delille au XVIII[e] siècle. L'intérêt du poème de Moutier est double, et correspond exactement à ce que recherchait l'auteur. D'une part il illustre dans toute sa richesse la langue dauphinoise – le choix du Rhône permettant de s'exprimer sur un sujet unique tout en abordant des thématiques très diverses. Et d'autre part, il réalise une somme quasi encyclopédique sur le Rhône, la « majestueuse biographie » qu'espérait Jules de Saint-Félix en 1845[20]. Mistral dit vrai, « il y a de tout », dans le poème de Moutier. Toutes les thématiques rhodaniennes possibles sont abordées, ce qui donne parfois à cette œuvre une trop grande luxuriance, la privant sans doute de l'unité qui fait les grandes œuvres. Mais il semble que l'essentiel de tout ce qui a pu être dit ou observé ayant un rapport avec le Rhône, a été consigné par l'abbé Moutier dans son poème : il en résulte que *Lou Rose* représente une source d'un grand intérêt pour les ethnologues, les linguistes et les folkloristes, et apporte un complément au chef-d'œuvre de Mistral, qui ne pouvait (ni ne voulait) sacrifier la cohérence artistique à l'exhaustivité.

Ajoutons que les vers de Moutier mettent dignement en valeur la langue dauphinoise, et qu'en cela, l'auteur avait atteint son but principal. Pourtant, « les riverains de la grande eau » ne se battirent pas pour l'acquérir. Ce n'était vraiment

---

[19] Lettre à son ami Ernest Chalamel, datée d'Etoile, le 27 novembre 1896, conservée par *La Glena de Jabron,* I.E.O. Drôme, Dieulefit.

[20] *Le Rhône et la mer,* Paris, 1845, p. 384. Voir notre développement sur le « Rhône galerie de Jules de Saint-Félix » (*supra*, p. 125).

pas de chance, pour l'abbé Moutier qui n'a réalisé qu'une seule grande œuvre littéraire dans sa vie, que de choisir justement le sujet et l'année de parution du chef-d'œuvre de Mistral.

Peut-être pensera-t-on qu'au contraire les deux textes s'éclairent l'un l'autre, et que sans celui de Mistral, *Lou Rose* aurait pu échapper à la postérité. La coïncidence de la parution, la même année, de deux grandes œuvres sur le Rhône et son histoire ne peut pas être le fruit d'un pur hasard. Il y avait quelque chose de naturel à ce que deux hommes somme toute assez proches dans leurs objectifs, préoccupés de la culture provençale, se servissent du Rhône comme canevas d'une fresque à la fois ethnographique et lyrique. Le Rhône permettait cette rencontre. Il leur fournissait le temps et l'espace d'une œuvre à laquelle ils confiaient une mémoire et un patrimoine. Peut-on considérer le fait que tous les deux se soient consacrés à l'édification d'un dictionnaire avant d'écrire une épopée du Rhône comme une autre coïncidence ? Certainement non, car le travail qu'ils ont accompli l'un et l'autre est un travail d'encyclopédiste, une œuvre totalisante, en même temps qu'un retour aux sources, autant de caractères qui devaient les ramener à l'image du fleuve.

Le Rhône serait-il le sujet idoine pour l'œuvre littéraire du linguiste provençal ? Faut-il voir dans cette convergence une illustration supplémentaire du rapport métaphorique profond entre le fleuve et la langue ? Il semble qu'à la fin du XIX^{e} siècle, certaines conjonctures ont rendu comme nécessaire une écriture du Rhône. Des facteurs aussi différents que l'intérêt grandissant du siècle pour les fleuves de façon générale, et la localisation rhodanienne de la renaissance des lettres provençales sont à prendre en considération. Le plus déterminant fut peut-être le fait qu'au moment où Mistral et Moutier rédigent leur poème-testament (ils sont en effet tous deux à la fin de leur vie, ayant à peu près le même âge), la batellerie connaît la dernière phase de son déclin, et l'histoire qu'ils vont raconter est une histoire qui fait naufrage. Au moment où les vieilles traditions du Rhône connaissaient leurs dernières heures dans la mémoire de quelques vieux mariniers et riverains, il paraît évident que les deux hommes ont perçu cette agonie comme l'image parfaite de celle où s'abîmait la culture au salut de laquelle ils avaient consacré leur vie. L'âge venu, ils se virent, et sans doute d'autres avec eux, tel patron Apian dressé sur le Caburle, aussi certains de l'imminence de la catastrophe que de leur volonté de maintenir la barque jusqu'au bout. Par-delà ce pessimisme, il ne faut pas omettre de remarquer que tous deux placent la fin de leur texte sous le signe de l'espérance, le premier l'établissant dans la Providence créatrice des beautés qu'il a chantées, le second, dans l'immortalité de la Poésie qui tire à jamais le Rhône du silence.

Céline MAGRINI-ROMAGNOLI

Un *troubaire marsihés*
Antòni C o n i o (1878 -1947)

Antoine, Vincent Conio est né à Marseille le 11 septembre 1878. Ses parents étaient de pauvres émigrés italiens illettrés. Sa mère était née Maria Françoise Moro et son père, Etienne, Antoine (1849-1917) travaillait comme « fatigoun » (manœuvre-homme de peine) dans une savonnerie marseillaise. La famille était installée rue Caisserie dans le quartier très populaire du Vieux Port où l'on ne parlait alors que « lou marsihés ».

Il n'eut donc évidemment pas une jeunesse « dorée » et les ressources de la famille étaient si modestes qu'il n'était pas envisageable de lui faire poursuivre des études plus loin que son certificat, après lequel il dut aussitôt se mettre à travailler. Il exerça divers métiers (docker sur les quais, typographe, etc.) tout en s'efforçant de compléter son instruction.

A force de volonté et d'études il entra finalement comme employé dans l'administration municipale (service de l'assistance), ce qui ne l'empêcha pas de prendre part, très jeune, au mouvement social. Il fréquente alors en effet les milieux les plus radicaux, en particulier les anarchistes et les socialistes révolutionnaires ainsi que les groupes anticléricaux de l'époque. C'est ainsi par exemple qu'il milita tout jeune avec Joachim Gasquet, alors lui aussi anarchiste, comme le rappelle son épouse Marie Girard (qui fut reine du félibrige de 1893 à 1900) dans la biographie qu'elle consacre à son époux en avant-propos de l'édition du recueil (ouvrage posthume) *Des chants, de l'amour et des hymnes* (Flammarion, Paris, 1928, 235 p.). En mai 1901, avec un certain Chaplain, il prend la responsabilité d'une réunion publique au grand théâtre sur « Nationalisme, socialisme et grève générale ». La déclaration de réunion nous indique qu'il habite alors 52, bd de la Corderie.

Par la suite, cependant, il se tiendra un peu plus à l'écart des luttes ouvrières et de l'arène politique. Il exprimera même son dégoût des politiciens dans un poème intitulé précisément « Ei Pouliticaire »(in *Lou Galoi Prouvençau*, n° 20, abriéu 1912) dans lequel il déclare :

S'es ansin, mi siéu di, d'aro-en-la, servirai
.....
l'amour e l'amista tout lou tèms que viéurai.

Et le reste de son existence est bien la preuve qu'il ne perdra jamais de vue cette résolution et qu'il gardera constamment cet objectif comme règle de conduite. Mais il conservera cependant toute sa vie aussi un intérêt incontestable pour les idées sociales les plus avancées et il s'efforcera jusqu'à la fin de transmettre ses idéaux aux jeunes qui l'approchaient. Jorgi Reboul fut, à cet égard, l'un de ses disciples les plus fidèles.

Parallèlement à ses activités Conio, éprouve très tôt un amour profond pour la langue provençale et spécialement pour le parler marseillais, et il n'a pas encore seize ans quand il se plonge avec délectation dans la lecture hebdomadaire régulière des journaux rédigés dans le dialecte local. Il dévore ainsi tous les samedis *La Sartan,* le journal de Pascal Cros dont le numéro 1 est daté du 16 mai 1891 et qui se maintiendra brillamment jusqu'en 1905 sur plus de 700 numéros. Tous les jeudis, il achète également *Lou San Janen* de Batisto Artou, pseudonyme de Maxime B. Touar (35 numéros du 5 avril au 5 décembre 1894) et il n'hésite pas à envoyer des textes à ces journaux. C'est ainsi que dans la rubrique « Lou fatour » de ce dernier périodique, on peut lire dans le numéro 2 du 12 avril 1894 : *Conio Antony, Marsiho : Sias un brave pichoun que vous eiman tout plen senso vous counoueisse ; quichas toujou pèr la Prouvenço*. Cet entrefilet, au dire de Conio lui-même, l'incita à devenir poète et, sans rien connaître de l'art poétique, il participa avec foi aux concours littéraires de cette époque. Heureusement, en 1896, il rencontre Clément Galicier (1868-1908) qui lui donna quelques conseils sur la versification. Il fit également la connaissance de Lazarino

de Manosco (1848-1899), de Valère Bernard (1860-1936) avec lequel il sera ensuite lié par une amitié qui ne se démentira jamais. Il se liera aussi avec l'avocat, poète, écrivain et conférencier Louis Roux (1873-1951), membre de l'Escolo de la mar. Ce dernier lui apprit à corriger ses fautes et le guida *d'une main amicale et ferme vers l'idéal de la Perfection* (Ms 2049-9). C'est à cette même époque, nous dit Joséphin Isoard (*op. cit.*, p. 206) qu'il devient un familier du service des Archives de la ville de Marseille dont le conservateur était alors proudhonien et ancien communard Philippe Mabilly, lui-même ardent *troubaire.* C'est ce dernier qui va favoriser chez notre jeune homme l'intérêt pour les problèmes linguistiques et les questions d'histoire locale. Conio qui est déjà un travailleur enthousiaste et acharné, apprend de lui à suivre une méthode rigoureuse de travail et à rédiger des fiches et, sa vie durant, il en établira plusieurs dizaines de milliers. Il devient donc, en décembre 1900, directeur de publication de la *Revue historique de Provence* (Ms 1878) et sera désigné, en novembre 1904, correspondant départemental du Comité d'histoire économique de la Révolution française par l'inspecteur d'académie des Bouches-du-Rhône (Ms 1875).

Sur le plan de la langue, il est présent, en 1905, à la création du groupe indépendant Lei Troubaire dont le banquet de fondation a lieu le lundi de Pentecôte (12 juin 1905) à La Tourrette (Ms 1875) et il en est désigné comme secrétaire lors de la première réunion de cette société, à laquelle il participait avec Valère Bernard, Pierre Bertas, Joseph Fallen, Clément Galicier, Louis Hugues, G. Izoard et Henri Noel (dit lou Rabaiet). Orgueil ou enthousiasme ? Toujours est-il que le compte rendu de cette première réunion rapporte qu'ils étaient *Vuech en tout : un de mai qu'à Font-Segugno*. Il faut cependant préciser qu'à ce petit noyau auquel Pierre Mazière et Philippe Mabilly donnèrent aussitôt leur soutien moral se joignirent bientôt : J. B. Astier, M. de Bernardy, J. B. Bonafous, Louis Foucard, Camille Maupin, Lissandre Raimon et Pascal Roustan.

Dans les derniers jours de l'année 1905, il participe également avec Charles Vivares, P. Cauvin, Henri Colombon, L. Tizot, l'avocat Falque et quelques autres à la constitution de l'association félibréenne ... ? Prouvenço ! qui avait alors son siège au bd de la Liberté, n°2, et dont il sera quelques années plus tard le secrétaire.

En 1906, il fait partie du comité d'organisation des fêtes devant célébrer le centenaire de la naissance de Victor Gelu (1806-1885). Ces festivités se déroulèrent à Marseille, sous la présidence de Valère Bernard les 6, 7, 8 et 9 septembre et eurent un grand retentissement. En sera-t-il ainsi en 2006 pour le bicentenaire ? Il est sans doute permis d'en douter...

Quoi qu'il en soit, au niveau de la versification, notre jeune écrivain fait alors de rapides progrès. Il obtient ainsi, en 1900, à l'âge de 22 ans, avec un texte intitulé *Discours d'un candidat à la deputacien* (texte republié plus tard dans *L'Araire,* n° 36, décembre 1938), le premier prix ex æquo avec Henri Pellisson du concours littéraire organisé par le journal *Lou Gau* que le R. P. Xavier de Fourvières (1853 -1912) faisait paraître à Avignon. Son texte, écrit Isoard, *nous le révèle comme un ardent fédéraliste dans la lignée de Proudhon, Auguste Fourès et Xavier de Ricard.*

En 1908, il obtient également un premier prix de poésie provençale, ce qui lui vaut les honneurs de la presse puisque sa photo paraît alors dans le premier numéro de la revue *Massilia.*

Il sera ensuite le premier gérant de *L'Estello* (n°1, mai 1910), journal [1] fondé par Valère Bernard peu après son élection comme capoulié du Félibrige.

Sur le plan professionnel, Conio est titularisé, en juin 1911, comme commis enquêteur au service de l'Assistance publique, avec un traitement annuel de 1800 F. Il deviendra par

1 Ce journal se poursuivit sur 18 numéros jusqu'en septembre-octobre 1911.

la suite chef de bureau au service des Visas et légalisations. Cela lui permettra d'accéder plus facilement aux registres de l'état civil, de dépouiller un nombre considérable de vieux actes et de rédiger à cette occasion un très grand nombre de fiches sur divers sujets (prix des denrées, listes de patronymes de Marseillais des XIVe et XVe siècles, généalogies diverses, vocabulaire spécifique, citations d'auteurs anciens, notes de grammaire, proverbes et dictons, etc.).

M. Barsotti rapporte que lors de la Première Guerre mondiale, comme beaucoup d'autres - et non des moindres -, Conio, bien que fédéraliste et libertaire, se laissa un bref moment aveugler par l'Union sacrée. Mais la mort de son frère, Marius, tué sur le front, à Dieuze (Moselle), en 1914, ranima sa foi pacifiste. Il reçoit alors au reste quelques lettres poignantes d'amis qui ne laissent aucun doute sur leurs sentiments relatifs à la guerre. En août 1915, il reçoit lui-même à son domicile, 4, rue de laFonderie-Vieille, un ordre d'appel sous les drapeaux. Il doit se présenter *immédiatement et sans délais à la caserne Ganteaume, dans le bas fort Nicolas et rejoindre les services auxiliaires du Xe régiment d'artillerie à pied*. Heureusement pour lui, comme la loi l'autorise alors, il est aussitôt placé en sursis d'appel par décision du général commandant la XVe région et ce sursis sera encore renouvelé en avril 1918, au titre de secrétaire à la mairie de Marseille.

La paix revenue, Conio, qui demeure désormais 4, rue Chaix (Ms 1876), poursuit infatigablement ses recherches et ses activités dans la mouvance félibréenne mais sans se départir de ce souci constant de la nécessaire action sociale. C'est ainsi qu'il prend notamment une part très active, en 1925, dans la fondation du groupe Lou Calen (fougau d'acien soucialo) et qu'il appuie à fond l'action et les efforts du jeune Georges Reboul qu'il a toujours encouragé et sur lequel il a eu une grande influence.

De même, il soutiendra également de tout son poids G. Reboul, Paul Ricard et les autres lorsque ceux-ci, dans la foulée, constituèrent l'Amistanço dei joueine qui se proposait de réunir et de brasser les jeunes des diverses écoles existantes. Il fit encore de même au début des années trente lors de la constitution de la Société d'art occitan qui avait pour but de promouvoir les artistes provençaux. En août 1933, il donne encore sa caution de félibre majoral en participant à la fondation d'une section fédéraliste à Marseille qui comprend notamment M. Bertin, E. Biancheri, Charles Camproux, Jorgi Reboul, Paul Ricard, Romezin et Honoré (Nourat) Valentin, groupe qui se prononçait *Pour le fédéralisme social, économique et politique* (*cf. L'Araire*, n° 10, octobre 1933, page 2) [2].

Cependant la participation de Conio était toujours marquée par un total rejet du « paraître ». Il agissait en effet sans aucune ostentation ni gloriole d'aucune sorte. Cette attitude réservée, très caractéristique de sa personnalité, explique sans doute que, bien qu'inscrit au *Cartabèu de santo Estello* depuis 1912, il lui faudra attendre l'année 1921 pour être désigné comme «Mestre en Gai-Sabé »(Maître en Gai-Savoir) et ce n'est finalement que le 6 juin 1927, à Montpellier, qu'il sera - à l'arrachée - élu majoral. En effet, les autres candidatures (celles de Bourilly, Bertrand et Baroncelli) ayant été retirées au fur et à mesure, ce n'est qu'au troisième tour de scrutin qu'il l'emporta de quatre voix (24 voix contre 20 sur 44 votants) sur le Gardois Jean Bessat (1873-1963). Il reçut alors la Cigale du Trélus, tenue jusque-là par Victor Lieutaud (1844-1926). Son élection fut naturellement fêtée par ses amis, notamment ceux de la Nerto qui organisèrent un banquet au cours duquel Valère Bernard lui-même déclama un poème pour célébrer les mérites et les qualités du nouveau majoral.

Ce texte commence ainsi (Ms 1876) :

---

[2] Cette série qui était sous-titrée : organe mensuel de la Fédération de la jeunesse occitane compta dix numéros d'octobre 1931 à octobre 1933. Le journal devait ensuite être publié mensuellement sous le nouveau titre de *Occitania* à partir de novembre 1933. Nous n'avons pas encore localisé de collection de ce titre.

Escouto, Conio, moun brave e vièi coumpan
que siés franc coumo l'or e bouen coumo lou pan
Escouto, en toun ounour lei felibre fan fèsto,
encuei, entre-mesclant la flour de la ginesto
au lausié d'Apouloun pèr courouna ta testo .

De fait, en recevant la Cigale attribuée autrefois à Lieutaud, Conio se comporta comme s'il lui était redevable de cet honneur et il faut signaler à ce propos qu'il s'efforça toujours de conserver la mémoire de son brillant prédécesseur. Ce dernier avait été le premier chancelier du Félibrige, dont il remplit les fonctions de 1879 à 1888, et c'est à lui que l'on doit la création et l'organisation d'un fonds de Provence à la bibliothèque de la ville de Marseille qu'il dirigea de 1871 à 1881, date de sa révocation (*cf.* Ms 2042-3). C'est ainsi par exemple que le 30 juillet 1944 Conio fit apposer dans une salle du Musée du terroir de Château-Gombert (à Marseille) une stèle gravée en souvenir de V. Lieutaud.

Cet épisode illustre bien l'indéfectible fidélité qu'il portait à ses amis, et dont sa correspondance nous donne de multiples témoignages. Il trouvait en effet toujours le temps de prendre des nouvelles des uns et des autres, d'aller au chevet des malades, d'apporter un modeste réconfort à ceux qui pouvaient se trouver dans la peine ou le besoin et ne rechignait pas à leur rendre visite. Il continua à se rendre régulièrement chez ses amis les plus âgés, même lorsque les ans commencèrent à peser lourdement sur ses épaules et que le souffle lui faisait défaut pour grimper les étages. Lors de ses obsèques, Pierre Bertas, en particulier, lui rendit à ce propos un hommage bien mérité.

Outre sa correspondance, sa collaboration à des journaux divers et les ouvrages publiés sous son nom, Conio fera partie en 1927 avec J. Fallen et P. Fontan du jury des jeux floraux de Toulouse et il donna un peu partout bon nombre de conférences car il était avant tout un homme d'action. En dépit de sa réserve (apparente), il prit en effet souvent la parole - en provençal surtout - lors de manifestations officielles comme par exemple le 1er décembre 1935 lors de la célébration du cinquantenaire de la mort de Victor Gelu, organisée par le groupe Lou Calen et en présence d'Henri Tasso, alors député maire de Marseille (*cf.* Ms 1878). C'est lui également qui prononça - sur le plateau Longchamp - le 26 mars 1939 un discours pour la commémoration du 25e anniversaire de la mort de Frédéric Mistral (voir ce discours in Ms 2042-1).

Il faut signaler à ce propos qu'il avait déjà été, en 1930, avec Reboul, au secrétariat du comité d'action pour la célébration du centenaire de la naissance de Mistral. Ce comité, qui avait eu pour secrétaire général Louis Bechet, était placé sous la présidence de Marius Jouveau, alors capoulié du Félibrige. Pierre Reynier, syndic de la maintenance de Provence, et Pierre Azema, syndic de la maintenance du Languedoc, en étaient les vice-présidents et Albert Savon, de l'Escolo di Calanco, en était le trésorier. Conio n'hésitait pas non plus à solliciter au besoin les élus. C'est lui qui obtient d'Henri Tasso, en avril 1938, la salle des commissions du conseil municipal pour y tenir le congrès de la maintenance de Provence (Ms 2317) et il ne répugnait pas à envoyer, avec constance et opiniâtreté, des missives aux responsables nationaux, ou à faire circuler des pétitions comme celle du premier semestre 1939, qui réclame à nouveau que le provençal soit inclus dans les matières du baccalauréat (Ms 2017). Au reste, René Jouveau rapporte (*op. cit.*, page 330) que seul Conio avait reçu une réponse ministérielle suite aux nombreuses démarches - à propos de la langue - faites par le consistoire et dans les sociétés auprès du ministère de l'Instruction publique.

Par ailleurs, toujours soucieux de conserver et de défendre le parler marseillais, il publie, en 1929, une petite plaquette à la mémoire du troubaire Pierre Bellot né à Marseille en 1783 et emporté par le choléra en 1855. La mort de ce dernier avait bouleversé toute la population marseillaise mais ne fut hélas mentionnée que par deux lignes dans l'*Almanach provençal pour 1856*. Il entreprit également de ressusciter l'*Armana marsihés* qu'Auguste Marin (1860-1906) avait fait paraître dans le même but de 1889 jusqu'à sa mort. Cette deuxième série de l'*Armana* parut donc annuellement à Marseille de 1928 à 1937 et fut

d'une très bonne tenue littéraire avec notamment les collaborations de Félix Barbaroux, Louis Bayle, Louis Benazet, Valère Bernard, Pierre Bertas, Marius Bibal, Louis Borghero, Charles Camproux, Antoine Cane, Jules Contencin, Jules Deleuil, Marcelle Drutel, Joseph Fallen, Alari Fanton, les Galicier père et fils, Charles Giovoni, Gabriel Guerriera, Marcel Jourdan, César Poupon, Georges Reboul, Marcel Redelsperger, Lissandre Reymond, Louis Roux, J. Romezin, Han Ryner [3] , Suzanne Rigoir, et quelques autres encore...

Mais Conio ne s'arrêta pas là et, ayant entre-temps (septembre 1935) pris sa retraite (Ms 2041-1), il fit également paraître un bimensuel (devenu ensuite mensuel) *L'Araire*, dont il était le rédacteur principal et qui eut au total 36 numéros. Sous-titré *journau poupulàri dei bastido e dei cabanoun*, le journal publia en effet son numéro 1 en janvier1937, et son dernier numéro en décembre de l'année suivante.

Il est juste cependant de préciser que ces deux titres ne purent se maintenir que grâce à l'obstination de leur fondateur qui, pour réduire les frais, et se souvenant qu'il avait été un moment typographe, composait souvent lui-même les pages de ces publications à l'imprimerie de son ami Louis Charbonnel à la Belle-de-Mai. Mais il convient aussi de rappeler que ces organes n'auraient sans doute jamais pu dépasser les trois ou quatre premiers numéros si Conio n'avait pas lui-même, et à plusieurs reprises, mis la main à la poche pour éponger les frais entraînés par ces publications (*L'Araire* par exemple ne comptait que 62 abonnés, dont on trouve la liste dans Ms 1875).

Plusieurs lecteurs fidèles s'empressèrent de lui écrire à l'annonce de la mort du journal. Charles Galtier, par exemple, alors jeune instituteur à Saint-Martin-de-Crau et collaborateur régulier du journal, lui assure que cette disparition *lui serre le cœur* (voir ce courrier du 19 décembre 1938 dans le dossier Ms 2317) tandis que le félibre Louis Rouquier, âgé lui-même de 76 ans mais encore maire de Levallois-Perret et vice-président du conseil général de la Seine, lui envoie une lettre pour le moins désabusée (Ms 2317), datée du 13 décembre 1938 , dont voici un extrait :

Mon cher majoral,

Ainsi l'Araire disparaît ! C'est encore une belle manifestation à l'actif de la solidarité méridionale et félibréenne ! Et l'on parle de l'amour du sol natal et de la vertu de notre langue ! Croit-on que c'est avec des fêtes, espacées, où pour quelques heures on sort des vieilles armoires des vieux châles, des vieux béguins et les coiffes de nos grand-mères qu'on réveillera la torpeur de la masse et qu'on triomphera de son désintéressement ?

Tous, nous sommes un peu responsables de la stagnation et du recul félibréens. Notre excuse, pour beaucoup, c'est l'obligation de gagner notre vie et de n'avoir que des âmes de disciples timorés, car les apôtres sont rares, et puis - je parle librement puisque je vis loin du mouvement félibréen - les petites chapelles, les rivalités d'écoles et de personnes créent le marasme et entretiennent l'inertie .

Nous n'avons pas su conquérir nos compatriotes ; l'amour de notre langue n'a été que platonique, trop de chefs chez nous et pas assez de militants...

Pourtant, Conio , de son coté, ne pouvait guère se faire le reproche de n'avoir pas fait d'efforts car parallèlement à ces deux titres (l'*Armana marsihés* et *L'Araire*) il fit également

[3] Han Ryner (1861-1938) est le nom de plume d'un écrivain franco-provençal (Henri Ner) qui vécut plusieurs années dans le Midi - une rue de Rognac (BdR) porte son nom - puis fut un membre très actif de la Société des félibres de Paris au cours des années 1890. Il avait pris par la suite ses distances avec le mouvement félibréen et c'est Conio qui eut le mérite de le ramener dans le giron des lettres provençales . Voir à ce sujet l'étude du félibre majoral Marcel Bonnet : « Retipe félibren de Han Ryner », *L'Astrado*, n° 30, 1995. On pourra aussi se reporter aux *Actes* du colloque Han Ryner, organisé à Marseille en septembre 2002 par le Centre international de recherches sur l'anarchisme (C.I.R.A., B.P. 40, 13382 Marseille Cedex 13).

imprimer à partir du milieu des années vingt une série de 72 cartes postales (tirées sur carton de couleur jaune et numérotées) intitulée *A cadun sa part* (à chacun sa part). Chaque carte comportait le portrait à la plume d'un écrivain de langue d'oc — dont douze félibresses — avec un extrait de ses écrits. Ces cartes eurent un certain succès. Elles étaient illustrées pour la plupart par Anna Valère-Bernard, Daumas, Jourdan, Paret, ou par le jeune et talentueux Honoré Valentin, trop tôt disparu (né en 1911, il décéda en 1939, à l'âge de 27 ans). Elles étaient vendues alors 3 F la pochette de 40. On peut encore en trouver aujourd'hui chez les marchands spécialisés dans la vente des cartes anciennes, mais à des prix parfois si prohibitifs que, s'il en avait connaissance, ce pauvre Antoine Conio se retournerait sûrement dans sa tombe, lui qui savait pourtant bien que les marchands, partout et toujours, s'incrustent dans les temples.

Après la disparition de *L'Araire,* mais tout en gardant son entière indépendance et sa plus totale liberté, il collabora régulièrement au journal communiste *Rouge-Midi*, dans lequel il assurait une rubrique intitulée « An carga mon aï »(on a chargé mon âne), qu'il reprit en 1945 sous le titre «A l'asard Bautesar »(au hasard Balthazar). Cette activité était pour lui une façon de montrer son attachement à la classe ouvrière et aux couches populaires.

On pourrait - et on devrait - faire relire aujourd'hui ces petits textes toujours bien ficelés, et non dépourvus d'humour, au hasard desquels on puise, avec ravissement, des bribes d'histoire locale.

*

* *

Antoine Conio ne demeura pas inactif pendant les années sombres de la Seconde Guerre mondiale. Le *Cartabeù de Santo Estello* en porte témoignage et nous apprend qu'il est présent le dimanche 13 juin 1943 à l'assemblée consistoriale qui se tient à Arles, au palais du félibrige (Muséon Arlaten), sous la présidence du capoulié Frédéric Mistral Neveu. Il y est porteur des mandats de ses amis Pierre Bertas et d'Eugène Cler et vote notamment pour l'élection au majoralat de René Jouveau, lequel reçoit alors la Cigalo de Niço, veuve du majoral Maurice Raimbault. Il se fait représenter par L. M. Tessier à la réunion du conseil général du 28 mai 1944 à Arles mais il participe le dimanche de Pentecôte de l'année suivante (20 mai 1945) à l'assemblée consistoriale muni du mandat de Pierre Bertas. Il y intervient dans la discussion relative à l'épuration suite à la mesure qui frappe d'indignité nationale à vie les deux majoraux Alphonse Arnaud et Charles Maurras. Il y propose également que soient nommés honoraires les majoraux absents trois années d'affilée aux assemblées consistoriales. Mais cette proposition est rejetée par 26 voix sur 36 votants. Enfin, il sera encore présent à l'assemblée du consistoire tenue à Digne le samedi 3 juin 1946, réunion au cours de laquelle il disposait des mandats de P. Bertas et de F. Clément.

Antoine, Vincent Conio, qui n'accepta jamais de porter d'autre distinction que sa cigale d'or, décéda à Marseille, le 29 juillet 1947, en fin d'après midi, à l'âge de 69 ans. Au témoignage de Georges Reboul, rapporté par M. Claude Barsotti, au moment où il allait entrer en agonie, sa femme, qui était vaudoise du Piémont, lui demanda s'il désirait le secours d'un pasteur. Il répondit : *Es que parlo prouvençau* ? La réponse fut négative et A. Conio dit alors tout simplement : *Adounc n'ai pas de besoun* (Dans ces conditions je n'en ai pas besoin).

Il fut enterré civilement au cimetière Saint-Pierre dans la concession perpétuelle qu'il avait acquise en novembre 1925 (carré 12, rang intérieur, pourtour est - n° 40), en présence de nombreux amis, de son épouse Maria Louise (née Costantino) et de sa deuxième fille Louise (la première, Stéphanette, étant hélas morte jeune, en juillet 1920, *cf.* Ms 1875).

C'est Louise Conio qui versa plus tard à la bibliothèque de Marseille les archives de son père(près de quatre-vingt dossiers) contenant notamment de très importantes correspondances, de nombreuses traductions, des notes diverses ainsi que les quelques cinquante mille fiches rédigées au fil des ans pour son monumental *Dictionnaire* resté hélas inachevé.

René Bianco - mars 2003

Sources :

- Etat civil et Archives du cimetière Saint-Pierre (Marseille).
- Archives manuscrites d'Antoine Conio conservées à la BMVR de Marseille (Bibliothèque municipale à vocation régionale (voir *passim*).
- Oraison funèbre prononcée lors des obsèques de Conio par Pierre Bertas, de son vrai nom Fernand Honoré Antoine (1864-1950)), ms de 8 pages conservé aux Archives communales de Marseille (Arch. Bertas, dossier 20-II-287).
- Nécrologie rédigée par Marius Jouveau in *Fe*, n° 90/91 , septembre-octobre 1947.
- Joséphin Isoard, *Les écrivains marseillais de langue provençale*, éd. *L'Astrado*, Toulon, 1971, 247 p. (1 ex à BMVR Marseille, cote P 1113).
- *Chausido deis escrivan marsihés e dou relarg de Marsiho,* éd. *Lou Prouvençau à l'escolo*, 1973, 142 p.
- Glaudi Barsotti, *Antologia deis escrivans sociaus provençaus, 1875-1914,* Centre d'estudis occitans, université Paul-Valéry, Montpellier, s. d., 78 p.
- Il existe aussi plusieurs petites notices biographiques sur Conio qui se reprennent mutuellement l'une l'autre. Par exemple celle que lui a consacré Antoine Olivesi dans le tome XXIII (p. 135) du *DBMOF* (*Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français)*, paru aux Editions ouvrières, Paris, 1984. Voir aussi la note de Jorgi Reboul publiée dans le numéro 117 de la revue *Marseille* (2e trim. 1979), ainsi que dans *Lou Rampau d'oulivié*, n° 181, janvié-févrié 1979, à l'occasion de l'exposition organisée aux Archives communales pour le centenaire de la naissance de Conio et la notice de Pierre Guiral in *Les Marseillais dans l'Histoire*, Toulouse, Privat éd., 1988, 317 p. (cet ouvrage a été ensuite réédité en 2001 sous le titre *Dictionnaire des Marseillais* par les Editions de l'académie de Marseille, Marseille, 368 p., avec une préface de M. Jean Chelini).
- Une notice plus complète que les trois précédentes signée Glaudi Barsotti et intitulée *Antoni Conio libertaire et occitaniste* est parue dans la série «Mémoire du pays » in *La Marseillaise-Dimanche* du 12 avril 1992.
- La vie et l'œuvre de Conio sont également évoquées dans le très utile *Dictionnaire des auteurs de langue d'oc de 1800 à nos jours* du félibre majoral Jean Fourié, publié à Paris aux éd. Les amis de la langue d'oc en 1994 (358 p.).
- Quelques petits renseignements ont été tirés des *Cartabèu de santo Estello* en notre possession, notamment les n^{os} 11 (années1913-1914), 15 (années 1926-1927), 16 (années 1928-1930) et 21 (années 1943-1946).
- Enfin il faut signaler que le nom de Conio est également cité (sans précisions majeures) dans le tome IV de l'*Histoire du Félibrige (1914-1941)* de René Jouveau.

Iconographie :

Portrait (photographie) - in *Massalia,* n°1, avril 1908. Portrait (dessin par Paret) sur la carte postale n° 7 de la série « à cadun sa part«, s. d. (vers 1926). Autre photographie (portrait) in l'*Almanach occitan* pour 1928, p. 159. Cette même photo est collée dans l'exemplaire de la brochure *Discours d'un candidat à la deputacien* conservé à la BMVR de Marseille sous la cote 4 961 , Ce fascicule n. p. (16 pages) — *qui ne peut sortir de la Bibliothèque* — est complété par la nécrologie rédigée par M. Jouveau. Quelqu'un (probablement J. Reboul) a ajouté 2 pages dactylographiées avec une liste des œuvres de Conio.

Archives Antoine Conio (BMVR-Marseille):

L'importance et l'intérêt de ce fonds inestimable comprenant plus de 70 dossiers ont été relevés notamment par le félibre majoral Jean-Pierre Tennevin qui en avait donné un descriptif assez détaillé dans l'organe du Roudelet félibréen dóu pichoun bosquet *Lou Rampau d' oulivié,* n°163, juillet-août 1975, p. 1-2, et n° 164, septembre-octobre 1975, p. 1-2. Ce descriptif avait été alors simultanément publié dans la revue *Marseille* n° 102, 3e trim. 1975, p. 94-95, et n° 103, 4e trim. 1975, p. 110-111.

Nous avons nous-même rédigé un complément (3 pages dactylographiées) en février 2002 (essentiellement sur les sondages effectués sur la partie « dictionnaire » de ces archives).
Nous avons également rédigé, en juin 2002, une description (2 pages dact.) des dossiers de correspondance. Ces compléments sont bien entendu à la disposition des chercheurs éventuels.

.../...

Œuvres d' Antoine Conio :

- Œuvres publiées :

Outre sa participation aux organes fondés par lui, A. Conio a collaboré (en langue provençale et le plus souvent en dialecte marseillais) sous son nom ou sous divers pseudonymes comme « Jan Bracounaire », «Lou Rapourtié », « N'a proun », « Vincens Mèmi », « Jan Lou Cambalaire », etc., à de nombreux journaux félibréens ou politiques comme *L'Aioli, L'Estello, La Vihado, L'Ideio prouvençalo, Lou Galoi prouvençau, La Sartan, La Pignato, ...? Prouvenço !, Bulletin du* Calen*, L'Amistanço dei joueine, Rouge Midi*, etc., ainsi qu'à la plupart des Almanachs de Provence.
Il a aussi publié quelques études dans le cadre de l'Institut historique de Provence, notamment :
- *Extraits du cartulaire de Jacques Aube, viguier de Marseille de 1363 à 1364* (créées en langue provençale), *Revue historique de Provence*, 1901, p. 564-573.
- *Questien de lengadico marsihéso,* 12 p., 1928 (BMM cote * 1688).
- *Très vielh procés marsihés*, étude publiée ensuite dans la revue *Oc* (n° 6 et 7, mai et août 1932), puis en brochure l'année suivante aux éditions Gabelle à Carcassonne. (Deux ex. de cette étude se trouvent à la BMVR de Marseille cotes Br 1824 et Pbaj 462.)

Il est également l'auteur des textes suivants :

- *Discours pèr la remesso dei Joio dóu Councours dóu Patrioto prouvençau*, *Armana Marsihés pèr 1901.*
- *Odo à l'Eleitricita* - brochure éditée par les jeux Floraux de l'Exposition d'électricité - 1908.
- *Lou Dragoun en Prouvenço. Assai d'istori legendari*. Ed. par la Maintenance de Provence du Félibrige, imp. Roumanille, Avignon, 1920, 114 p. (Conio a dédié cet ouvrage à la mémoire de son père). La BMVR de Marseille en possède encore deux exemplaires (Pb 931 et P 521). Un troisième exemplaire, dédicacé par l'auteur (coté P 260), demeure introuvable et semble bien avoir malheureusement disparu (?!).
- *Peire Puget, vo Marsiho souto Loueis XIV, 1666.* Drame en vers, en 1 acte. Ed. de l'Amistanço dei joueine, Marseille, 1928, 28 p. (Cette pièce qui obtint un prix de 300 F de l'Académie des jeux Floraux de Toulouse en mars 1929, fut donnée par la troupe du *Calen.*)
- *Un troubaire marsihés : Peire Bellot, 1783-1855*. Ed. de l'Amistanço dei joueine (et vendue au profit du denier de sainte Estelle), Marseille, 1929, 32 p. (avec un portrait de Pierre Bellot). (Un exemplaire de ce travail se trouve à la BMM cote * 1252 avec l'envoi autographe suivant de Conio : *Oufert à la Bibliouteco de la vilo aquel escri d'un marsihés sus uno glòri marsiheso*).

Enfin il a préfacé le recueil de poèmes de Georges Reboul *A couar dubert* édité en 1928 par l'Amistanço dei joueine, et il a obtenu le prix Dom Vaisseta (3 000 F et voyage à Barcelone) pour

- *L'Emprunt de consolidation pour le siège d'Auriol et de Roquevaire ou Marseille en lutte pour la succession de la reine Jeanne, 1381-1387*. Société d'études occitanes, Barcelone, 1936, 244 p.

Le rédacteur de la bibliographie de Conio (cf § iconographie) indique en outre que ce dernier a composé et édité lui même :

- l'anthologie poétique *A cadun sa part*, série de 70 cartes postales (en fait 72 et non 70, comme on peut le vérifier dans l'album conservé à la BMVR sous la cote 94401, dans lequel toutes ces cartes sont collées sur des feuilles cartonnées).
- la brochure *Lou souveni de Nourat Valentin*, 1940, 40 p. (prix St.Torrents).
- *La Feruno* (recueil de contes) de Valère Bernard,

(Cet ouvrage a été effectivement publié en 1938, avec une préface de Louis Roux comme le rappelle Monsieur Georges Ricard dans l'avant-propos de la réédition de ce recueil auquel il a ajouté une traduction française (éd. du Comité Valère Bernard, Marseille, 1992, 216 p.).

Toujours selon la même note, A. Conio a composé également et tiré seulement à 5 exemplaires (épreuves typo) :

- *l'Escaravai d'Or*, d'Edgar Poe, 36 p.
- *Peços nouvellos e curiousos au sujet doou San Parlamen de Prouvenço à Gard'Anos (1766),* 20 pages faussement attribuées à Pierre Paul.

Notre bibliographe indique enfin que Conio aurait laissé parmi ses manuscrits :

1°) - *Dictionnaire Marseillais* - sur fiches.

Il existe effectivement à la BMVR centrale de Marseille sous les cotes Ms2011 (18 boîtes ou liasses) et Ms 2012 (29 boîtes ou liasses) d'un *Dictionnaire* composé d'un nombre impressionnant de fiches. Après plusieurs sondages, nous avons évalué à près de 45 000 le nombre de ces fiches auxquelles il convient d'ajouter celles qui sont conservées sous les cotes :

- Ms 2014 : Répertoire des noms propres du terroir.
- Ms 2015 (deux boîtes) : Noms propres provençaux (en particulier patronymes tirés des ventes de vins des XIV et XV^{e} siècles).
- Ms 2016 : deux boîtes de fiches diverses (vocabulaire et noms propres de 1722).
- Ms 2018 : une boîte de fiches « Vocabulaire franco-provençal » et des notes sur les marchands ayant payé les droits d'entrée.
- Ms 2019 : Dictionnaire de la langue des troubadours.
- Ms 2020 : Lexique provençal-français - 2 boîtes.
- Ms 2024 (boîte 2) : Vocabulaire sur la mer, les bateaux , la pêche.
- Ms 2026 (4 boîtes) : Proverbes, citations, vocabulaire (notamment sur les ânes) et notes de grammaire.
- Ms 2027 (boîte 5) : fiches de dictionnaire.

auxquelles il faudrait encore joindre des centaines de fiches et notes éparses dans les autres dossiers.

2°) - *Petit glossaire du parler vaudois.*

Ce travail est, en effet, mentionné dans une lettre adressée par Jorgi Reboul à René Jouveau, en date du 29 octobre 1947, qui indique : *il avait recueilli de la propre bouche de sa femme des mots et expressions du parler vaudois qu'il compléta lors de vacances passées à Torre Pellice*. Nous n'avons pas retrouvé ce glossaire.

3°) - 124 sonnets (1944) « médaillons » de trouvères et de félibres.

4°) - *Lou Revihet de la Coumtesso.* Étude sur la renaissance des lettres provençales au XVI^{e} siècle.

5°) - *Lou Blasoun de l'Empèri dóu Soulèu.* Étude sur les proverbes provençaux et dictons. (extraits dans les *Armana Marsihés* de 1928 à 1937).

6°) -*Lou Bóu dei Sereno* (traductions de poètes allemands, anglais, chinois, russes, danois, espagnols, suédois, etc.) (extraits dans les *Armana marsihés*).
7°) - *Le Voyage de Gama*, traduction des *Lusiades.*
8°) - *Les véritables entretiens de Socrate* (de Han Ryner)
(cette traduction constitue le Ms 2032).
9°) - A Pascalis, ode au dernier défenseur de la Provence.
10°) - Anthologie sur l'âne dans toutes les littératures (abondante documentation).
11°) - Extraits de règlements et descriptions de la pêche à Marseille, du XV^{e} au XVII^{e} siècle.

A quoi il faudrait ajouter les lettres écrites par A. Conio à ses nombreux correspondants, dont quelques-unes au moins, il faut l'espérer, doivent être conservées dans des fonds publics ou privés. Nous remercions par avance ceux qui pourraient nous en signaler l'existence.

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

René Bianco

Écrire [u] en gascon

par Jean Lafitte

Comme son titre l'indique, cette étude a été menée sur le gascon, mais elle intéresse tous les parlers gallo-romans parce qu'ils ont les phonèmes [y, u] et [o/O], alors que le latin ne leur a légué que deux voyelles pour les noter, *u* et *o*. Il sera donc facile à ceux qui travaillent sur d'autres langues d'oc de leur adapter cette étude.

1 – Le problème

Quiconque a quelque peu pratiqué la langue gasconne avec des locuteurs naturels du Béarn a pu enregistrer cet avis « définitif » de ceux-ci sur l'association occitaniste *Per noste* : *Per noste*, c'est de l'occitan; en Béarn, nous disons « Per nouste ». Il est évidemment facile de répondre : c'est une simple question de convention, *o* vaut ici *ou* français, tandis que *o* se note *ò* dans le système d'écriture de cette association, système qui ne fait que reprendre en le rationalisant celui de nos vieux textes béarnais du Moyen-Âge.

Mais autant vaut cracher dans la mer pour la faire déborder… Et cela, c'est l'échec majeur de la *Réforme linguistique occitane*[1] qui n'a jamais réussi à populariser un système graphique beaucoup trop savant et trop éloigné du français que chacun apprend dès le plus jeune âge et utilise chaque jour. Au demeurant, dans cette *Réforme* si étroitement inspirée de la catalane, Alibert n'avait-il pas déjà écarté certaines « graphies spécifiquement catalanes » de telle sorte que « La graphie officielle du catalan, ainsi modifiée, [soit] la plus proche des procédés auxquels nous sommes habitués depuis l'école, tout en respectant nos traditions » (1935, 1976, p. 7) ? Mais lire [u] ce qu'il écrivait *o* ou *ó* lui paraissait facile; alors que Lespy, pourtant si attaché à retrouver l'écriture classique du béarnais, avait dû renoncer à contre-cœur à l'antique notation par *o* :

« Il serait difficile aujourd'hui de faire revenir, pour les mot béarnais dans lesquels *o* se prononçait *ou*, à *l'écriture* des anciens. On s'en tiendra donc pour eux à celle que les modernes ont adoptée. » (1880, p. 28).

Mais le choix d'Alibert et des occitanistes est emblématique : il faut afficher un signe fort d'indépendance de l'occitan à l'égard du français et rejeter tout « succursalisme » de la langue dominante.

Après avoir réfléchi sur cette notion de « succursalisme », une étude particulière de l'histoire de notre langue nous fera découvrir que *ou* ne peut être scientifiquement considéré comme un emprunt au français.

2 – Du « succursalisme » en linguistique

Notre réflexion partira d'un extrait d'une plaquette anonyme publiée par *Per noste* en 1979, *Responsas a Jan lo Pèc*, p. 23 :

[…] la Gascogne est devenu [sic] française, alors certains croient très naturel et très phonétique d'écrire : *Quoan lous mes de l'estiou e tourneran.* Or, cette façon d'écrire n'est pas plus naturelle que les précédentes[2]. C'est une orthographe française, qui utilise les conventions orthographiques françaises. Ne serait-il alors pas plus simple d'écrire à la manière gasconne : *Quan los mes de l'estiu e torneràn.*

À comparer les deux graphies d'une même phrase, on observe d'emblée qu'attribuer à l'« orthographe française » *quoan* prononcé [kwan] et *e* sans accent prononcé [e] est

---

[1] Cf. *La réforme linguistique occitane et l'enseignement de la langue d'oc*, I.E.O. 1950.

[2] Notations suivant les conventions graphiques de l'espagnol et de l'anglais.

une étrangeté qui a échappé à l'auteur, tout occupé à déconsidérer la notation de [w] dans *quoan/quan* et *estiou/estiu* et celle de [u] dans *lous/los* et *tourneran/torneràn*.

Or pourquoi ce rejet ? L'introduction du paragraphe nous suggère la réponse : c'est parce que « la Gascogne est devenue française », ou plus nettement « parce que l'Occitanie a été conquise » (p. 17), donc parce que la Gascogne souffre d'une situation coloniale à laquelle il faudra bien vite mettre fin, selon un discours maintes fois entendu en milieu occitaniste.

Mais si nous nous débarrassons de tout présupposé politique, force est de constater que pour écrire comme pour parler, les langues ont toujours emprunté aux voisines ce qui leur manquait. On sait que les langues romanes ont toutes adopté l'orthographe latine, en l'adaptant du mieux qu'elles pouvaient à une phonologie nouvelle. Mais il en est de même d'autres langues comme le basque et le breton; l'écriture basque a été créée à partir de la castillane et de la gasconne, celle du breton use largement de *ou* pour noter [u], d'autant plus fréquent qu'il est une des marques du pluriel : *dougen* (porter), *genou* (bouche), *avaloù* (pommes), *kadorioù* (chaises)… Or les tenants de ces langues peuvent difficilement être taxés de servilité à l'égard de la puissance « colonisatrice ».

En oc, nous savons que le ***x*** pour noter [S] vient de la valeur prise par cette lettre probablement en bas latin et certainement dans les langues romanes de la péninsule ibérique, et que ce sont sans doute les vicomtes de Béarn venus de Catalogne qui l'ont apportée à la vicomté, puis dans une vaste zone du Sud-ouest d'oc. Et c'est encore au catalan qu'Alibert s'est le plus souvent référé dans ses choix orthographiques.

Mais finalement, ce qui est en jeu comme dans tant d'activités humaines, c'est l'efficacité; et les moins efficaces finissent par être écartés, comme par une sorte de sélection darwinienne : si un graphème convient à la phonologie d'une langue, il n'y a aucune honte à l'adopter, d'où qu'il vienne, pourvu qu'il soit accepté de ceux qui lisent et écrivent.

Ni a fortiori à en user en parallèle, sans qu'il y ait d'emprunt prouvé, comme nous allons le voir pour ***ou*** dans la notation de [u].

3 – Les origines : un même changement phonétique en oc et en oïl

3-1 – Le changement phonétique en oc

Pour l'oc, nous nous référons principalement à P. Bec (1970, pp. 440-441) : au plus loin, il y a d'abord une première transformation du *u* latin prononcé [u][3] en notre *u* gallo-roman et français prononcé [y]. « La chronologie de ce phénomène est assez mal établie. [… La prononciation [u] se serait conservée assez longtemps], peut-être jusqu'au VIIIe s. »

« D'un point de vue phonologique, on peut penser que c'est le passage u > [y] qui a entraîné la fermeture, caractéristique de l'occ. moderne, de *ó* fermé roman en [u] : cf. *amór* > [a'mur], *flór* > [flur], *lóp* > [lup], *tót* > [tut], […] etc. : ce qui impliquerait une date plus récente qu'on ne le pense généralement (peut-être le XIe s.) pour u > [y], et plus ancienne pour o > [u] (peut-être le XIIIe s.) ».

3-2 – Les textes d'oc témoignent

Bien évidemment, ces datations s'appuient sur les seuls indices disponibles, c'est-à-dire les notations écrites qui laissent supposer une prononciation en [u]. Or que sont-elles ? Des *ou*, purement et simplement.

---

[3] On remarquera que l'A.P.I. a retenu la valeur latine de *u* et de *y*…

Consultons par exemple Ronjat, I, p. 143 : ce sont des graphies en *ou* dans *Girart de Roussillon* qui ont conduit le savant romaniste Paul Meyer à dater du XIIIe s. les premiers témoignages du passage de [o] à [u] (*Mémoires de la société de linguistique de Paris*, I, 145 ss.). Pour Ronjat, il est vrai, « le changement s'est opéré à une date incertaine et probablement différente suivant les parlers »; et d'estimer peu probant l'argument principal de P. Meyer, « le texte en question ayant été rédigé dans l'extrême Nord de notre domaine (Marche limousine) et présentant de nombreuses influences fr. ». Mais parmi les nombreux exemples donnés plus loin, pp. 295-6, si ceux du domaine provençal n'apparaissent qu'au XVe s., il en est du XIIIe finissant pour St-Flour en Auvergne et ceux intéressant le gascon remontent au début du XIVe s. :

– à Bayonne, *benedous* « vendeurs », en 1336 (Schneider, *Revue de dialectologie romane*, 1913, p. 404);

– à Mimizan, *bougo* « voulut » en 1300 à Mimizan (Millardet, *Recueil de textes des anciens dialectes landais*, 1910, 183 1. 2).

Achille Luchaire (1879) fait encore mieux, avec une charte bigourdane, au chapitre V – La Langue gasconne, p. 296 : « Dans une autre charte de l'Escale-Dieu, de **1279**, également originale (H 21), la prononciation vulgaire est aussi dénotée par des formes comme *mosseigne* pour *mossenher, sou**ou**n linatje, frai, pou**ou**squan, sou**ou**lamentz, n**ou**, mou**ou**sseigne, seign**ou**, fou**ou**ssen, despou**ou**ilhat*. L'acte est, d'ailleurs, d'une écriture négligée et très-courante. » Ainsi, bien loin du domaine français, un clerc affranchi des tabous avait osé écrire le gascon non comme du latin mais comme du gascon.

Pour ne pas en rester là, nous avons étendu la recherche à d'autres textes d'avant 1500, pris notamment dans les recueils et périodiques suivants (références complètes en Bibliographie) :

- *Archives municipales de Bordeaux*. T. Ier. *Livre des Bouillons* (AMB-B)
- *Archives municipales de Bordeaux*. T. V. *Livre des Coutumes* (AMB-C)
- Brunel, C. *Les plus anciennes chartes en langue provençale*, 2 tomes.
- Grosclaude, M. *La Gascogne - Témoignages sur deux mille ans d'Histoire* (T2000).
- Grosclaude, M. *Dictionnaire toponymique des communes du Béarn* (DTCB).
- Grosclaude, M. et Le Nail, Jean-François (directeur des Archives départementales à qui l'on doit les attestations anciennes). *Dictionnaire toponymique des communes des Hautes-Pyrénées* (DTCHP).
- Luchaire, A. *Recueil de textes et glossaire de l'ancien dialecte gascon*.
- Tucoo-Chala, P. et Staes, J. *Notaire de Prince*, Registre de Bernat de Luntz.
- *Ligam-DiGaM*, nos cahiers de linguistique et de lexicographie gasconnes (LD).
- *Per noste* ou *Per noste-Païs gascons* (PN o PN-PG).

Voici donc notre cueillette, dans l'ordre chronologique des textes :

XIIe s.

– *capit**ou***, acte de donation à la Commanderie du Temple de Montsaunès, Comminges, daté « vers **1185** »; Brunel n° 227.

– *le c**ou**ture de Fontaeres* dans le *Cartulaire de Sordes*, acte latin du **XIIe s.**; Luchaire, p. 73;

– *Hugo Garsia de L**ou**bg**ou**arda* dans un acte du **XIIe s.** au f° 380 du *Cartulaire de l'abbaye de Simorre* (Bibl. Nat. Baluze, Armoire III, p. 1, n° 2, t. 72); Luchaire, p. 102.

– sur Bayonne, outre l'article *d**ou**(s)*, *D**ou**ce* dans l'inventaire des possessions de l'Église Ste-Marie, de la **fin du XIIe s.** (*Livre d'Or* de Bayonne, f° 24 r° et v°); Luchaire, p. 75; *m**ou**ts* (“nombreux”) dans la charte de l'église de Maya, de la **fin du XIIe s.** (*ib.*, f° 30-31); Luchaire, p. 78;

XIIIe s.

– *R. W. vescoms de Soula; baroun* dans la *Plainte du vicomte de Soule contre Simon, comte de Leicester*, de **1252** (original au Musée britannique, transcrit par P. Meyer, *Romania* V, 371-2); Luchaire, p. 48;

– *entrou lo cab dou pont* dans un acte relatif aux droits du chapitre de Bayonne sur le moulin de la Muhale, 27 octobre **1259** (*Livre d'Or* de Bayonne, f° 44-45); Luchaire, p. 84;

– *terres coutes e no coutes*, donation au couvent de l'Escale-Dieu, du 14 décembre **1260** (original parchemin, Arch. dép. des Htes-Pyr, fonds de l'Escale-Dieu, H. 16); Luchaire, p. 30;

– témoignages en gascon dans un procès-verbal latin : *la lour*; *padouens*; mais aussi *los lors*; *paduens*; 29 octobre **1262** (AMB-B, CXVII, 367);

– *moutons* dans la *Charte des boucheries d'Orthez* du 2 novembre **1270**; LD. n° 6, p. 5;

– *douzena de relhas de fer, dozena de moutoninas* dans la tarification des péages dans le port de Libourne, 24 aout **1275**, T2000, p. 48;

– *Couterer* dans la *Charte de Herrère* du 21 novembre **1278**; LD. n° 7, p. 5;

– ***ou*** (= « ou », 2 occ.), registres municipaux de la ville de Bayonne, **1289**, T2000, p. 50;

– *de Pousaco*, Enquête Bigorre (latin), **1300** (= Pouzac, DTCHP, 75)

XIVe s.

– *portadour*, 21 aout **1322** (AMB-B, CXXXI, 457, CXXXIII, 461, CXXXIV, 462, CXXXV, 464, CXXXVI, 466 et 467); mais *portador* (CXXXII, 458)

– *Gaision, senher de Claverie de Loubieng*, acte notarié du 16 octobre **1337** (Archives des P.-A. E/949, publié par P. Raymond, *Mœurs béarnaises*, 1873, repris et commenté par M. Grosclaude, PN n° 43 - 7/8-1974, p. 16[4]);

– *La Loubeyra*[5], 13 juillet **1342** (AMB-B, XXIV, 120)

– *De Bouilho* (dans un texte latin), *De Bouilh*, *Bours*, *de Campistrous*, *de Dours*, *de Louei*, *de Luctilhous*, *Siarrouy* et *De Soublacause* dans le Pouillé de Tarbes, **1342**, respectivement pour les communes ci-après, suivies chacune du n° de page dans le DTCHP : Bouilh, 230, Bouilh-Devant, 248, Bours, p. 62, Campistrous, 148, Dours, 236, Louey, 225, Lutilhous, 156, Siarrouy, 323 et Soublecause (dans un texte latin), p. 119.

– *La Loubeyra, aour* (= *aur*, "or"), 28 février **1354** (AMB-B, CXXII, 408 et 412)

– *Bertran de Mascharous*[6]*, baile de Pardies*, acte de **1365** (E 1919 f. 99. Notaires de Pardies, publié par A. Cauhapé, PN n° 178 - 1/2-1997);

– la conjonction ***ou***, alternant avec *o* (actes 28, 42, 114, 225); *sous* (= "ses"; 105); *oublies* (137; mais *oblies*, 146); *outre* (14, 101, 115, 201); et les noms propres : *Arnautou* (21), *Sourimonde* (121, 2 occ.), *Boshom deu Cassou* (193), *lo duc d'Anjou* (146, 183, 227) et *Soule* (161, 172, 179) dans le Registre de Bernat de Luntz, **1371-1376**;

– *examinadour* 16 mai **1378** (AMB-B, CXX, 387);

– *sous* (= sons, "ses") en de nombreuses occurrences, *nous,* 18 juillet **1379** (AMB-B, CXXV, 442 à 444);

– *escoumingatz, escouminge*, acte de **1383** (E 1919 f. 27, Notaires de Pardies, publié par A. Cauhapé, PN n° 206 - 9/10-2001);

– *Escoubee* Dénombrement de **1385** (= Escoubès, DTCB, 219)[7];

– *Mazouau* Censier de Sarrancolin, **1399**-1711 (= Mazouau, DTCHP, 139).

---

[4] D'après la citation de PN; mais la reproduction du texte dans Lespy (1880, p. 111) donne *Lobieng*.

[5] *La Lobeyra,* 10.9.1294 (AMB-LB, VI) et 30.12.1295 (ib. VI).

[6] À rapprocher de *Mosquerous*, dans le *Dénombrement* de 1385, pp. 4 et 14.

[7] Toutefois, l'édition du *Dénombrement* par l'Archiviste départemental Paul Raymond (1873), p. 123, donne *Escobee*.

XVe s.
– La L**ou**beyra 11 février **1401** (AMB-B, CXI, 319)
– *n**ous*** (lettre inédite du 28 novembre **1404** du seigneur de Lesparre et de Rauzan Guilhem-Amaniu à son bayle de Lesparre Galhardon de Marraben, alors à Londres – Londres, National Archives, Kew, U.K., SC 1/51/69);
– *B**ou**lhs, B**ou**lh* Censier Bigorre, **1429** (= Bouilh-Devant, DTCHP, 248);
– *Arthigue**lou**tan* Notaires d'Assat, **1475** (= Artigueloutan, DTCB, 306);
– *pill**ou**reu*, non daté, (AMB-C, 35 (2 occ.), 37, 45, 46…).

3-3 – Notre interprétation

Nous avons écarté de notre recherche les *ou* qui se prononcent aujourd'hui [Ow] et s'interprètent comme *òu* (ex. *Puyou*), ainsi que ceux qui s'analysent en *o'u*, comme dans de nombreux *nou, nous* notés *no'u, no'us* par la graphie classique actuelle. Nous avons aussi écarté un *N**ou**lhano* désignant l'actuel *Nouilhan* dans un texte latin du XIe s (Notice Larreule, v. 1015, DTCHP, 321), car l'étymon possible à partir de *nobilis* ou *nov-* (M. Grosclaude) rend vraisemblable une prononciation ancienne en [Ow].

Nous n'avons donc gardé que les occurrences qui, aujourd'hui, sont prononcées en [u]. Et là, tout en faisant abstraction de celles relevées dans les deux dictionnaires toponymiques, on remarque d'emblée l'importance relative des noms de lieux (7) ou de personnes (6) sur 34 au total (les 21 autres se répartissant en 14 noms communs et 7 mots grammaticaux); cela pourrait s'expliquer par le souci des scribes de représenter au mieux la prononciation courante, de manière à ne laisser aucun doute sur les localisations ou les personnes, dans des textes qui définissaient des obligations ou des droits.

Sur le fond même de la question du *ou*, les occurrences les plus anciennes (*capitou, couture, Loubgouarda, Douce, mout(s), Soula*) correspondent à un ***u*** du latin classique (hormis le second de *Loubg**ou**arda* sur lequel nous allons revenir), dans plusieurs cas suivi d'un */* naturellement vocalisé en [w] en gascon; mais ce ***u*** avait dû souvent passer à ***o*** en latin vulgaire et en roman primitif (cf. *lóp* cité par P. Bec, § 3-1 ci-dessus; en italien *dolce, molto*; en castillan, *lobo*), de telle sorte qu'on ne peut dire avec certitude si ces *ou* s'entendaient [Ow], [uw] ou [u].

Par contre, le second de *Loubg**ou**arda* note phonétiquement l'aboutissement gascon d'un *w/g*^{w} germanique, ce qui montre bien qu'à la fin du XIIe s., ce *ou* était pour le scribe un digraphe rendant [w], phonème semi-vocalique correspondant au phonème vocalique [u].

Il n'est donc pas étonnant que ce graphème ait servi ensuite pour noter [u] quand ce son fut ressenti dans des mots où il rendait un ***o*** de l'étymon latin. Ainsi pour *bar**ou**n* (< baronem) en 1252, puis *la l**ou**r* (< illorum) en 1262 et la *d**ou**zena* en 1275.

Et il n'est pas invraisemblable que les formes contractées de Bayonne *dou*(*s*)*, pou*(*s*), *quou*(*s*) (= *de, per, que lo/los*) se prononçaient en [u] comme aujourd'hui, leur ***ou*** valant [u], tandis que *dou*, "deuil", se lisait [dOw] ou [dO]. De nos jours, en tout cas, le petit ouvrage didactique en graphie occitane *Que parlam*, édité en 1996 par les Bayonnais, oppose bien la prononciation de *deu*, article contracté, « dou » à celle de *deu*, "il doit", « *dèou* » (p. 53, 172) ou « *déou* » (p. 112).

On peut donc faire remonter au moins à la seconde moitié du XIIe s. le début des notations écrites du [u] par ***ou***, et au milieu du XIIIe leur application à des produits de ***o*** latin; ce qui suppose que le passage de ceux-ci à [u] avait commencé avant. Et comme le montrent les occurrences recueillies dans les textes béarnais du XIVe s., le mouvement allait continuer.

Quant au terme de l'évolution, il pourrait se situer au XVIe s., au moins en Provence, selon les textes cités par Ronjat (*ib.*) et en Béarn. Pour ce dernier, nous pouvons en effet citer M. Grosclaude (1986-1, pp. 64-66); certes, il s'est sans doute trompé pour le point de départ[8] : « Qu'observons-nous en lisant les textes béarnais ? Le digraphe OU n'existe pas avant le 16° s. », car il n'est pas douteux que *Arnaut**ou*** chez B. de Luntz (21 mai 1372) et *esc**ou**mingatz, esc**ou**minge* de l'acte notarié de Pardies (1383) devaient se dire en [u]; mais pour le terme, M. Grosclaude donne un avis qui nous parait tout à fait pertinent, à partir du polymorphisme constaté dans les *Psalmes de David* (1583) du scrupuleux Arnaud de Salette : « l'évolution du [O fermé] vers [u] s'est achevée assez tard en Béarn et elle n'est pas encore tout à fait parvenue à son terme au milieu du 16° siècle. »

C'est ici qu'il convient de regarder ce qui s'est passé en oïl, beaucoup plus étudié que l'oc.

3-4 – Le changement phonétique en oïl

Selon G. Zink (1991, pp. 136-7), l'ancien français connait un o4u [ow] issu de au + u ou de o4/o5 + ¬; « au XIIe s., le premier élément, s'il est ouvert (o4) se ferme en o5 et $o5^{1-2}$ s'assimile à -u :

$$o4u > o5u^{2}; o5u^{1-2} > u$$

« […] Au Centre [de la France], les copistes dans l'impossibilité où ils se trouvent d'utiliser le graphème *u* (= ü palatal) pour noter le nouveau son, conservent le digraphe *ou* et l'étendent à un u venu de o5 (initial et entravé sous l'accent). »

Donc, en français, à partir du XIIe s., *ou* qui notait primitivement un son [ow] va noter [u] quand ce [ow] sera passé à [u] dans la prononciation. Ainsi, dans la période où se fait ce passage, on ne peut savoir par la seule lecture d'un texte si *ou* note [ow] ou [u], tout au moins quand l'étymon était en *ol* (volere + a > "voudra"); mais quand celui-ci était en *o* ou *u* non suivi de *l*, (frumentu > "froment"), le doute n'est plus permis, *ou* note bien, analogiquement, ce qui se prononce [u] à l'époque.

De fait, nous en avons relevé quelques exemples de *ul* passé à *ou* chez A. Rey (1992) et/ou N. Catach (1995) : *outre* date du XIIe s. pour *oultre, oltre* au XIe; *couteau*, de 1316, précédé par *coltel* en 1130, puis *coutel*; *mouton*, de 1223, pour *multon* en 1155.

Et de même, [o] atone, mais aussi parfois tonique, passe à [u] entre le XIIIe et le XVIe s. (J. Allières, 1988, p. 27). D'où « hésitation phonique et graphique, dès le moyen français, pour un grand nombre de mots, entre *o* et *ou* (9), cette dernière forme étant sans doute plus populaire, dans *arrouser/arroser***, *brossailles/broussailles**, *decoulourer/décolorer**, *doleur/douleur**, *rousée/ rosée**, *roule/rôle** etc., » (N. Catach, 1995, p. 1102).

Citant C. Thurot, *De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle , d'après les témoignages des grammairiens*, 1881-83, N. Catach ajoute : « les parlers régionaux et dialectaux étaient divisés quant à la prononciation en *o* et en *ou*; d'après Bovelles 1533, l'Orléanais, la Touraine, l'Anjou prononcent en *ou* les mots qui sont en *o* dans le Nord: *chose/chouse, Josse/Jousse, gros/grous*. T. de Bèze 1584 atteste que les gens de Bourges et de Lyon disent *noustre, voustre, dous,* pour *nostre, vostre,*

---

[8] Il oublie *Loubieng* de l'acte de 1337 qu'il avait commenté douze ans plus tôt, mais il s'agit peut-être d'une erreur de transcription, comme nous l'avons relevé en note 4.

[9] La même hésitation semble s'être produite plusieurs siècles plus tôt en latin médiéval, quand il s'agit de transcrire le nom franc qui a donné *Clovis* et *Louis* en français; on lit en effet aussi bien *Hl**u**dovicus* que *Chl**o**dovicus*.

dos et que les Dauphinois et les Provençaux écrivent et prononcent *cop, beaucop, doleur, torment* pour *coup, beaucoup, douleur*, tourment* (Thurot I p. 240). »

Bien que ne visant sans doute que la prononciation du français, ce dernier témoignage confirme indirectement ce que l'on sait par Ronjat de celle du provençal : le passage à [u] se poursuivait encore au XVIe s.

Et surtout, on s'aperçoit que l'oïl a connu les **mêmes changements** phonétiques que l'oc et aux **mêmes époques**; notamment, pour o > [u], entre le XIIIe et le XVIe s., selon une **dispersion dialectale** tout à fait **comparable** et en le notant par un **même graphème, *ou***.

4 – Un graphème de plus de 2000 ans : *ou* pour [u]

Le Nord et le Midi s'étaient donc trouvés en présence d'un même problème : ce que le latin — langue de prestige, de l'Église et de l'administration, ne l'oublions pas — notait ***u*** devenait [y] ou restait [u] et bientôt, ce qu'il notait uniformément ***o*** allait se prononcer soit [o], soit [u]. Même sans internet, il devait y avoir un "intermonastères" ou un "interscriptoria" pour échanger questions et réponses.

Or bien avant — mais le Moyen-âge en avait probablement perdu le souvenir — le grec avait eu le même problème, puisqu'il connaissait les trois phonèmes [o, u et y]. Nous devons à une amicale communication de Bernard Moreux, du C.N.R.S., les précisions suivantes sur « l'origine du digraphe ου pour noter [o:] (devenu [u:] à partir du IVème s. av. JC), puis [u] quand il n'y a plus d'opposition voyelle longue/voyelle brève.

« À "l'origine" le grec n'a ni [o:] ni [u:], mais une diphtongue [ow]; quand il adapte l'alphabet phénicien (à partir du IX° s. peut-être), il utilise υ (qui notait la voyelle [y]) pour noter le second élément de cette diphtongue : d'où βουν pour [bown] = *bovem* latin.

« Mais à partir du VII° s. dans certaines cités (généralisation à Athènes au V° s.), il apparaît des [o:], qui évoluent rapidement vers [u:] : ils sont issus de contraction ([o] + [o]) ou d'allongements compensatoires : à la désinences *-os* du latin correspondait [ons] en grec, qui devient [o:s] durant cette période.

« D'où le problème de leur notation.

« Heureusement, il se trouve que la diphtongue [ow] évoluait durant la même période vers [o:] puis [u:]. Donc, il y a convergence phonétique avec les [o:] (qui deviendront aussi [u:]) issus des contractions ou des allongements compensatoires; ceux-ci pouvaient donc être notés ου.

« Les Grecs anciens ont toujours eu le souci d'adapter la graphie à la prononciation. Il n'en va pas de même en grec moderne où, par exemple [i] peut s'écrire de plusieurs façons (mais à [u] ne correspond que ου). »

Et grâce au regretté M. Grosclaude (1986-2, p. 14), ceux qui lisent le grec en trouveront un témoignage émouvant dans le passage que le géographe Strabon consacrait à notre Aquitaine vers l'an 18 de notre ère : les mots latins *Aquitani, Garona, Bituriges Vivisci, Burdigalla, Lugdunum* sont transcrits Ακουιτανοι, Γαρουνα, Βιτουριγοι, Ουιουι!σκοι, Βουρδιγαλλα, Λουγδουνον. On voit clairement que hormis les désinences, naturellement alignées sur les déclinaisons grecques, cette notation représente dans le système graphique grec la prononciation latine du temps.

5 – Quand les mêmes causes produisent les mêmes effets…

Cette intéressante plongée dans le passé nous montre qu'à quelque dix-sept siècles de distance, le grec d'un côté, les parlers gallo-romans de l'autre, ont connu des évolutions phonétiques assez comparables et posé aux scribes le même genre de

problème, avec la même amorce de solution : ce qui était d'abord deux graphèmes *o* + *u* notant deux phonèmes associés [Ow] est devenu un digraphe *ou* notant l'aboutissement en [u] de ces deux phonèmes, et donc plus généralement toute autre occurrence d'un [u].

En Gallo-Romania, les gens du Nord et gens du Midi ont donc usé simultanément du graphème ***ou***, sans la moindre domination des uns sur les autres, mais au contraire en s'affranchissant les uns et les autres du carcan de la langue dominante, le latin.

Il n'est donc pas étonnant que les fameuses *Leys d'Amors* du milieu du XIVe s., si préoccupées de bonne langue et de bonne graphie, aient usé du *ou* sans vergogne; ainsi, dans l'édition Anglade de 1919 dépouillée par Ronjat, p. 295 : « I, 64 *troubam,* 66 et 124 *moustra*, 95 *gouvernadas*, 97 *tout,* II, 21 *gouverna*, 109 *souven,* 170 *tout,* 172 *moustrar,* 174 *coustructiva*. »

Et lorsque la Renaissance eut remis le grec au gout du jour, c'est sans surprise que l'on peut lire cette recommandation de Ronsard rapportée par Thurot, I, 250 et reprise par N. Catach, *ib*. : « Tu pourras [...] a la mode des Grecz [...] adiouster un *u* apres un *o* pour faire ta ryme plus riche et plus sonante, comme troupe pour *trope*, *Callioupe* pour *Calioppe* […] ».

Mais depuis, l'occitanisme est arrivé, et ce qui était bon pour les grammairiens toulousains d'il y a 600 ans a été déclaré mauvais par quelque bureau politique. Qu'en est-il exactement ?

6 – *ou*, graphème « très mal adapté à la langue occitane » ?

Nous citerons encore l'étude de M. Grosclaude (1986-1, p. 64). Après avoir posé le problème technique graphique à peu près comme nous venons de le faire ci-dessus, il expose la solution de l'« orthographe occitane moderne » [sic[10]] que nous connaissons bien : « ***o*** et ***ó*** pour représenter le son [u], « ***ò*** pour représenter le son [o ouvert] ». Et d'ajouter :

> « Mais cela suppose une théorie cohérente des signes diacritiques qui n'existait pas à l'époque de la transformation en question.
>
> « La solution fut alors d'adopter la solution française et d'utiliser le digraphe OU. (Cette solution est évidemment très mal adaptée à la langue occitane. Comment en effet écrire avec le système français, un mot comme *hòu* (= fou) pr : [how]. On est obligé de recourir à des graphies compliquées comme *hoou* ou *hoü*) »

Oui, la solution occitane suppose une « une théorie cohérente des signes diacritiques ». Mais nous avons montré que cette théorie n'a pas encore été réalisée (*Ligam-DiGaM* n°4, p. 44) : le système n'a pas de graphème pour noter les [O] et [E] ouverts en syllabe atone, l'accent grave marquant à la fois l'ouverture et l'accent tonique; R. Teulat avait déjà signalé la difficulté (*Quasèrns/Casèrns de lingüistica occitana* n° 2, Junh de 1975, p. 48-49) tandis qu'Alibert a feint de l'ignorer en notant *plòurà, sòudar*; et J. Taupiac (1994*,* p. 50) écrit *plòurà* tout en donnant pour règle : « Dans les mots simples, les phonèmes /E/ et /O/ ne peuvent pas se trouver avant l'accent tonique. » (p. 9). *Que parlam*, déjà cité, note logiquement par ***ò*** les nombreux [o] atones du gascon de Bayonne; mais alors, pour ne prendre qu'un exemple, *Armònia* (p. 142) sera lu [ar·moni], alors que la prononciation figurée « Armonioe » s'interprète [armo·niö]… Aussi avons-nous suggéré de compléter la gamme des signes diacritiques de la graphie classique par l'accent

---

[10] Alors que l'adoption d'un système médiéval rationalisé en fait une graphie judicieusement appelée « classique » !

circonflexe qui ne noterait que l'ouverture, en dehors de la syllabe tonique (*Ligam-DiGaM* n°17, p. 34).

Nous venons aussi de montrer que la simultanéité des changements phonétiques et orthographiques en oc et en oïl rend hautement improbable l'opinion que l'oc ait copié l'oïl.

Reste l'accusation d'inadaptation de *ou* aux parlers d'oc. C'est vrai, en l'absence de signe diacritique, car *ou* peut se lire [u] ou [Ow]; mais la même ambigüité pèse sur *o* valant [o] ou [u]. Et si le système occitaniste a levé cette ambigüité par les accents aigu et grave sur *o*, le système moderne de Mistral l'a levée sur *ou* 50 ans plus tôt en opposant *ou* et *òu*.

Il est donc stupéfiant que M. Grosclaude ait pu donner le mot *hòu* comme exemple de l'inadaptation de *ou* à l'oc, alors que le *Trésor du Félibrige* de Mistral a l'entrée **FÒU, HÒU** (b.) etc. (b. = Béarn) et que le Dictionnaire de Palay donne **hòu** deux fois, en entrée propre et en variante de **hò** !

7 – Conclusion

Il est certain que les graphies en ***ou*** se sont multipliées dans les écrits d'oc à partir du XVIe s., siècle qui a vu l'accélération de la décadence des langues d'oc; or en même temps le français gagnait sans cesse en prestige par le rayonnement du pouvoir royal, et la valeur des écrits français de toutes sortes des XVIIe et XVIIIe s. : on parlait français à la cour de Prusse et à celle de Russie, et les grands esprits du Midi écrivaient dans la langue du Roi; d'où un éblouissement des militants, qui ne peuvent qu'attribuer au modèle français l'évolution de l'écrit d'oc.

C'est ignorer que les scribes d'oc avaient adopté le ***ou*** depuis quatre siècles, en dehors de toute domination du français, mais plutôt en violation du tabou du modèle latin. Et ce modèle latin devait peser sur le français lui-même, puisque le débat entre *ou* et *o* à l'écrit comme à l'oral devait durer jusqu'à la fin du XVIIe s. : si nous prononçons et écrivons *fromage, portrait, profil, rosée, soleil* etc., c'est parce que des érudits latinisants ont fait triompher ces formes sur *froumage, pourtrait, proufil, rousée, souleil* etc. des siècles antérieurs.

Donc, finalement, querelle des Anciens et des Modernes, prolongée en oc par les bourgeois lettrés du début du XXe s. (le pharmacien Alibert, le médecin Girard etc.), trop heureux d'afficher un savoir dont ils avaient le monopole devant les pauvres gens d'oc qui avaient conservé la langue de leurs pères et la parlaient tout les jours…

Pourtant, le Pr. Henri Gavel (1926, pp. 35-37) avait vu le danger : si les Catalans et Valenciens pouvaient reprendre en la modernisant une graphie ancienne dont ils n'avaient jamais rompu la tradition, « Il n'en a pas été de même dans la plupart de nos pays du midi […]. Le public méridional avait tellement perdu l'habitude de lire des textes en sa langue que reprendre simplement l'orthographe du moyen âge eût été vouer les nouvelles œuvres à ne trouver de lecteurs que parmi les érudits. »

Quant à nous, débarrassé de tout préjugé contre ce ***ou*** entré dans notre écriture depuis huit cents ans, nous pensons que l'essentiel est de donner à tout le peuple gascon l'amour de sa langue ancestrale; donc de la lui présenter dans un habit où il la reconnait spontanément, sans avoir à revenir à l'école. Après F. Mistral, les Félibres l'avaient compris comme l'ont compris la plupart de ceux qui veulent maintenir les autres langues de France; et la plupart des provençalistes y sont toujours fidèles. Pourquoi donc ne pas retrouver les solutions éprouvées, quittes à en éliminer les quelques difficultés que l'état actuel de la langue ne permet plus d'ignorer ?

Nous y travaillons, à l’écoute de l’attente des Gascons.

Bibliographie

(1867). *Archives municipales de Bordeaux*. T. Ier. *Livre des Bouillons*, Bordeaux.

(1873, 2000). Dénombrement général des maisons de la Vicomté de Béarn en 1385, publié par Paul Raymond; reprint par Manucius, Pau, 2000, 181 p.

(1890). *Archives municipales de Bordeaux*. T. V. *Livre des Coutumes*, Bordeaux.

(1950). *La réforme linguistique occitane et l'enseignement de la langue d'oc*, Toulouse, I.E.O. 1950, 12 p.

(1979). *Responsas a Jan lo Pèc*, Orthez, Per noste, 24 p.

Aci Gasconha (1996), *Que parlam*, Bayonne, 280 p.

Alibèrt, Loïs (1935, 1976) *Gramatica occitana*; 2ème éd., Montpellier, C.R.E.O., 532 p.

Allières, Jacques (1988). *La formation de la langue française*, Paris, P.U.F., 128 p.

Bec, Pierre (1970-1). *Manuel pratique de philologie romane*, 2 tomes, Paris, 570 + 658 p.

Brunel, Clovis (1926, 1952). *Les plus anciennes chartes en langue provençale*, 2 tomes.

Catach, Nina et autres, *Dictionnaire historique de l'orthographe française*, Paris, Larousse, 1995, LX + 1327 p.

Gavel, Henri (1926). *Remarques sur l'orthographe de cette édition* in Larrebat, Julien. *Poésies gasconnes* rééditées par H. Gavel, Bayonne.

Grosclaude, Michel (1986-1). *La langue béarnaise et son histoire - Étude sur l'évolution de l'occitan du Béarn,* Orthez, 142 p.

Grosclaude, Michel (1986-2). *La Gascogne - Témoignages sur deux mille ans d'Histoire*, Orthez, 176 p.

Grosclaude, Michel (1991). *Dictionnaire toponymique des communes du Béarn*, Pau, Escòla Gaston Fèbus, 1991, 416 p.

Grosclaude, Michel et Le Nail, Jean-François (2000). *Dictionnaire toponymique des communes des Hautes-Pyrénées*, Tarbes, Conseil général des H.-P., 348 p.

Lespy, Vastin (1880). *Grammaire béarnaise*, Paris; reprint Marseille, Laffitte reprints, 1978, 520 p.

Luchaire, Achille (1881). *Recueil de textes et glossaire de l'ancien dialecte gascon*, Paris, XVIII - 208 p.; reprint Slatkine, Genève, 1973.

Mistral, Frédéric (1882 et 1886), *Lou Tresor dóu Felibrige ou Dictionnaire Provençal-Français*, 2 tomes, réédition par Jean-Claude Bouvier, Aix-en-Provence, Édisud, 47 + 1198+1165 p.

Palay, Simin (1980). *Dictionnaire du Béarnais et du Gascon modernes*, 3ème éd. Paris. CNRS, XII + 1053 p. 1980

Rey, Alain (1992). *Dictionnaire historique de la langue française*, 2 tomes, Paris, Robert, XXII + 2387 p.

Ronjat, Jules († 1925) (1930, 32, 37 et 41). *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, 4 tomes, XIX-419, 487, 651 et 191 p. + carte.

Taupiac, Jacques (1994). *Gramatica occitana*, Toulouse, I.E.O., 64 p.

Tucoo-Chala, Pierre et Staes, Jacques (1996). *Notaire de Prince*, Registre de Bernat de Luntz, notaire de Fébus (1371-1376), Pau, 200 p.

Zink, Gaston (1991). *Phonétique historique du français*, Paris, P.U.F., 254 p.

Ligam-DiGaM , cahiers de linguistique et de lexicographie gasconnes, semestriel depuis avril 1993, Fontenay-aux-Roses.

Per noste (de Juin 1967 à Juillet-Aout 1979) ou *Per noste-Païs gascons* (depuis), *bulletin bimestriel des sections Béarn Gascogne de l'I.E.O.*, Orthez.
Quasèrns/Casèrns de lingüistica occitana, 1974-1984, Clermont-Ferrand.

Dossier : Le CAPES d'Occitan-Langue d'Oc 2003
préparé par Philippe Blanchet

1. Programme et sujets des épreuves d'admissibilité (écrites) en 2003
2. Corrigés des épreuves de traduction.
2. 1. Version en français
2. 2. Thème en :
-auvergnat central et septentrional,
-gascon landais et béarnais,
-languedocien central,
-limousin méridional, bas et haut limousin,
-niçois (ou *nissart* de Nice-ville) et gavot du pays niçois (Haute Vésubie),
-provençal rhodanien (Avignon), maritime (Marseille-Toulon) et alpin (région de Gap).
3. Lecture du rapport du jury du CAPES pour la session 2002.
4. Programme du CAPES 2004.

1. Programme et sujets des épreuves d'admissibilité (écrites) en 2003 (BO spécial n° 13 du 30/05/2002)

A - Dissertation et présentation critique

- [Anonyme] *La Chanson de la Croisade albigeoise*, éditée par Eugène Martin-Chabot, Paris : "Les Belles Lettres", 1957-1961 (3 tomes) [le texte mis au programme consiste dans les laisses 171 à 186 du tome II et les laisses 187 à 208 du tome III]

N.B. Il existe des réimpressions et on pourra aussi utiliser : [Guilhem de Tudèla et anonyme] *La Chanson de la Croisade albigeoise*, [texte établi par Eugène Martin-Chabot] ; préf. de Georges Duby, adapt. française de Henri Gougaud ; introd. de Michel Zink, Paris : Librairie générale française (Le Livre de poche, Lettres gothiques), 632 p., 1989.

- Bertrand Larade, *La Margalide Gascoue et meslanges* (1604), Édition critique de Jean-François Courouau, Toulouse : SFAIEO, 1999. [Le texte mis au programme est : *Margalide Gascoue*, p. 55-319.]
- Frédéric Mistral, *Moun espelido, memòri e raconte*, Paris : Plon-Nourrit et Cie, 1906. [Le texte mis au programme consiste dans les chapitres I à XI.]

N.B. Il existe de nombreuses rééditions en particulier chez l'éditeur Culture Provençale et Méridionale à Raphèle-lès-Arles.

- Marcela Delpastre, *Saumes pagans*, IEO (Messatges), 1974. [On utilisera l'édition suivante : Marcela Delpastre, *Saumes pagans*, Roier : Las edicions dau Chamin de Sent Jaume, 1999.]

B - Civilisation

La société occitane, la vie et la création dans l'espace occitan au temps de la seconde guerre mondiale et des totalitarismes, des années trente au début des années soixante.

Orientation bibliographique :

- Laurent Abratte, *L'Occitanie 1900-1968 ; des idées et des hommes*, IEO, Puylaurens, 2001.
- Christian Faure, *Le projet culturel de Vichy*, Lyon : CNRS 1989.
- Robert Lafont, *La revendication occitane*, Paris : Flammarion, 1974.
- Robert Lafont, *Pecics de mieg-sègle*, Federop, 1999.
- André Armengaud & Robert Lafont (dir.), *Histoire d'Occitanie*, Paris : Hachette, 1979.

On se référera aussi aux diverses histoires des provinces parues chez Privat, à Toulouse et on consultera pour le contexte general :

- *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, Paris : Seuil, 1977-1983. [tome 13 : *Le déclin de la Troisième République (1929-1938)*, Henri Dubief. T 14 : *De Munich à la Libération*, Jean-Pierre Azéma. T 15 et 16 : *La France de la Quatrième République, I, l'ardeur et la nécessité (1944-1952)*, II, *l'expansion et l'impuissance, 1952-1958*, Jean-Pierre Rioux.]

Pour la prise en compte par la littérature occitane de la seconde guerre mondiale et de ses conséquences on se reportera en particulier aux œuvres suivantes :

- Carles Camprós (Charles Camproux), *Òbra poetica occitana*. (ed. per J.-M. Petit), 1983, Clapièrs : Occitània (IEO), ("Poëmas sens poësia", "Lo temps de l'ombra e de l'esper.").
- Robèrt Lafont (Robert Lafont), *Vida de Joan Larsinhac*, [Tolosa] : IEO, 1978.

- Joan Bodon (Jean Boudou), *La grava sul camin*, Rodés : Édicions de Roergue, 1988.

Sujet de la dissertation littéraire[1] :

En comparant la *Cançon de la Crosada* a d'autras epopèias medievalas, lo critic contemporanèu Martin Gosman escriu : « Il y a beaucoup d'acteurs dans la pièce, mais il n'y a pas de véritable héros », mentre que, en fasènt la meteissa comparason, imone Weil escriviá, ela, (en 1943 dins l'article dels *Cahiers du Sud* signat « Emile Novis ») : « les exploits, les souffrances et la mort de quelques guerriers semblent, dans le cadre épique, choses petites et froides. Une civilisation toute entière […] frappée soudain d'un coup mortel par la violence des armes […] et représentée dans les dernières palpitations de l'agonie, tel est peut-être le seul thème assez grand pour l'épopée. »

Comentaretz e discutiretz aquelas afirmacions, s'agissent en particular de la part de l'òbra qu'es al programa (valent a dire las laissas 187 a 208 de la *Cançon*).

2. Corrigés des épreuves de traduction.

2. 1. Version d'ancienne langue d'oc en français

Sujet : Traduisez en français [Trach de la nòva *Lai on cobra…* de Pèire Guilhem de Tolosa. Lo narraire tròba sul camin, près de Murèth, lo dieu d'amor e sos seguens]

Ab tant vec vos un escudier
E una donzela apres.
[…]
Que-ls cabels li van tro part l'anca,
Si que cobren tota la sela,
Qu'om non ve arsso ni sotzsela;
Davan li van tro al artelh.
E portet un blial vermelh;
Mas ieu no sai si s'es be facha,
Que, cum si agues capa o gannacha,
La cobro per tot li cabelh.
Et anc no vitz plus bel parelh
Del donzel et de la donzela.
E que cujatz que fasia ela?
Anet chantan un chan noel,
Si qu'entindo-l boi e li auzel,
E s'en laissavo de chantar.
E chantet gent, azaut e clar,
E dih:
E cavasier senes amor
Deuria 'n aze cavalguar,
Per tal qu'om los pogues triar
De mest cels qu'amon lejalmen;
E dona c'ama per argen
Ni sap son mercat al colgar,
Volgra l'avengues ad anar
En camisa desafiblada».

Edicion : Nouvelles courtoises occitanes et françaises. Suzanne Thiolier-Méjean et Marie-Françoise Notz-Grob eds. Paris : Le Livre de poche [Lettres Gothiques], 1997, 704 p.

Version française de l'édition de référence (extrait reproduit avec l'aimable autorisation de Suzanne Thiolier-Méjean, notre collègue et directrice de notre revue) :

[1] Pour les sujets de traduction, voir corrigés ci-dessous.

Voici ensuite un écuyer
suivi d'une demoiselle.
[…]
car[1] ses cheveux tombent plus bas que ses hanches,
de sorte qu'ils couvrent toute la selle
et qu'on ne voit ni l'arçon ni la couverture;
par-devant ils lui couvrent les orteils.
Elle portait un bliaut rouge;
mais je ne sais si elle était bien faite,
car tout comme si elle avait cape ou ganache,
ses cheveux la cachaient tout entière.
On ne vit jamais un plus beau couple
que celui du jeune homme et de la demoiselle.
Et que croyez-vous qu'elle faisait?
Elle chantait une nouvelle chanson,
si bien que les bois en retentissaient,
et les oiseaux en abandonnaient leurs chants.
Elle chantait bien, haut et clair,
et disait: «dame sans amoureux
et chevalier sans amour
devraient chevaucher un âne,[2]
afin qu'on pût les distinguer
de ceux qui aiment loyalement;
et une dame aux amours vénales
qui sait son prix au moment de se coucher
il faudrait qu'elle aille
en chemise dégrafée».[3]

2. 2. Thème en langue d'oc moderne

NB : Ont été sollicités des spécialistes divers, bons connaisseurs des parlers locaux authentiques, et leurs choix graphiques ont été scrupuleusement respectés, conformément aux consignes données pour ce CAPES. Deux ou trois variantes locales sont données pour chaque grande zone linguistique régionale, sauf pour le languedocien, où les deux variantes recueillies étaient identiques sur le plan dialectologique. Les candidats pourront, outre les variantes et nuances proposées en notes par certains traducteurs, comparer les différentes versions, au sein d'une aire régionale (mais également à l'échelle globale du domaine d'oc), pour identifier les points de difficulté du thème et envisager des solutions alternatives. Pour une réflexion plus générale sur l'épreuve de traduction, voir notre n° 131 paru en 2000.

Sujet : Reviratz a l'occitan

Cette maison ici à Neauphle je croyais l'avoir aussi achetée pour mes amis, les recevoir, mais je me trompais. Je l'avais achetée pour moi. C'est maintenant seulement que je le sais et que je le dis […].

Ce n'est pas une maison de campagne, ici, cette maison. On ne peut pas dire ça. C'était une ferme, d'abord, avec l'étang, et puis ça a été la maison de campagne d'un notaire, le grand notariat parisien.

---

[1] On remarque que la coupure du texte provoque un changement d'interprétation : *que* s'interprèterait plutôt ici comme « dont » [Ph. B.]

[2] Au rôle traditionnellement carnavalesque du chevauchement (souvent à l'envers) de l'âne s'ajoute probablement une allusion au *Salut d'amour* dans lequel les dames sans pitié sont condamnées à chevaucher à la dure des mulets infernaux, maigres et noirs (éd. Paul Meyer, *Romania*, 1891, XX, v. 538-551, p. 206-207); dans le *De Amore* les dames ayant refusé leur amour chevauchent «des rosses hideuses», *op. cit.*, Livre I, p. 85, voir aussi la note 55, p. 225-226 pour d'autres exemples.

[3] La *chemise* est une tunique de dessous au col attaché. La porter dégrafée peut être considéré comme un signe de mauvaise vie.

Quand on m'a ouvert la porte d'entrée, j'ai vu le parc. Ça a duré quelques secondes. J'ai dit oui, que j'achetais la maison dès l'entrée franchie. Je l'ai achetée séance tenante. J'ai payé de même, en espèce.

Maintenant elle est devenue une maison de toutes les saisons. Et je l'ai aussi donnée à mon fils. Elle est à nous deux. Il est aussi attaché à elle qu'à moi, maintenant je le crois. Il a tout gardé de moi dans cette maison. Je peux encore y être seule. J'ai ma table, mon lit, mon téléphone, mes tableaux, et mes livres. Et des scenarii de mes films. Et quand je vais dans cette maison, mon fils en est très heureux. Ce bonheur-là, de mon fils, c'est celui de ma vie maintenant.

Marguerite Duras, *Ecrire*, Paris, Gallimard, 1993.

*Traduction en auvergnat de basse Auvergne, par Marie-France Bonnet-Gouguet, enseignante d'auvergnat (graphie ALEP : **A**uvergnat **L**ittéraire **E**t **P**édagogique)*

Quelà moézou, atïe, vé Neauphle, crezio de l'avî chatadà pà meù z-amï, pà leù resseubre, mâ me gourave. Là z-aio chatàd pà ieu. Z-ei mâ avourà que zeu sabe è que zeu dïze…

Co z-ei pà nà campanhà, atïe, quelà moézou. Se pod pa dïre co. Quérà nà borià, en proumeir, embi nà servà, peu se troubê ître là campanhà d'én noutare, de queù grand noutari de vé Parî.

Cand me badèton l'estau, veguète le jardï . Co dürê mâ cauqua segounda. Dïguète que oei, chatave là moézou, re mâ de passâ là portà. Là chatète sobre le cô. Païète de meimà, en seù.

Avourà, se z-ei tournadà itre nà moézou de touta la sazou. Maitout, là z-ai boélàd embi moun drole. Lï balhà tan d'empourtansà coumà me, avourà, zeu crèze. Pode enquérà lai itre toutà soulà. Lai tène mà taulà, moun lei, moun fuone, ma pïntura, meù librei, maitout. Moé cauquei canavâ de meù firmei. E cand vau dïn quelà moézou, moun drole nen z-ei tot ple beneize.Que bouneu, cau tï de moun drole, co z-ei qué de mà vïdà, avourà.

*Traduction en auvergnat de Thiers, par Marie-France Bonnet-Gouguet, enseignante d'auvergnat (graphie ALEP : **A**uvergnat **L**ittéraire **E**t **P**édagogique)*

Quelà moézou, atïe, é Neauphle, i crezio be de l'avî chatadà pà mu amï, pà lu resseubre, mâ i me gourave. L'aio chatàdà pà me. Cou i mâ ourà qu i zu sabe è qu'i zu dïze…

Cou i pà nà campanhà, atïe, quelà moézou. Se pod pa dïre co . Cou érà nà borià, en proumeir, mi nà servà, èpré se troubê ître là campanhà d'én noutare, én de quelu grand noutari d'é Parî.

Cand me badèton l'estau, i veguète mâ le jardï . Co dürê pa. Dïguète que oei, i chatave là moézou, re mâ de passâ là portà. I là chatète de suità. I boélète de meimà lu seù pà là païâ.

Ourà, se troubà itre nà moézou pà touta la sazou. E moé, lai boélàdà embi moun drole. O lï balhà tan d'empourtansà coumà me, ourà, i crèze be. Pode enquérà lai itre toutà soulà. Lai tènhe mà taulà, moun lei, moun téléfuone, ma pïntura, mu libri, moétout. Moé cauqui canavâ de mu filmi. E cand i voéde dïn quelà moézou, moun drole nen n-i fran beneize.Que bouneu, qué tï de moun drole, cou i qué de mà vïdà, ourà.

Traduction en gascon de la Grande Lande[1], par Philippe Lartigues, professeur certifié d'occitan-langue d'oc (graphie normalisée avec adaptation gasconne dite « Ligam-Digam »)

Ací[2] a Neauphle aqueth ostau que credí de l'avéder tabé crompat entaus[3] mons amics, los arrecéber, mès que m'enganèvi. Que l'aví crompat enta[1] jo. N'es pas sonque adara qu'ic sèi e qu'ic dic.

---

[1] Cantons de Parentis-en-Born, Pissos, Sabres, et Mimizan.

[2] *Aqueth ostau ací* signifie « cette maison-ci ».

[3] On peut aussi dire *preus*.

N’es pas un ostau[2] de campanha, ací, aqueth ostau. No pòdenn pas díder acò. Qu’èra un bordiu, prumèr, dab l’estanh, puix qu’es estat l’ostau de campanha d’un notari, lo grand notariat de París[3].

Qüand m’ann aubèrt le porta d’entrada, qu’èi vist lo portuir[4]. Qu’a durat quauques segondas. Qu’èi dit quiò, de que crompèvi talèu passat lo solar. Que l’èi crompat suu pit. Qu’èi pagat atau tabé, suu truc de l’ungla[5].

Adara qu’es vadut[6] un ostaui de totas les sasons. E que l’èi tabé balhat au mon hilh. Qu’es nòste a tot dus. Qu’es autant estacat ad eth com a jo, adara qu’ic crei. Que s’a tot saubat de jo hentz aqueth ostau. Qu’i puix uncoèra[7] estar sola. Qu’èi le mia taula, lo mon leit, lo mon trefòne[8], los mons tablèus, e los mons líbers. E scenarii[9] deus mons films. E qüand vau hentz aqueth ostau, lo mon hilh que n’es hòrt urós. Aqueth bonure aquí, deu mon hilh, qu’es lo de la mia vita adara.

Traduction en gascon béarnais, par Jean Lafitte, linguiste (graphie occitane avec adaptation gasconne Ligam-Digam)

Aquesta maison, ací, a Neauphle, que'm pensavi que l'aví crompat tabé[10] taus amics, ta'us[11] arcoélher[12], mes que m'enganavi. Que l'aví crompat ta jo medisha. N'ei pas qu'adara sonque qu'at sèi e qu'at disi.

N'ei pas ua maison de campanha, ací, aquesta maison. Açò, n'at pòden pas díser. Qu'èra ua bòrda, purmèr, dab lo clòt[13], puish qu'estó la maison de campanha d'un notari, lo grand notariat de París.

Quand m'obrín lo portau, que vedoi lo parc. Que durè quauques segondas. Que digoi que quiò, que crompavi la maison talèu[14] passada la portalada. Que la crompèi suu pic. Que paguèi tot parièr, dab moneda.

Adara, qu'ei vaduda ua maison de totas las sesons. E que l'èi balhat tabé au men hilh. Qu'ei de nosautes dus. Qu'i ei autant estacat com a jo, adara qu'at crei. Qu'a goardat[15] tot çò de men hentz[16] aquesta maison. Qu'i poish encoèra[17] estar soleta. Qu'èi la mia taula, lo men lheit, lo men telefòne, los mens tablèths, e los mens líbers[18]. E los escenàrios deus mens filmes. E quand vau hentz aquera maison, lo hilh que n'ei plan urós. Aqueth bonur, deu hilh, que m'ei adara lo de la vita.

Traduction en languedocien central, par Francis Manzano, linguiste, universtaire (graphie occitane)

---

[1] On peut aussi dire *per*.

[2] On emploie aussi *maison*.

[3] Je n’ai jamais entendu dire ni *parisian* ni *parisenc*. On dit simplement *los de París*.

[4] Le mot *pargalh* est inusité chez nous. *Portuir* est imparfait mais évite *parc* qui signifie « bergerie ».

[5] Expression idiomatique qui se rapproche le plus du français *en espèces*.

[6] On peut dire aussi *vinut*.

[7] On dit également *encoèra*.

[8] C’est ainsi que les anciens appellent l’instrument, en accord avec la phonétique gasconne.

[9] Mot totalement inconnu du parler populaire.

[10] Variante « orthodoxe » : *tanben*.

[11] Variante « orthodoxe » : *tà'us*.

[12] Variante « orthodoxe » : *arcuélher*.

[13] Les deux dictionnaires français-gascon (Béarn et Htes-Pyrénées) donnent *estang* ou *estanh* pour « étang » mais il s'agit d'une grande pièce d'eau, comme les étangs de Hourtin, de Cazaux et de Sanguinet dans les Landes. Ici, je pense qu'il s'agit plutôt d'une sorte de « mare », que l'ALG III, 782 traduit par *clòt* en Béarn et Armagnac.

[14] Variante « orthodoxe » : *tanlèu*.

[15] Variante « orthodoxe » : *guardat*.

[16] Variante « orthodoxe » : *hens*.

[17] Variante « orthodoxe » : *enqüèra*.

[18] Variante « orthodoxe » : *libes*.

Aqueste ostal, aicí a Neauphle, cresiái que l'aviái comprat tanben per mos amics, per les recebre, mas m'enganavi. L'aviái comprat per ieu. Es ara solament que o sabi e que o disi.

Es pas una campanha, aicí, aqueste ostal. Se pòt pas dire aquò. Èra una bòrda, antan, amb l'estanh, e puèi foguèt la campanha d'un notari, lo grand notariat parisenc.

Quand òm a dobèrt la pòrta, ai vist lo parc. Aquò a durat qualques segondas. Ai dit de òc, que compravi l'ostal ara meteis, sul lendal. L'ai comprat sul còp. Ai pagat meteis, al comptant.

Ara a devingut un ostal de totas las sasons. E l'ai tanben donat a mon filh. Es lo nòstre, als dos. I es ligat, ara o cresi. A tot gardat de ieu dins aqueste ostal. E pòdi encara èstre sola. Teni ma taula, mon telefòn, mos cadres e mos libres. E los scenaris de mos films. E quand i vau, dins aqueste ostal, mon filh n'es plan urós. Aqueste bonaür, de mon filh, ara es lo bonur de ma vida.

Traduction en limousin méridional (Brives), par Robert Joudoux, Majoral du Félibrige, professeur de Lettres et Directeur de la revue « Lemouzi » (graphie occitane adaptée)

Aquela maison atí a Neauphle, cresia l'aver tanben achaptada per mos amics, los recebre, mas me trompavi. L'avia 'chaptada per ieu. Quò es mas aura que zo sabi e que zo disi.

Quò n'es pas 'na maison de campanha, atí, questa maison. Podem pas dire quò. Quò èra una bòria d'en primier, ambe l'estanh, e puei quò es estat la maison de campanha d'un notari, lo grand notariat parisenc.

Quand m'an drubit la pòrta d'intrada, ai vist lo parc. Quò a durat quauquas segondas. Ai dich « òc-be » que chaptavi la maison, tanleu lo bassoelh sautat. L'ai chaptada còp sec. Ai paiat de mesma, en argent.

Anuech es devenguda una maison de totas las sasons. L'ai tanben donada a mon filh. Es a nos dos. Es tant estachat ad ela coma ieu, aura zo cresi. A tot gardat de ieu dins questa maison. Pòdi enquera i demorar sola. Ai ma taula, mon liech, mon telefòne, mos tableus, e mos libres. E daus « scenarii » de mos films. E quand vau dins questa maison, mon filh n'es plan uros. Quel bonur-lai, de mon filh, quò es quel de ma vita dins anuech.

Traduction en haut limousin (Chirac-Bellevue, Corrèze), par André Lanly, linguiste, universitaire (graphie phonétisante)

Aquelå mèyjou èychi å Neauphle, yö/u crejyå l'åvèy åtsåtadå pe mouj åmis, lö/u rechébre, ma me trompavå. L'åvyå tsåtadå pe yö/u. Cou'èy ma ånyö/u que jö/u chabe et que jö/u dyije.

Có n'èy pas e$ nå mèyjou « de campanhå », èychi, åquelå mèyjou. On pó pas dyire có. Cou'éra e$nå boryå d'åbor, bèy l'estan, et åpré cou'èy estå lå mèyjou « de campanhå » d'e$n noutari, le gran noutåryå pårijien.

Quand m'ö/u dourbi lå portå d'e$ntradå, èy vi lou parc. Có å durå caouquas chegondas. Ay dyi « vouèy » qu'åtsåtavå lå mèyjou, dèy l'e$ntradå påchadå. L'èy åtsåtadå có che. Ay påyå de mémå, e$n'espéchyas.

Ånyö/u, èy deve$ngudå e$nå mèyjou de toutas la chåjous. Et yö/u l'èy dounadå ö/uchi å mon fi : èy å nö/u dö/u. Che èy tant åttåtså å jillå coum'å yö/u creje : å tout gårdå de yö/u dye$n questå mèyjou, yö/u pód'e$nkérå y resta toutå choulå : èy må taoulå, mon lhé, mon téléphóne, mö/u cadrèy et mö/u lhibrèy. Et de lö/u « chénarii » de mö/u filmèy. Et quand vaou dye$n questå mèyjou, mon fi n'e$n èy byan èyrou[1]. Aqueste bounèr de mon fi, couèy quele de må vitå ö/urå.

Traduction en limousin de Limoges, par Jacques Peyramaure et Yves Lavalade, de la Société Historique et Régionaliste du Bas Limousin (graphie occitane)

[1] Ce *n'* n'est pas négatif.

‘Quela maison aquí a Neauphle, me pensava que l’aviá tanben ‘chaptada per mos amics, los recebre, mas me trompava. L’aviá ‘chaptada per me. ‘Qu’es solament aura que lo sabe e que lo dise.

‘Qu’es pas ‘na maison daus champs, aquí, ‘questa maison. Òm pòt pas dire ‘quò. D’en prumier ‘qu’èra ‘na bòria emb son estanh, e puei ‘qu’es estat la maison daus champs d’un notari ; sabetz ! ‘quilhs beus notaris parisians.

Quand me dreibigueren lo portau, viguei lo parque. ‘Quò a durat quauquas segondas. Dissei que òc-es, que ‘chaptava la maison, tanleu passada la pòrta. L’ai ‘chaptada còp sec. Paiei tot parier, en liquide.

Aura es devenguda ‘na maison de totas las sasons. L’ai tanben balhada a mon filh. Es de nautres dos. Es tant estachat a ela coma a me, dau mins lo crese. A tot conservat de me dins ‘quela maison. Pòde enguera l’i eser soleta. L’i ai ma taula, mon liech, mon telefòne, mos tableus, e mos libres. E daus scenaris de mos filmes. E quante vau dins ‘quela maison, mon filh n’es plan uros ! Aqueu bonur, ‘qui de mon filh, ‘qu’es ‘queu de ma vita aura.

Traduction en niçois ou nissart *(Nice-ville), par Adolphe Viani, universitaire spécialiste du niçois (graphie mistralienne adaptée)*

Aquela[1] maioun d’aquì à Nofle cresìi l’avé croumpada finda per lu mieu amic, per li receure, ma m’enganavi. L’avìi croumpada per ieu. Es basta ahura que lou sabi e que lou dieu.

Noun es una maioun de campagna, aquì, aquela maioun. Si pòu pas dire acò. Era en premié una ferma, mé lou lagarot, e pi es devenguda la maioun de campagna d’un noutari parisian, dei gran noutari parisian.

Quoura m’an dubert la pouorta d’intrada, ai vist lou parc. Acò a durat quauque segounda. Ai dich ahì, que croumpavi la maioun quoura ai passat l’intrada. L’ai croumpada sus lou còu. Ai pagat finda de man a man.

Ahura es devenguda la maioun de cada sesoun. E l’ai finda dounada au mieu enfant. Es à tout’ai doui. Ten finda tant à ela qu’à ieu, ahura lou cresi. A tout gardat dóu mieu dintre aquela maioun. Li pouodi encara estaire souleta. Ai lou mieu taulié, lou mieu liech, lou mieu telefone, lu mieu cadre, e lu mieu libre. E lu scenari dei mieu filme. E quouro vau dins aquela maioun, lou mieu enfant es touplen urous. Aqueu bouonur, dóu mieu enfant, es ahura aqueu de la mieu vida.

Traduction en gavot du pays niçois (parler de St. Martin-Vésubie), par Adolphe Viani, universitaire spécialiste du niçois, avec l’aide de l’Escolo dai Tochi (graphie mistralienne adaptée)

Aquelo maioù aquì à Nofle cresiòu l’avèr croumpau tambè per li mieus amics, per li receure, ma me troumpavou. L’aviòu croumpau per ieu. Es à peno airò qu’au sabou e qu’au dieu.

Es rè una maioù de campagno, aquì, aquelo maioù. Poulèn rè dire acò. Ero uno fermo, en premié, mé un lagarouot, e pi es agu la maioù d’un noutari, aquels dei grans noutaris parisiens.

Quouro m’an dubert la pouorto d’entrado, ai vist lou parc. Acò a durà carqueis segoundos. Ai dich vouei, que croumpavou la maioù basto passa la pouorto. L’ai croumpau sus lou còu. Ai pagau tambè de mà a mà.

Airò es devengùo uno maioù de cado sesoù. E l’ai tambè dounau al mieu enfant. Es à tout’ai doui. Ten tambè tant à elo qu’à ieu, airò lou cresou. A tout garda de ieu dintre aquelo maioù. Pouodou encaro li estaire souleto. Ai lou mieu taulier, lou mieu liech, lou mieu telefono, li mieus cadres, li mieus libres. E de scenarios dei mieus filmes. E quouro vau dins aquelo maioù, lou mieu enfant n’es touplen erous. Aquel bouonur d’aquì, dal mieu enfant, es aquel de la mieu vido airò.

[1] La série des démonstratifs comme *aquesta*… est aujourd’hui inusitée à Nice.

Traduction en provençal rhodanien (région de Salon), par Céline Reyre, professeur certifié de provençal-langue d'oc (graphie mistralienne)

Aquest oustau, eici, à Nèuphle, me cresiéu qu'èro tambèn pèr lis ami que l'aviéu croumpa, pèr li reçaupre, mai m'enganave. Es pèr iéu que l'aviéu croumpa. Es soulamen aro que l'ai coumprés e que lou dise.

Aquest oustau, eici, es pas uno campagno. Noun, acò se pòu pas dire. Proumié, èro un mas, emé l'estang, e pièi fuguè la campagno d'un noutàri, lou noutariat parisen e di grand.

Quand m'an dubert la porto d'intrado, ai vist lou pargue. Acò tirè pas de long. Ai di de vo, que croumpave l'oustau tre la porto passado. L'ai croumpa tout d'uno. Ai paga parié, e tintin.

Aro es devengu un oustau tant d'ivèr que d'estiéu. E l'ai tambèn leissa à moun pichot. Es à tóuti dous. Aro me lou crese, tèn à-n-éu tant coume à iéu. A tout garda de ço qu'es miéu dins aquest oustau. Aqui pode encaro resta souleto. Ai ma taulo, moun lié, moun telefone, mi pinturo e mi libre. E de scenàri di filme miéu. E quouro vène dins aquel oustau, moun pichot n'es urous qu'es pas de dire. Aquéu bonur, de moun pichot, es, à l'ouro d'aro, lou de ma vido.

Traduction en provençal maritime (Marseille-Toulon), par Philippe Blanchet, universitaire spécialiste du provençal, écrivain (graphie mistralienne)

Aquel oustau d'aqui[1], à Neauphle, mi crehiéu[2] qu'èro tambèn pèr lei coulègo[3] que l'aviéu croumpa, pèr leis aculi[4], mai m'enganàvi[5]. Es pèr iéu que mi l'èri[6] croumpa. Es aro soulamen que v'ai encapa[7] e que va diéu.

Aquel oustau, es pas 'no campagno, aqui. Acò si pòu pas dire, pamens ! Èro proumié 'no bastido, mé l'estagnòu[8] ; e puèi siguè[9] la campagno d'un noutàri, dóu gros noutariat parisen.

Quouro m'an dorbi[10] la grando pouarto[11], ai vist lou pargue. Tirè pas mai qu'un plega d'uei. Zóu, diguèri de vouei[12], que croumpàvi l'oustau, tre la pouarto passado. Em'oucò, l'ai croumpa tout d'uno. Ai paga tin-tin encamai.

Aro, li anan ivèr-estiéu[13]. E l'ai tambèn douna à moun enfant[14], aquel oustau. Es à nàutrei dous[15]. Aro mi va crèsi : li tèn tant coumo à iéu. A tout garda d'acò miéu dedins l'oustau. Aqui li pouàdi enca resta souleto. Ai moun taulié[16], moun lié, moun telefone, mei gravaduro[17] e mei libre. E de scenariò de mei filme[18]. E quouro m'entóurni dins aquel oustau, moun fiéu n'es urous qu'es pas de dire. Aquéu bounur, de moun enfant, es, à l'ouro d'aro, aquéu de ma vido.

---

[1] Les démonstratifs de la série *aquéstou, aquesto…* sont tombés en désuétude, sauf locution figée (comme *aqueste còup !* ou *esto nue*).

[2] Variante marseillaise : *mi cresiéu*.

[3] Le terme *ami* est possible, mais plus rare.

[4] Ou *acuï*. Le verbe *recebre, reçubre* est moins précis.

[5] Ou *mi troumpàvi*.

[6] Cette forme idiomatique insiste sur la possession.

[7] Plus expressif que *coumprés*.

[8] Diminutif de *estang*, probablement plus adapté ici.

[9] Variante plus typiquement marseillaise : *fouguè*.

[10] Autre forme possible en marseillais : *dubert*.

[11] On imagine également que *lou pourtau* est possible.

[12] Forme plus « polie » que *vo*.

[13] Ou *l'anan…*, plus marseillais. La locution est usuelle pour rendre le sens du texte de départ.

[14] Ce mot désigne le « fils » ; on dit aussi plus fréquemment *moun pichoun* (littéralement : « mon petit ») quand le sens n'est pas ambigu.

[15] Autre forme possible : *tóutei doui*.

[16] *Taulié* évoque davantage une « table de travail » que *taulo*, plus général.

[17] On ne sait ce que contiennent ces « cadres », peintures, dessins, photos… ? *Gravaduro* est un terme englobant.

[18] La variante *e de scenàri dei filme miéu* est plus recherchée.

Traduction en provençal alpin (Gap), par Emile Reynier, enseignant, membre de l'association culturelle « Le Pays Gavot » (graphie mistralienne)

Aquéla meisou aqui à Neauphle, me creiéu de l'aver achata pre mes amis, pre lei recebre, mè me siéu leissa blùssi. L'aiéu achata que pre iéu. Es soulament avuro que me n'avisou e qu'ou disou.

Es pas uno campagno, aquest oustau aqui. Se pouò pai dire acò. D'en premier èro uno fermo, me soun estang. Piei fouguèc la campagno d'un noutàri, dóu groi noutariat de Paris.

Quand me durbèron lou pourtau, veguèrou lou vergier. Aqui fouguèc coumo un eilùci. Peinèu intra dissèrou ouè, qu'achatavou meisou. Tout à-de-reng l'ai achata e ai paia dóu cop en mouniéo.

Avuro ei devenguo l'outau de touta sasou. L'ai douna à moun garçou. L'aven de miéio. L'ama eitant vélo coumo m'amo iéu, avuro n'en siéu seguro. A garda aqui tout ço qu'èro miéu. Li pouòiou enca restar souléto. Li ai ma taulo, ma couijo, moun telefone, mes pinturos e mei libres. E de scenàris eme de filmes. Quand vau de iages dinc aquélo meisou, moun garçou n'ei soubre urous. Aquéu bouonur aqui de moun garçou, avuro ei lou bouonur de ma vito.

3. Lecture du rapport du jury du CAPES pour la session 2002

Le rapport du jury du CAPES d'occitan-Langue d'oc pour la session 2002 est paru au printemps 2003, sous la responsablité de notre collègue le Professeur Patrick Sauzet, président du jury, alors professeur de linguistique à l'université Paris 8. Le taux de réussite, désormais communiqué, reste stable par rapport à l'année précédente, pour un nombre de poste identique (17) : 26% des inscrits, un peu plus de 30% des candidats ayant effectivement composé.

Les commentaires des membres du jury reviennent sur les attentes déjà explicitées par les rapports antérieurs, notamment par le précédent (le premier paru sous la présidence de P. Sauzet). Attentes légitimes et de mieux en mieux explicitées. Comme nous l'avons déjà souligné lors de notre dossier CAPES précédent (voir *La France latine* n° 135, 2002), le jury a retrouvé une position plus équilibrée d'exigence et d'ouverture qui s'était quelque peu dissoute sous l'impulsion plus orientée du précédent président du jury. On notera avec satisfaction que ni les documents officiels ni le rapport ne parlent désormais de « graphie majoritaire » à côté de laquelle « d'autres systèmes graphiques sont acceptés », mais stipule : *« Le jury respecte totalement les choix graphiques des candidats »*, ce qui est beaucoup plus juste et approprié à la réalité sociolinguistique des pratiques d'oc. Les correcteurs soulignent à nouveau le faible niveau, y compris linguistique, de nombreux candidats, en citant des erreurs de langue qui laissent rêveur (le meilleur admissible a 10,67 de moyenne, le premier admis a 12,23 de moyenne et le dernier admis 6,81 !). Avant même de travailler les connaissances et compétences littéraires, civilisationnelles et didactiques attendues à ce concours de recrutement d'enseignants, les candidats doivent évidemment acquérir une bonne compétence linguistique active orale et écrite en langue d'oc.

Ici, toutefois, demeure une difficulté spécifique pour les candidats à ce concours, signalée, du reste, tous les ans et à maints endroits du rapport (cf. p. 12, 22, 30, 38 et 40 pour le rapport du concours 2002). On sait en effet que, au lieu de garantir au candidat l'usage pendant le concours d'une seule option « régionale » ou « dialectale » conforme à la variété qu'il pratique, comme cela se fait dans d'autres CAPES —par exemple celui de créole— étant donné l'immense diversité du domaine d'oc (au point que nombreux sont ceux qui y voient plusieurs langues et non une seule), ce concours exige d'eux depuis sa création il y a onze ans une compétence passive dans toutes les variétés d'oc, à l'oral et à l'écrit, y compris malgré la diversité des systèmes graphiques usités[1] (« lire, comprendre, analyser les formes », rapport 2002, p. 12).

Une des voie pour atténuer le problème de la diversité linguistique d'oc a été de privilégier les candidats praticiens d'un *occitan standard* lors de la présidence précédente (les rapports allaient dans ce sens). Devant l'arbitraire et l'inadaptation de cette orientation, le jury actuel est revenu à une ouverture vers des variétés « spontanées, authentiques » (rapport 2002, p. 30 ; cf. aussi notre analyse du rapport 2001 dans notre n° 135, 2002). On ne peut que s'en

[1] On en a un bon exemple avec les traductions proposées ci-dessus.

féliciter, d'autant que les orientations données par le ministère pour l'enseignement (réponses du ministre aux élus parues au *Journal Officiel*, programmes pour le primaire parus en 2003, programmes pour le lycée de 1988) privilégient des parlers locaux authentiques et leurs graphies localement majoritaires.

Mais on rencontre encore quelques généralisations quelque peu abusives dans le concours. Par exemple, les consignes sont toujours données en languedocien standardisé et en graphie occitane (les membres du jury restant très majoritairement des tenants de l'option occitaniste), au point que, comme nous l'avons déjà pointé, la « qualité » de la langue[1] de ces consignes laissent à désirer : la consigne de l'épreuve de dissertation 2003 en fournit à nouveau un exemple frappant avec son *s'agissent en particular de la part de l'òbra qu'es al programa* qui est un calque du français formel qu'aucun locuteur authentique n'emploierait. Sur 15 pages de documents fournis dans le rapport comme supports de l'épreuve de didactique, 13, 5 sont en graphie occitane, 1, 5 en graphie mistralienne, et aucune, donc, dans une autre graphie, ce qui s'avère très déséquilibré par rapport aux usages effectifs et aux compétences légitimes des candidats.

De même, l'attente des correcteurs du thème qui précisent à nouveau que « trop de candidats ignorent l'opposition des démonstratifs *aquesta* / *aquela* » est inadaptée à de nombreux parlers contemporains, d'où cette opposition a disparu, souvent au profit de la seule forme *aquela* ou équivalente (cf. les traductions ci-dessus).

Ce rapport clair et sérieux fournit donc des indications complémentaires précises aux candidats, à leurs formateurs, à tous ceux que des dispositions institutionnelles concernant le domaine linguistique d'oc intéressent. Les évolutions positives que nous soulignions l'an dernier se poursuivent, après une phase de déséquilibre partisan (1997-2000) qu'il était du devoir de la réflexion scientifique de critiquer, et il n'y a plus lieu, comme l'écrit P. Sauzet, que d'*échanges (… qui) relèvent dorénavant du réglage*.

Ph. B.

4. Programme du CAPES 2004 (B.O. n°3 du 22 mai 2003)

A - Dissertation et présentation critique

- Guilhem de Peitieus (Guilhem IX, Comte de Peitieus) : toute l'oeuvre conservée. On se réfèrera à l'édition commentée de Pierre Bec : Le comte de Poitiers. Montpellier : Centre d'Estudis Occitans. (sous presse) On consultera aussi l'édition critique de Nicolo Pasero Guglielmo IX. - Modena : STEM Mucchi, 1973 - XXXVII-404 p. (collection : Studi, testi e manuali. - Instituto di filogia romanza dell' Università di Roma ; 1.)
- Jean Baptiste Castor Fabre, Histoîra de Jean l'An Prés. Gardy & Sauzet eds. Montpelhièr : CRDP, 1988. On consultera aussi la version du texte éditée par Philippe Gardy en annexe à : Emmanuel Le Roy Ladurie, L'Argent, l'amour et la mort en pays d'oc. Paris : Éditions du Seuil, 1980.
- Frédéric Mistral, Moun espelido, memori e raconte. Paris : Plon-Nourrit et Cie, 1906. (Le texte mis au programme consiste dans les chapitres I à XI.).

N.B. - Il existe de nombreuses rééditions en particulier chez l'éditeur Culture provençale et méridionale à Raphèle-lès-Arles. - Marcela Delpastre Saumes pagans. IEO (Messsatges), 1974. [On utilisera l'édition suivante : Marcela Delpastre Saumes pagans. Roier : Las edicions dau Chamin de Sent Jaume, 1999.]

B - Civilisation

"Contes e cants". Les recueils de littérature orale en pays d'oc, XIXème-XXème siècles. On s'appuiera en particulier sur les recueils suivants (dont une connaissance exhaustive ne sera évidemment pas exigée) :

- Damase Arbaud (éd.) 1862-1864 Chants populaires de la Provence. Aix : Makaire 2 vol. (XLVIII, 228 p.) (LI, 250 p.) ; (Bibliothèque provençale) [rééd. : Marseille : Lafitte 1971, Nyons : Chantemerle 1972, 1999 Grasse : Canta lou païs/Cantar lo país.]

[1] Qu'exige par ailleurs le jury de manière répétée dans ses rapports.

- Jean-François Bladé, (éd.) 1886 Contes popu-laires de la Gascogne - Paris : Maisonneuve & Ch. Leclerc, (3 vol.) 308 p, 388 p., 390 p. [rééd. 1967 Paris : Maisonneuve & Larose ; 1996-1997 Bordeaux : Opales ; versions occitanas : Lavit : Lo Libre occitan1966, Finhan : Cap e cap 1974, Tolosa : A tots IEO 1978-1985-1990] - Jacques Boisgontier & Guy Latry (éds) 1994 Félix Arnaudin : Contes populaires de la Grande-Lande (avec des commentaires de Marie-Claude Latry). Bordeaux : Confluences in Oeuvres complètes ; 1 XXI, 645 p (qui reprend : Félix Arnaudin 1887 Contes populaires recueillis dans la Grande-Lande, le Born, les Petites-Landes et le Marensin. - Paris : E. Lechevalier ; Bordeaux : Vve Moquet, 312 p.)
-Marcela Delpastre 1988 Los Contes dau Pueg Gerjan. Contes populaires du Limousin - Les Contes du Gargan : contes populaires limousins. Tulle : Lemouzi, 139 p. [n° spécial de Lemouzi 105 bis]
- Daniel Fabre et Jacques Lacroix 1973-1974 La Tradition orale du conte occitan : les Pyrénées audoises. - Paris : Presses universi-taires de France 2 vol., 465-XX p.+ 403-XX p
- Louis Lambert 1899 Contes populaires du Languedoc. Montpellier, C. Coulet, 227 p [rééd. préfacée par Jean-Marie Petit 1985 Carcassonne : Garae (coll. Classiques du conte populaire)]
- Louis Lambert et Achille Montel 1880 Chants populaires du Languedoc, avec la musique notée. - Paris : Maisonneuve, 345 p. [rééd. Marseille : Lafitte 1983, Nîmes : Lacour, 1997]
- Xavier Ravier et Jean Séguy, Jean (éds) 1978 Poèmes chantés des Pyrénées gasconnes. - Paris : Éditions du C.N.R.S, 201 p.

Pour l'analyse de la tradition orale, du conte populaire en général et du conte occitan en particulier on se réfèrera aux introductions et aux études annexées à plusieurs des éditions ci-dessus, aux références bibliographiques qu'elles contiennent, les candidats pourront aussi puiser dans les titres suivants (dont on n'attendra pas non plus une connaissance exhaustive) :

- Jean Arrouye 1985 Jean -François Bladé (1827-1900). Actes du colloque de Lectoure. - Béziers : CIDO, 1985.
- Jean-Claude Bouvier (éd.) 1980 Tradition orale et identité culturelle. Problèmes et méthodes. Paris : CNRS, 136 p.
- François Marotin (éd.) 1982 Frontières du conte. Paris : CNRS, 183 p.
- Vladimir Propp 1970 Morphologie du conte. Paris : Le Seuil, 256 p. [coll. Points, rééd. et réimpression 1973 ... 2001]. (aussi 1970, Paris : Gallimard, 246 p. coll. Bibliothèque des Sciences humaines)
- Xavier Ravier 1986 Le Récit mythologique en Haute-Bigorre. - Aix-en-Provence : Édisud ; Paris : Éd. du CNRS 309 p.
- Michelle, Simonsen 1984 Le conte populaire. Paris : PUF, 222 p.
- Michelle, Simonsen 1981 Le conte populaire français. Paris : PUF, 128 p. [coll. Que sais-je ?].
- Michel Zink et Xavier Ravier (éds) 1987 Réception et identification du conte depuis le Moyen Âge. Toulouse : Université de Toulouse-Le Mirail, 161 p.

Notes de lectures et informations

Mortuorum : Paul Pons (1910-2003)

Paul Pons est décédé le 16 septembre à Gap, à 93 ans. Il a été inhumé à Digne, sa ville natale. Ancien professeur d'histoire-géographie et de provençal, Paul Pons a consacré une large partie de sa vie à la langue provençale et à l'œuvre de Frédéric Mistral, dont il était un fin connaisseur. Résistant pendant la seconde guerre mondiale, il fut capoulié du Félibrige de 1989 à 1992. Il s'était installé à Gap, où il avait longtemps enseigné et s'était dévoué au provençal alpin. Il a relancé l'*Escolo de la Mountagno*, avec laquelle il venait de lancer un projet qui lui tenait à cœur : la publication d'une anthologie des auteurs en provençal alpin. Co-fondateur de l'*Escolo dóu Po* (pour les Provençaux d'Italie) au début des années 60, Paul Pons avait initié la *Traversado*, cette marche transfrontalière qui conduit chaque année des Provençaux d'un versant à l'autre des Alpes provençalophones. Il a également été l'un des fondateurs de l'*Unioun Prouvençalo*, dont il était devenu le président d'honneur. Passionné d'histoire locale, Paul Pons a publié plusieurs ouvrages, dont une étude du provençal haut alpin et de nombreux articles sur l'histoire des Hautes-Alpes. Il a d'ailleurs été président de la Société d'études des Hautes-Alpes. En juillet 2002, il a présidé le premier colloque international consacré aux langues régionales ou minoritaires de l'arc alpin, à Gap, aux côtés de notre collaborateur Ph. Blanchet.

Prix littéraire

Le Grand Prix Littéraire de Provence 2003 a été attribué, pour la littérature en provençal, au poète André Resplandin, pour l'ensemble de son œuvre. Auteur de nombreux recueils poétiques, A. Resplandin, originaire du Var, est un écrivain de réputation internationale dont l'œuvre superbe a fait l'objet de nombreuses analyses littéraires. On pourra notamment consulter à ce sujet les n° 115 (1992) et 129 (1999) de *La France Latine*.

Toutes nos félicitations à l'heureux lauréat.

Programme des langues étrangères et régionales à l'école primaire : Occitan – Langue d'Oc (B.O. hors-série n° 2 – 19 juin 2003)

La parution de ces programmes, les premiers depuis un demi-siècle que, pourtant, la langue d'oc est enseignée dans le primaire, est un évènement. Il ne nous est pas possible de reproduire ici la totalité du programme, orientés vers des fonctions de communication usuelles et des pratiques culturelles diverses. Il nous apparaît cependant utile d'en signaler l'esprit d'ouverture et d'adaptation aux réalités régionales qui a toujours au cœur des réflexions diffusées par notre revue. On notera ainsi le préambule suivant, portant sur les fonctions langagières :

« Dans le référentiel ci-dessous, les exemples langagiers ont été donnés, arbitrairement et de façon non exhaustive, dans plusieurs grandes variétés de la zone linguistique : gascon, languedocien, nord-occitan (limousin, auvergnat, vivaro-alpin), provençal, niçois, et dans les deux grands systèmes graphiques en usage, classique et mistralien (ce dernier noté en italiques dans les tableaux). Chaque enseignant transposera avec cohérence dans le système qui lui paraîtra le plus adapté à sa situation d'enseignement. On fondera donc l'apprentissage de la manière la plus juste sur les pratiques linguistiques et culturelles locales. On veillera cependant à ne pas s'enfermer dans le localisme, en élargissant le champ des compétences, des usages, des références. On s'appuiera également, avec discernement, sur les réalisations du français régional, de manière à faire prendre conscience des interactions entre deux systèmes linguistiques qu'il s'agit de discriminer. Ces phénomènes de conscience linguistique, de représentation des langues (valorisation/dévalorisation) sont, en matière de langue régionale, à la fois conditions et enjeux de l'apprentissage. »

On peut ajouter à cela les indications données par le Ministre de l'Education Nationale à plusieurs parlementaires, notamment Provençaux et Niçois, qui protestaient par questions écrites de l'englobement de leurs langues d'oc dans un ensemble occitan et des risques d'uniformisation linguistique et graphique qui s'ensuivent :

« La préservation et la transmission des diverses formes du patrimoine culturel et linguistique de la nation sont l'objet de la plus grande attention de la part du ministère (…) qui a mis en place des mesures d'ordre règlementaire et pédagogique de nature à dynamiser l'enseignement des langues et cultures régionales. Ce dispositif (…) doit bénéficier à l'ensemble des langues relevant de la langue d'oc, dont le provençal est une des composantes. Dans la pratique de leur discipline, les enseignants (…) d'occitan-langue d'oc sont conduits à privilégier (…) l'apprentissage des traits spécifiques (…) du parler en usage dans la région, en l'occurrence le provençal dans les académies d'Aix-Marseille et de Nice, et à utiliser sa transcription graphique, la « graphie mistralienne ». Cette dimension est pleinement intégrée dans les projets de programme d'occitan-langue d'oc (…) Dans ces conditions, la confirmation d'une relation étroite de l'enseignement de la langue régionale avec la pratique vivante de son environnement ne peut que garantir le maintien de la spécificité du provençal (…) » (réponse du 17/07/2002 à M. Roland Blum, député des Bouches-du-Rhône, publiée dans le *Bulletin Officiel de l'Assemblée Nationale* du 23/09/2002, question n° 624)[1].

Il reste toutefois à signaler que la parution de ces instructions officielles soulève quelques questions. Premièrement, la procédure normale n'a pas été suivie : les projets de programme doivent normalement être soumis à consultation publique pendant six mois, avec recueil des remarques, avant finalisation et publication

[1] La même réponse a été adressée à plusieurs députés et sénateurs de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur par les deux ministres en charge de l'éducation nationale.

prenant ces remarques en compte. Encore une fois les langues régionales échappent à la nécessaire consultation démocratique et professionnelle. Deuxièmement, ces programmes officiels comportent des erreurs linguistiques et des fautes d'orthographe. Erreurs linguistiques : des paroxytons comme *cànti, fraire* qualifiés de « proparoxytons » (accent tonique sur la syllabe antépénultième), confusions dans les transcriptions phonétiques (*puei* transcrit comme *pouei* [pwey] et avec un système hybride mi-API mi-philologique)…. Fautes d'orthographe : *langagiéres, mistraliennne* en français, *gramací, qui, cambro,* pour *gramaci, qu, chambro,* en provençal graphie mistralienne (sachant que *qui, cambro*, attestés dans d'autres aires d'oc, n'existent pas en provençal).

Notes de lectures

Bernard Cerquiglini (dir.), *Les Langues de France*, Paris, PUF, 2003, 446 p., 23,75 euros.

Cet ouvrage collectif, publié sous l'égide de la mission aux langues de France (M. Alessio et J. Sibille) de la *Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France* (B. Cerquiglini) tente de « mieux faire connaitre le patrimoine de la France » (B. Cerquiglini, p. 9).

Après un chapitre développant « quelques notions sur les langues » (p. 11-18) dû à Michel Launey, linguiste spécialiste des langues de Guyane, 35 auteurs dressent un panorama des langues de France, comprises au sens des langues « régionales » de France métropolitaine mais également des départements et territoires d'outre-mer et des « langues non territorialisées » que sont l'arabe maghrébin, l'arménien occidental, le berbère, le romani et le yiddish.

La plupart des chapitres sont très éclairants, nuancés, objectifs et bien documentés, et l'on pourra citer en exemple ceux consacrés aux dialectes alsaciens par A. Bothorel-Witz et D. Huck, au corse par J. Fusina, aux langues d'oïl par Marie-Rose Simoni, aux créoles par R. Chaudenson, entre autres.

En revanche, il faut bien dire que le chapitre consacré à « l'occitan ou *langue d'oc* »[2] par J. Sibille est indigent. Dix-sept pages seulement, bibliographie comprise, que l'on pourra comparer aux 18 pages pour les seuls alsacien et mosellan, ou encore aux 37 pages consacrées aux langues d'oïl : l'écart s'explique probablement par le pluriel accordés aux langues d'oïl contre le singulier dans lequel certains, dont J. Sibille et la DGLFLF, s'obstinent à réduire les parlers d'oc. Ce chapitre d'un militant occitaniste déclaré (quoique chargé de mission à la DGLFLF…) y présente exclusivement son point de vue et n'évoque sa critique que de façon réductrice et tendancieuse, de même que pour les débats graphiques parallèles (p. 178-179)[3]. La

[2] Les italiques ne sont pas de mon fait [Ph. B.].

[3] Le même auteur a publié en 2002 une contribution « Ecrire l'occitan : essai de présentation et synthèse » dans l'ouvrage collectif dirigé par D. Caubet, S. Chaker et lui-même, *Codification des langues de France* (L'Harmattan, p.17-38), où le même esprit partisan régissent le texte et les sources, sans parler du fait que, par exemple, l'exemple de graphie mistralienne analysé comporte 16 fautes en 8 lignes !

courte bibliographie est à l'avenant : expurgée de tous travaux actuels qui ne sont pas dans la ligne.

C'est incohérent avec le reste de l'ouvrage, beaucoup plus ouvert et nuancé. L'article sur les langues d'oïl prend soin de fournir une fiche descriptive avec ressources bibliographiques spécifiques pour chacune des variétés régionales. Ainsi, le gallo (contre lequel je n'ai rien, bien au contraire) est présenté en détail alors que le provençal est exécuté en six lignes et demi, ce qui, en terme de « patrimoine de la France », laisse quand même à désirer… De même, deux auteurs ayant des points de vue différents rédigent chacun un article sur le *romani*. Or, tout le monde connait (les responsables de cet ouvrage au premier chef) le profond désaccord qui anime le domaine d'oc : la moindre des honnêtetés intellectuelles aurait été d'opter pour la même expression contradictoire de deux points de vue.

Pour comble, on notera que le même J. Sibille, auteur du chapitre sur le franco-provençal, écrit à propos de ce domaine linguistique : « Le terme *francoprovençal* a été inventé au XIXe siècle (…) C'est un terme purement savant ; les dialectophones du domaine franco-provençal n'ont pas conscience d'appartenir à un groupe linguistique unitaire ; le sentiment d'appartenance linguistique porte sur des espaces plus restreints : fribourgeois, valaisan, valdôtain, savoyard… » (p. 119) ! La même prudence se rencontre sous la plume de D. Caubet à propos des variétés plus ou moins englobées dans l'arabe maghrébin (p. 196) et, indirectement, de R. Chaudenson à propos des critères socio-historiques dans l'émergence des créoles comme langues distinctes du français (p. 258). Mais à propos du domaine d'oc, manifestement, tout est verrouillé par l'abus de pouvoir d'un courant militant bien introduit.

On pourra d'ailleurs s'étonner que l'article introductif de M. Launey soulève lui aussi, avec nuance, ces questions sociolinguistiques de l'identification des langues (p. 12-13), bien que de façon rapide, et que ce cadrage de départ ne soit pas pris en compte par J. Sibille, coordonnateur de l'ouvrage, à propos du domaine d'oc. L'incohérence ne semble pas être plus dangereuse que le ridicule en « Occitanie ».

Bref, un excellent ouvrage de référence pour tout esprit curieux, sauf pour le domaine d'oc encore une fois saccagé sous les coups de l'idéologisme militant.

Ph. B.

Jean-Luc Domenge, *Grammaire du provençal varois. Le verbe*, AVEP (57 rue de la République, 83210 La Farlède). 12 euros + 3, 81 euros de port.

Le premier volume de cette *Grammaire du provençal varois*, dont nous avons déjà rendu compte dans nos pages, a connu un véritable succès, confirmé par sa réédition récente. Voici maintenant le deuxième tome de cette grammaire, consacré exclusivement au verbe. On y trouvera bien sûr de très nombreux tableaux de conjugaisons reprenant notamment divers parlers varois en deuxième partie. Mais on y trouve en plus une longue introduction qui présente les temps, explique les modifications de certains radicaux et précise quelques usages idiomatiques essentiels (par exemple celui des formes pronominales). Une dernière partie entre dans les détails d'usages de certains verbes ou de certaines de leurs formes.

Cet ouvrage reste toutefois très accessible, notamment par la fidélité au cadre de la grammaire traditionnelle et par des formulations adaptées, le tout certes parfois un peu trop simple voire maladroit du point de vue du spécialiste… mais il n'est pas facile de réaliser un tel travail.

Les formes verbales présentées sont toutes des formes authentiquement employées, collectées par le bon dialectologue et ethnographe qu'est l'auteur, contre-vérifiées dans les textes de nombreux auteurs varois des XVIIe au XIXe siècle (c'est-à-dire à l'époque où le provençal était la langue usuelle largement majoritaire des Varois). Il n'est pas anodin de rappeler ce choix méritoire, le seul justifiable d'ailleurs. Pour autant, je continue de penser qu'il aurait été plus dynamique de citer aussi des auteurs du XXe et d'aujourd'hui, dont les formes linguistiques constituent l'actualité et l'avenir du provençal varois.

Cet grammaire rendra de nombreux services à tous ceux qui écrivent, parlent et apprennent la langue. Que l'auteur en soit remercié.

Ph. B.

Pierre Guillaume (textes réunis pas), *Identités méridionales : entre conscience de soi et visions de l'autre*, Paris, CTHS, 2003, 289 p. 24 euros.

Cet ouvrage réunit les actes 126e congrès des sociétés historiques et scientifiques de France, réunies à Toulouse en 2001. Dix-sept historiens, juristes et sociologues interrogent la notion d'*identités méridionales* (on notera le pluriel) en France à partir d'études très fouillées. Celles-ci prennent pour objet, de Toulouse à Nice et de l'Auvergne à la Catalogne en passant par la Gascogne et la Savoie, des archives notariales, des corps de métiers, des mouvements de pensée… La richesse des études mérite plus qu'une recension : une véritable lecture attentive.

On attirera seulement l'attention sur le fait que ces études, réalisées loin des discussions qui agitent les opinions linguistiques et littéraires méridionales, concluent que *« la vie privée [y] est restée beaucoup plus durablement marquée par des comportements hérités, tandis que la vie publique (…) a supposé des renoncements parfois difficiles, souvent indolores, aux traditions locales (…) »*. Les analyses invitent à *« mettre un bémol à toute affirmation trop catégorique d'une identité méridionale. Cette identité est souvent provinciale (…) »*. L'introduction souligne également *« la fragilité et l'arbitraire de toute conceptualisation du Midi et des Méridionaux (…) Ainsi l'autre n'est-il pas nécessairement l'espagnol ou le parisien, il peut-être celui du canton voisin, dont on ne comprend pas parfaitement la langue… »* (p. 9-10).

Ph. B.

Pierre Paul, *Pichot Tresor de Cupidoun. Vocabulaire amoureux*, Montfaucon, Librairie Contemporaine, 2003, 221 p., 25 euros.

Il faut souligner d'emblée la qualité de l'objet : une couverture superbe, un papier comme on en voit guère, une mise en page soignée. Voilà un éditeur qui soigne ses livres.

Mais il faut encore ouvrir ce *Tresor*, dont le titre évoque bien sûr la lignée de celui de Mistral et, plus proche, du *Pichot Tresor* de Fourvières : c'est un dictionnaire du vocabulaire amoureux provençal-français. Et quand on dit *amoureux*, c'est au sens large, puisque le lexique érotique et même… franchement sexuel s'y retrouve.

On ne présente plus l'auteur. Grand connaisseur du provençal, génial traducteur de Brassens en provençal, il a réalisé là un travail de très grande qualité. Car, outre la partie dictionnaire à proprement parler (dans laquelle la majorité des mots sont illustrés d'exemple d'auteurs et dont les sources sont explicites), pages 15 à 144, on y trouve un « florilège » de textes amoureux et/ou érotiques d'auteurs provençaux du XVIe au XXe siècle (pages 145-218).

Bref, voici un outil précieux pour une connaissance approfondie du provençal (et, au-delà, d'autres variétés d'oc), grâce à l'exploration d'un champ souvent délaissé. Mais, plus qu'un instrument, cet ouvrage se lit avec plaisir.

Ph. B.

Rémy Salamon, *Parli, parles, parla…*, libre de l'escolan, Aix-en-Provence, AELOc, 2003, 127 p. (+ CD audio, quaièrn de l'escolan, libre dau mèstre).

Il s'agit d'une méthode d' « occitan provençal » sous sa variété « centrale et maritime » destinée aux élèves du « cycle des approfondissements » de l'école élémentaire (CE2, CM1, CM2. Réalisée selon la présentation actuelle des méthodes de langue vivante, ce manuel est très soignée et très agréable. Il pourrait contribuer à donner de l'enseignement des langues régionales une image moderne et sympathique. Pour autant, il recèle quelques limites que je vais sommairement pointer.

Sur le plan méthodologique général, il s'agit d'une méthode « directe », c'est-à-dire que tout y est écrit (et, normalement, dit) dans la langue apprise. Ce type d'approche est désormais dépassé : la recherche appliquée en didactique des langues est revenue depuis plusieurs années sur cette fausse « immersion » et son option monolingue pour réintégrer la langue de l'apprenant et la construction d'un répertoire plurilingue dans les démarches qu'elle préconise. Du coup, beaucoup des explications fournies dans le livre de l'élève, non seulement lui sont inaccessibles, mais présentent un jargon calqué sur le français qui n'a rien d'authentique et qui, même en, français, serait incompréhensible pour les élèves ! De plus, la progression n'est vraiment pas organisée en situations de communication, mais en « structures linguistiques », comme dans les méthodes les plus traditionnelles désormais archaïques. D'où une large domination d'activités grammaticales et, plus largement, métalinguistiques, dont on connait depuis longtemps les effets négatifs sur la motivation des enfants et l'apprentissage d'une pratique effective de la langue.

Sur le plan des contenus, outre ce qui vient d'être dit, on doit émettre des réserves sur la langue enseignée. Les notations phonétiques, par exemple, francisent systématiquement les prononciations des nasales et des finales atones. La terminaison de la 3e personne du pluriel des verbes du premier groupe est présentée p. 25 comme devant se prononcer *-on « e si dis de mai en mai… »* une prononciation en *-oun* : il s'agit là d'un poncif de la normalisation occitaniste, mais la vérité est que

cela fait au moins trois siècles que toutes les sources donnent *-oun* et que plus aucun locuteur « naturel » ne prononce autrement ! Le vocabulaire est globalement satisfaisant, mais parfois artificiel (par ex. *votz* pour « voix »), notamment dans les explications (*ortografiá* pour « orthographe », *lo diftongue* au masculin, *tresena* pour « troisième », sans parler du jargon signalé plus haut).

Le manuel est également un prétexte à diffuser la vision occitaniste de la langue, avec un chapitre premier consacré à présenter l'occitan au sein des langues romanes (avec des cartes étonnantes, comme celle, p. 10, qui présente « les grandes divisions dialectales romanes » et où on trouve en tout et pour tout portugais, castillan, catalan, italien, corse, sarde, roumain, franco-provençal, occitan et… dialectes d'oïl ; ou celle, p. 11, qui étend l'alpin central jusqu'à Valence et l'Ardèche, le Montpelliérain jusqu'à l'Auvergne). La présentation de phrases en « dialectes » différents pour prouver l'unité de la langue est évidemment truquée, puisque la graphie adoptée tend à les faire se ressembler *à l'écrit*, alors qu'à l'oral les formes sont beaucoup plus divergentes. Et les phrases sont choisies en fonction de ce but. Le manuel présente même des faux panneaux et affiches publiques où le provençal serait écrit en graphie occitane (*Marselha* p. 11, *Aubanha* p. 71).

On en arrive ainsi à la question graphique. Le choix des auteurs est celui d'une graphie occitane adaptée au provençal, c'est-à-dire légèrement réorientée vers la graphie mistralienne. Ils n'en donnent pas moins les équivalents en graphie occitane orthodoxe, ce qui ne va pas simplifier l'apprentissage. S'y ajoute une « initiation » à la graphie mistralienne, extrêmement réduite et comportant des fautes (par ex. *counten* pour *countènt* p. 25). La préface annonce une version inverse de la méthode, en graphie mistralienne avec initiation à la graphie occitane. Lorsque l'on commande cette version, on reçoit un carton qui cette version est « en cours d'élaboration »… Or, le choix de la graphie occitane (ici modifiée) pose un vrai problème, en ce sens qu'il n'est conforme ni aux usages majoritaires, ni aux instructions officielles pour cette raison.

Bref, une apparence séduisante qui cache des choix méthodologiques et linguistiques dépassés et inadaptés, des contenus parfois douteux. On sera bien inspiré de lui préférer le *Camin de lengo* beaucoup plus modeste mais beaucoup plus adapté que vient de publier l'autre association d'enseignants de provençal, *Lou Prouvençau à l'Escolo* (voir ci-dessous).

Ph. B.

Nathalie Simian-Seisson et collaborateurs, *Camin de lengo (débutants),* Maillane, Lou Prouvençau à l'Escolo, 2003, 256 p.

Cet ouvrage d'apparence modeste mais sympathique est un livre d'exercices permettant d'accompagner l'enseignement et l'apprentissage du provençal moderne.

Organisé comme une véritable manuel, selon une progression notionnelle-fonctionnelle (par objectifs et thèmes de communication), il est destiné aux enfants des écoles élémentaires. Riche en illustrations noir et blanc à colorier, il propose de très nombreuses activités pédagogiques qui permettent un véritable maniement actif

de la langue, à la fois comme objet et moyen d'apprentissage. Des explications simples, en français, aident les élèves. On y trouve aussi des chants, des extraits de textes célèbres, des présentations d'auteurs, des éléments de culture populaire provençale.

Un tableau pédagogique final est destiné aux enseignants. Cet ouvrage s'inscrit parfaitement dans les courants les plus actuels de la didactique des langues. Il ne lui manque qu'un enregistrement audio et, surtout, une bonne mise en œuvre pédagogique par des enseignants professionnels.

Ph. B.

Roger Rocca et collaborateurs, *Jouan Badola, vai à l'escola ! Metòdou de l'audì e dóu veire per emparà lou nissart*, Nice, Serre, 2001 (avec cassette vidéo VHS). 3 niveaux.

Il s'agit d'une méthode moderne très performante de niçois, basé sur des épisodes filmés de la vie scolaire d'enfants parlant cette langue. Le livret pédagogique reproduite les dialogues, des photos extraites des vidéos, et propose des exercices. L'oral est fortement privilégié. Des indications pédagogiques destinées aux enseignants complètent le tout. Cette méthode a été réalisée sous les auspices de la ville de Nice.

Une belle réussite à imiter !

Ph. B.

Bernard Moreux et Jean-Marie Puyau, *Dictionnaire français-béarnais*, Pau, éditions Princi Negue et Institut Béranais et Gascon, 203 p., 14, 95 euros.

Pour l'essentiel, cet ouvrage propose en une grosse centaine de pages un petit dictionnaire fondamental français-béarnais (4200 entrées, à partir du *français fondamental*), réalisé par de bons connaisseurs de la langue. Simple et clair, c'est un excellent outil.

Mais ses qualités ne s'arrêtent pas là. On y trouve aussi une petite histoire du Béarn, une présentation de la langue, une annexe grammaticale avec tableaux de conjugaison, une bibliographie, et des explications sur le système graphique employé. Car, ce n'est pas son moindre avantage, ce dictionnaire renoue avec une graphie béarnaise de type phonétique, adaptée de la graphie félibréenne d'origine mistralienne. Signe probable de l'échec de la graphie occitane, jusque là devenue dominante, voire exclusive, pour écrire le béarnais depuis quelques décennies. La préface d'A. Labarrère, le maire de Pau, est d'ailleurs un bon témoignage du rapport des gens du pays à leur langue et de ce dont ils ont besoin pour qu'elle vive. Ce dictionnaire, qui est plus qu'un dictionnaire, commence à y répondre avec intelligence.

Ph. B.

Max Roqueta, *Lo Corbatàs roge*, Le Canet, Trabucaire, 2003, 207 p., 15 euros.

Il s'agit d'un recueil de 17 nouvelles partiellement inédites rédigées en occitan languedocien, et dont une partie a été publiée en version en française par les éditions de Paris en 1997 sous la forme d'un livre intitulé *Le Corbeau rouge*.

Max ROUQUETTE, né en 1908 près de Montpellier, est l'un des plus grands écrivains contemporains de langue occitane, voire le plus grand. Son œuvre littéraire pour la plupart en occitan, extrêmement abondante, a été traduite et publiée dans de nombreuses langues et de nombreux pays.

Les textes sont de grande qualité, tant sur la forme que sur le fond. Ils présentent une grande variété. Certains sont très brefs (une seule page) d'autres très longs. Ils se lisent avec plaisir et déploient les atouts connus de l'écriture de M. Rouquette : nombreux échos intertextuels avec d'autres littératures européennes (italienne, provençale, catalane, etc.), réinvestissement du passé médiéval occitan et de genres populaires (contes…) dans une écriture moderne, une belle prose au service d'une narration réflexive invitant explicitement le lecteur à s'impliquer dans l'énonciation.

Ph. B.

A signaler

-Calamel, Simon et Javel, Dominique, *La langue d'oc pour étendard, les félibres (1854-2002)*, Toulouse, Privat, 2002, 238 p., 15 euros. Intéressante étude sur l'histoire du Félibrige et les réalisations de ses acteurs.

-Hinton, L. & Hale, K. *The Green Book of Language Revitalization in Practice*. London: Academic Press. 2001. Ouvrage de référence pour réaliser une politique linguistique au service d'une langue en danger.

-Beacco, J.-C. & Byram, M., *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe*, Conseil de l'Europe, 2003. Ouvrage de référence sur l'état actuel de la recherche appliquée en didactique des langues et politiques éducatives au service du pluirilinguisme..

-Marcellesi, Jean-Baptiste, en collaboration avec Thierry Bulot et Philippe Blanchet, *Sociolinguistique (épistémologie, langues régionales, polynomie). Textes choisis de Jean-Baptiste Marcellesi précédés d'un entretien*, Paris, L'Harmattan, 2003, 308. Ouvrage de référence du grand sociolinguiste français qui a été l'un des principaux acteurs de la reconnaissance de la langue corse.

-Bouéry, Jean-Bernat, *Escri 'mé lou sang*, roman en provençal avec traduction française, Prix Mistral 2002, Berre, L'Astrado Prouvençalo, 467 p. Superbe roman.

-Tennevin, Jean-Pierre, *Lou Pantai e àutri nouvello*, nouvelles en provençal, Berre, L'Astrado Prouvençalo, 213 p. Le talent habituel et toujours renouvelé du grand prosateur provençal.

-Courty, Michel (dir.), *Maiano*, livraison n° 38 de la revue annuelle *l'Astrado*, Berre, L'Astrado Prouvençalo, 264 p. Une revue littéraire de haute tenue.

-Bec, Serge, *Suito pèr uno eternita*, poèmes provençaux avec traductions française et allemande, Rimbach (Allemagne), Verlag Im Wald, 2002, 155 p. Un grand poète touché par la grâce : une œuvre exceptionnelle.

-Degioanni, Andriéu, *Lou Tourteiròu*, chroniques provençales, La Farlède, AVEP, 176 p. Du provençal varois athentique au service d'un regard sur le monde qui va…

-Galtier, Charles, *Un vin que fai dansa li cabro, conte prouvençau*, Montfaucon, Librairie Contemporaine, 2003, 200 p. Un ouvrage original, avec traduction en français tête-bêche ! Galtier reste l'un des plus grands prosateurs provençaux, tant par la beauté de sa langue que par son imaginaire.

-*Ligam-Digam*, Cahiers de linguistique et de lexicographie gasconnes, n° 22, octobre 2003, animés par J. Laffite. Ce qui se fait de mieux en matière de recherche linguistique appliquée en domaine gascon aujourd'hui. On notera là aussi le retour à une graphie phonétique d'inspiration mistralienne, après de longues années de tentative d'adaptation de la graphie occitane au gascon et au béarnais.

-*Vasconia, revue du patrimoine de Gascogne*, n° 4, 2003. Une revue qui démarre en beauté, avec dans cette livraison, une intéressante application du concept de *langue polynomique* au gascon.

-*Bizà Neirà, revue auvergnate bilingue*, n° 118, juin 2003. Une revue exemplaire au service du patrimoine linguistique, culturel et historique de l'Auvergne.